

Understanding the Digital World



# **Bilan de 10 ans de politique cinéma et audiovisuel en Provence Alpes Côte d'Azur 2003-2013**

## Rapport Phases 1 & 2

À l'attention de la Direction de la Culture et du Patrimoine – Service  
Cinéma et Audiovisuel

20129 – décembre 2013

●●● Chef de projet IDATE  
**Florence LE BORGNE**  
+33 (0)4 67 14 44 43  
[f.leborgne@idate.fr](mailto:f.leborgne@idate.fr)  
[www.idate.org](http://www.idate.org)

●●● Chef de projet HEXACOM  
**Eric LAVOCAT**  
+33 (0)4 99 62 08 88  
[lavocat@hexacom.fr](mailto:lavocat@hexacom.fr)



Hexacom



**DIGIWORLD**  
by IDATE

---

Depuis 1977, l'IDATE s'est imposé, par la compétence de ses équipes d'études spécialisées, comme une référence dans le suivi des marchés des secteurs télécoms, Internet et médias.

Fort du soutien de ses membres, représentés par près de 40 acteurs majeurs de l'économie numérique, l'Institut a engagé sous l'appellation DigiWorld une nouvelle étape de son développement structurée autour de trois lignes d'activités :

- **IDATE Research, un observatoire indépendant** qui a pour vocation d'organiser une veille active sur l'économie numérique, de collecter les données pertinentes et de proposer des analyses de référence sur les marchés et les innovations dans les secteurs des télécommunications, de l'Internet et des médias, à travers un catalogue complet de rapports et de services de veille.
  - **IDATE Consulting, une capacité d'analyse et de conseil.** Nos équipes d'économistes et d'ingénieurs ont établi leur crédibilité et leur indépendance à travers la réalisation de centaines de missions d'études confiées chaque année par les grands acteurs de l'industrie et les pouvoirs publics.
  - **DigiWorld Institute, un Forum européen largement ouvert sur le monde.** Le DigiWorld Institute amplifie les initiatives collectives de l'IDATE telles que le DigiWorld Summit, le DigiWorld Yearbook ou les Clubs mensuels mis en place à Londres, Paris et Bruxelles. Il propose à ses membres de participer à des programmes de recherche collaboratifs sur les grandes problématiques du futur de l'industrie, en mobilisant les compétences d'experts extérieurs et de ses équipes.
-

# Sommaire

<b>1. Evolution du soutien à la création et à la production .....</b>	<b>7</b>
1.1. Présentation des dispositifs d'aides .....	7
1.1.1. Les aides à la création.....	7
Les bourses de recherche (mises en place en 2006).....	7
Les bourses d'aide à l'écriture.....	7
Les bourses d'aide au développement.....	7
L'aide aux projets groupés (mise en place en 2009).....	8
1.1.2. Les aides à la production.....	8
Long-métrage de cinéma .....	8
Court-métrage de fiction.....	8
Fiction télévisée.....	8
Documentaire et série documentaire.....	8
Films d'animation (mises en place en 2010) .....	8
1.2. Analyse statistique de l'évolution du soutien à la création et à la production sur la période 2003-2012 .....	9
1.2.1. Nombre de projets aidés .....	9
Approche globale .....	9
Approche par catégorie de projet .....	9
Approche par origine géographique des demandes.....	11
1.2.2. Taux de sélectivité.....	12
Approche globale .....	12
Approche par catégorie de projets .....	12
Approche par origine géographique des demandes.....	14
1.2.3. Montant total des aides allouées .....	15
Approche globale .....	15
Approche par catégorie de projets .....	16
1.2.4. Montant de l'aide moyenne allouée par projet.....	18
Approche globale .....	18
Approche par catégorie de projet.....	19
<b>2. Evolution des tournages accueillis sur le territoire .....</b>	<b>21</b>
2.1. Nombre de tournages accueillis en PACA.....	21
2.2. Une attractivité « naturelle » de la région... ..	22
2.3. ... qui la classe en tête des régions .....	22
2.4. Evolution du nombre de jours de tournages .....	23
2.5. Evolution du nombre de jours moyens de tournages.....	24
<b>3. Evolution du tissu économique du secteur du cinéma et de l'audiovisuel</b>	<b>27</b>
3.1. Périmètre de l'analyse.....	27
3.2. Analyse statistique de l'évolution du tissu économique dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel sur la période 2003-2012.....	27
3.2.1. Evolution du volume d'établissements.....	27

3.2.2.	Evolution de l'implantation géographique .....	29
3.2.3.	Evolution des catégories juridiques .....	30
3.2.4.	Evolution des effectifs.....	31
3.2.5.	Evolution de la ventilation des sociétés selon les effectifs.....	32
<b>4.</b>	<b>Evolution de l'emploi .....</b>	<b>33</b>
4.1.	Evolution des effectifs régionaux .....	33
4.2.	Evolution de la masse salariale.....	37
<b>5.</b>	<b>Evolution de la formation.....</b>	<b>40</b>
<b>6.</b>	<b>Evolution du rayonnement culturel.....</b>	<b>45</b>
6.1.	Les festivals en région PACA.....	45
6.2.	Présence des productions aidées par la Région dans les festivals.....	51
6.3.	La sortie en salles des films de long métrage aidés par la région PACA .....	53
<b>7.</b>	<b>Evolution de la diversité culturelle, artistique, sociale, éducative.....</b>	<b>54</b>
7.1.	La fréquentation en salles .....	54
7.2.	Le parc de salles de cinéma.....	55
7.2.1.	Vue d'ensemble.....	55
7.2.2.	Les établissements classés Art et Essai.....	56
7.2.3.	Les ciné-clubs associatifs .....	57
7.3.	Dispositif <i>Lycéens et Apprentis au cinéma</i> .....	57
7.4.	Dispositif <i>Passeurs d'images</i> .....	59
<b>8.</b>	<b>Antenne MEDIA .....</b>	<b>61</b>
8.1.	Présentation du programme MEDIA .....	61
8.2.	Rôle de l'Antenne MEDIA Grand Sud .....	62
8.3.	Bilan de l'Antenne MEDIA Grand Sud .....	63

## Tables

Tableau 1 : Taux de sélectivité des projets .....	12
Tableau 2 : Taux de sélectivité des projets par type de projet .....	13
Tableau 3 : Taux de sélectivité des différents genres cinématographiques et audiovisuels des projets de production, de développement et d'écriture .....	14
Tableau 4 : Taux de sélectivité des projets déposés en fonction de l'origine géographiques des demandes .....	15
Tableau 5 : Codes APE sélectionnés pour l'analyse du tissu économique du secteur du cinéma et de l'audiovisuel .....	27
Tableau 6 : Part des établissements ne possédant aucun salarié, par type d'activité .....	32
Tableau 7 : Répartition des effectifs intermittents et permanents par code NAF en PACA .....	33
Tableau 8 : Poids de la région PACA dans le paysage national en matière d'emplois d'intermittents et de permanents dans le secteur audiovisuel par code NAF .....	36
Tableau 9 : Evolution des emplois intermittents dans le secteur audiovisuel entre 2000 et 2010 en région PACA selon le statut .....	37
Tableau 10 : Répartition de la masse salariale par code NAF en PACA (en KEUR) .....	38
Tableau 11 : Formations initiales et continues relatives aux domaines de l'audiovisuel, du cinéma et du numérique en région PACA .....	41
Tableau 12 : Liste des festivals cinéma et audiovisuel en région PACA en 2012 par date de création.	45
Tableau 13 : Classement des festivals cinéma et audiovisuels de la région PACA selon le montant de la subvention régionale perçue en 2012 .....	47
Tableau 14 : Ciné-clubs associatifs en région PACA .....	57
Tableau 15 : Evolution du nombre d'établissements, de classes et d'élèves concernés par le dispositif <i>Lycéens et Apprentis au cinéma</i> entre 2003-2004 et 2011-2012.....	58
Tableau 16 : Evolution du budget du dispositif <i>Lycéens et Apprentis au cinéma</i> entre 2003-2004 et 2011-2012.....	58
Tableau 17 : Les Villes participantes au dispositif Passeurs d'images en PACA en 2007 et 2012 .....	60
Tableau 18 : Liste des dossiers déposés et financés dans le cadre de l'Antenne MEDIA Grand Sud entre 2008 et le 1 <sup>er</sup> trimestre 2013 .....	63
Tableau 19 : Liste des ateliers et journées d'information organisés par l'Antenne Grand Sud entre 2008 et 2012.....	66

\*\*\*

## Figures

Figure 1 : Nombre de projets aidés (toutes catégories confondues .....	9
Figure 2 : Répartition des projets aidés par catégorie de projet .....	10
Figure 3 : Répartition des projets aidés par genre cinématographique et audiovisuel .....	11
Figure 4 : Ventilation des projets aidés par origine géographique des demandes .....	11
Figure 5 : Ventilation des projets de production aidés par origine géographique des demandes.....	12
Figure 6 : Montant total des aides (apports du CNC inclus) - En millions EUR .....	16
Figure 7 : Montant total des aides (apports du CNC dissociés) - En millions EUR.....	16
Figure 8 : Répartition des aides à la création par type de projet (apports du CNC inclus) - En millions EUR .....	17
Figure 9 : Répartition des aides à la production, au développement et à l'écriture par genre cinématographique et audiovisuel (apports du CNC inclus) - En millions EUR .....	18
Figure 10 : Montant de l'aide moyenne par projet sur la période 2003-2012 (apports du CNC inclus) - En milliers EUR.....	18
Figure 11 : Montant de l'aide moyenne par projet sur la période 2006-2012 (apports du CNC dissociés) - En milliers EUR .....	19

Figure 12 : Aide moyenne des projets de création par type de projet (apports du CNC inclus) - En milliers EUR .....	19
Figure 13 : Aide moyenne des projets de production, développement et écriture par genre cinématographique et audiovisuel (apports du CNC inclus) - En milliers EUR .....	20
Figure 14 : Nombre de tournages accueillis sur le territoire régional PACA.....	21
Figure 15 : Les atouts de la région PACA pour attirer les tournages étrangers présentés par Film France en 2006.....	22
Figure 16 : Comparaison de l'évolution des tournages de longs métrages et fictions TV en France et PACA (en nombre de jours).....	23
Figure 17 : Evolution de l'accueil de tournages étrangers en France et en PACA (en nombre de jours).....	23
Figure 18 : Nombre de jours de tournage sur le territoire par catégorie de production .....	24
Figure 19 : Evolution comparée du nombre de tournages et du nombre de jours de tournages .....	24
Figure 20 : Comparaison du nombre moyen de jours de tournage selon la catégorie de production (moyenne 2003-2011).....	25
Figure 21 : Comparaison de l'évolution du nombre moyen de jours de tournage selon la catégorie de production .....	25
Figure 22 : Nombre d'établissements en région PACA appartenant au secteur du cinéma et de l'audiovisuel .....	28
Figure 23 : Ventilation des établissements en région PACA appartenant au secteur du cinéma et de l'audiovisuel par type d'activité.....	29
Figure 24 : Evolution de la ventilation des établissements appartenant au secteur du cinéma et de l'audiovisuel en région PACA par département entre 2003 et 2012.....	30
Figure 25 : Ventilation des établissements au secteur du cinéma et de l'audiovisuel en région PACA par catégorie juridique en 2003 .....	30
Figure 26 : Ventilation des établissements au secteur du cinéma et de l'audiovisuel en région PACA par catégorie juridique en 2012 .....	31
Figure 27 : Ventilation des établissements au secteur du cinéma et de l'audiovisuel en région PACA par effectif .....	31
Figure 28 : Evolution du nombre d'intermittents et de permanents employés par les entreprises de la branche audiovisuelle en région PACA entre 2000 et 2010.....	34
Figure 29 : Evolution du nombre d'intermittents et de permanents employés par les entreprises de la branche audiovisuelle en France entre 2000 et 2010 .....	35
Figure 30 : Evolution de la masse salariale par code NAF en région PACA entre 2000 et 2010 .....	39
Figure 31 : Evolution de la masse salariale par code NAF en France entre 2000 et 2010.....	39
Figure 32 : Répartition des festivals en région PACA par département .....	47
Figure 33 : Ventilation des festivals aidés par la Région selon le montant de la subvention accordée en 2012.....	49
Figure 34 : Ventilation des subventions accordées par la Région par département en 2012 (en valeur absolue).....	49
Figure 35 : Evolution du nombre d'accréditations aux professionnels (Festival et Marché) à Cannes entre 2003 et 2013.....	50
Figure 36 : Evolution du nombre d'accréditations presse à Cannes entre 2003 et 2013.....	50
Figure 37 : Part des longs métrages sélectionnés et primés dans au moins un festival.....	51
Figure 38 : Part des courts métrages sélectionnés et primés dans au moins un festival .....	52
Figure 39 : Part des documentaires sélectionnés et primés dans au moins un festival.....	52
Figure 40 : Part des fictions TV sélectionnées et primées dans au moins un festival .....	53
Figure 41 : Ventilation des films de long métrage de cinéma aidés par la région PACA entre 2003 et 2012 par nombre d'entrées générées en salles.....	53
Figure 42 : Comparaison des taux de croissance des entrées en salles et des recettes guichets en région PACA.....	54
Figure 43 : Evolution du prix moyen du billet en région PACA et en France .....	55
Figure 44 : Evolution des indices de fréquentation en région PACA et en France .....	55
Figure 45 : Evolution du parc cinématographique en région PACA.....	56
Figure 46 : Nombre d'établissements Art et Essai en région PACA .....	56

# 1. Evolution du soutien à la création et à la production

## 1.1. Présentation des dispositifs d'aides

Les informations ci-dessous ont été tirées du site internet [www.regionpaca.fr](http://www.regionpaca.fr). Elles donnent un panorama général des dispositifs d'aide à la création et à la production audiovisuelle et cinématographique en région PACA.

Il est important de noter que ces informations sont valables pour l'année 2012, pas nécessairement pour les années précédentes : c'est le cas notamment des conditions d'attribution de certaines aides (aide à l'écriture, aide au développement) qui ont évolué au fil des années, comme il l'est précisé plus loin dans le document. Par ailleurs, au cours des dix dernières années, les mesures elles-mêmes ont évolué. Certaines mesures d'aide sont apparues (la mise en place d'une aide à la création pour les projets groupés en 2009, d'une aide à la production pour les films d'animation en 2010, ainsi que d'une aide au développement de projets transmedia et web en 2013), d'autres ont évolué dans leur forme (comme l'aide à la production pour les documentaires qui distingue désormais une aide pour les documentaires avec diffuseur éligible au COSIP et un aide pour les documentaires sans diffuseur éligible au COSIP).

### 1.1.1. Les aides à la création

#### **Les bourses de recherche (mises en place en 2006)**

Elles sont destinées à soutenir le travail d'un auteur réalisateur résidant en Provence-Alpes-Côte d'Azur, qui souhaite, comme un artiste en résidence, avoir le temps et les moyens de faire mûrir une nouvelle proposition (tout format, tout genre) dans une œuvre déjà bien engagée.

Le bénéficiaire doit justifier de cinq films distribués ou diffusés commercialement ou dans divers circuits de diffusion.

L'aide est plafonnée à 10 000 EUR et n'est accordée qu'une seule fois à un même bénéficiaire. Elle vient souvent compléter une aide à l'écriture.

#### **Les bourses d'aide à l'écriture**

Elles s'adressent à tout réalisateur ou scénariste justifiant de sa résidence en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, proposant un projet de film de long-métrage de fiction ou de documentaire, pouvant justifier du soutien d'un producteur ainsi que d'une expérience avérée de réalisation ou de formation dans le cinéma ou l'audiovisuel.

L'aide est plafonnée à 7 000 EUR pour les longs métrages de fiction et à 5 000 EUR pour les documentaires.

#### **Les bourses d'aide au développement**

Elles sont accordées aux sociétés de production installées en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, ou à des structures extérieures, si toutefois l'auteur ou le réalisateur est domicilié en région Provence-Alpes-Côte d'Azur, proposant un projet de long métrage de fiction ou de documentaire.

Elles sont destinées à participer aux frais de repérages, démarches auprès des diffuseurs, coproducteurs...

L'aide est plafonnée à 7 000 EUR pour le long métrage de fiction et à 5 000 EUR pour le documentaire.

### **L'aide aux projets groupés (mise en place en 2009)**

Elle est destinée aux sociétés de production résidant en région Provence-Alpes-Côte d'Azur depuis 2 ans minimum, ayant au moins 3 années d'exercice, ayant produit au moins cinq programmes audiovisuels et/ou cinématographiques diffusés à la télévision ou exploités en salles, et qui souhaitent développer un ensemble de projets dit projets groupés.

L'ensemble peut réunir des projets d'un même genre ou de genres différents (fiction, documentaire, animation).

## **1.1.2. Les aides à la production**

### **Long-métrage de cinéma**

Elles sont accordées aux sociétés de production présentant des œuvres de long-métrage destinées aux salles de cinéma, qui sont tournées à 50% au minimum (ou au moins trois semaines) sur le territoire régional et dont 20% du financement sont acquis au moment du dépôt du dossier.

L'aide est plafonnée à 200 000 EUR et prend la forme d'avance sur recettes remboursable (plancher 100 000 EUR).

### **Court-métrage de fiction**

Elles sont destinées aux sociétés de production présentant des œuvres de fiction de moins de 60 minutes, qui sont tournées à 80% minimum sur le territoire régional ou dont l'auteur, ou le réalisateur, ou le producteur sont domiciliés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'aide est plafonnée à 30 000 EUR ; le plancher est de 15 000 EUR.

### **Fiction télévisée**

Elles sont destinées aux sociétés de production portant des œuvres de fiction télévisée qui présentent une garantie de diffusion et qui sont tournées à 50% au minimum sur le territoire régional.

L'aide est plafonnée à 100 000 EUR, le plancher est de 75 000 EUR.

### **Documentaire et série documentaire**

Elles sont destinées aux sociétés de production ou associations présentant des œuvres de documentaire de création, qui sont tournées à 50% au minimum sur le territoire régional ou dont l'auteur, ou le réalisateur, ou le producteur sont domiciliés en région Provence-Alpes-Côte d'Azur.

L'aide est plafonnée à 50 000 EUR pour les longs-métrages destinés à une diffusion en salles de cinéma (plancher de 15 000 EUR), à 25 000 EUR pour les documentaires avec diffuseur éligible au COSIP (plancher de 15 000 EUR) et à 15 000 EUR pour les documentaires sans diffuseur éligible au COSIP.

### **Films d'animation (mises en place en 2010)**

Elles sont destinées aux sociétés de production, basées en région ou non, présentant des œuvres d'animation de court métrage, de long métrage destinées à une exploitation en salles, d'unitaire ou de série destinées à une diffusion télévisuelle.

L'aide est plafonnée à 200 000 EUR pour les longs métrages (elle prend la forme d'une avance sur recettes), à 100 000 EUR pour les unitaires et séries télévisées, et à 30 000 EUR pour les courts métrages.



## 1.2. Analyse statistique de l'évolution du soutien à la création et à la production sur la période 2003-2012

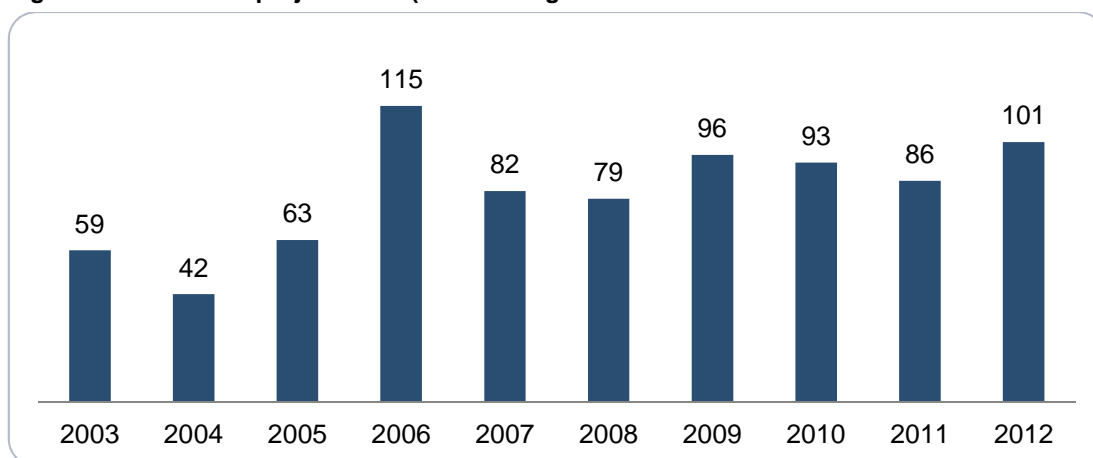
### 1.2.1. Nombre de projets aidés

#### Approche globale

Toutes catégories confondues, le nombre de projets aidés est passé de 59 à 101 entre 2003 et 2012 (+71%).

2006 apparaît comme une année record, avec 115 projets aidés, tandis que 2004 a vu le nombre le plus faible de projets aidés sur l'ensemble de la période avec seulement 42 projets aidés. Depuis 2007, le nombre de projets aidés est plus stable d'une année sur l'autre. En moyenne, la Région a soutenu 82 projets par an sur les 10 dernières années. Cette moyenne est de 91 projets par an sur la seconde moitié de la période étudiée.

Figure 1 : Nombre de projets aidés (toutes catégories confondues)



Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

#### Approche par catégorie de projet

*Les conditions d'attribution des aides à l'écriture et des aides au développement ont évolué. Avant 2011, les projets de fiction TV, d'animation et de court métrage pouvaient prétendre à ce type d'aide. Depuis 2011, ce type d'aide est uniquement réservé aux projets de long métrage et de documentaire. En effet, du fait de la faible transformation des projets d'écriture en projets de tournage, il a été décidé de réorienter ces aides vers d'autres actions plus structurantes (en particulier des actions de formation).*

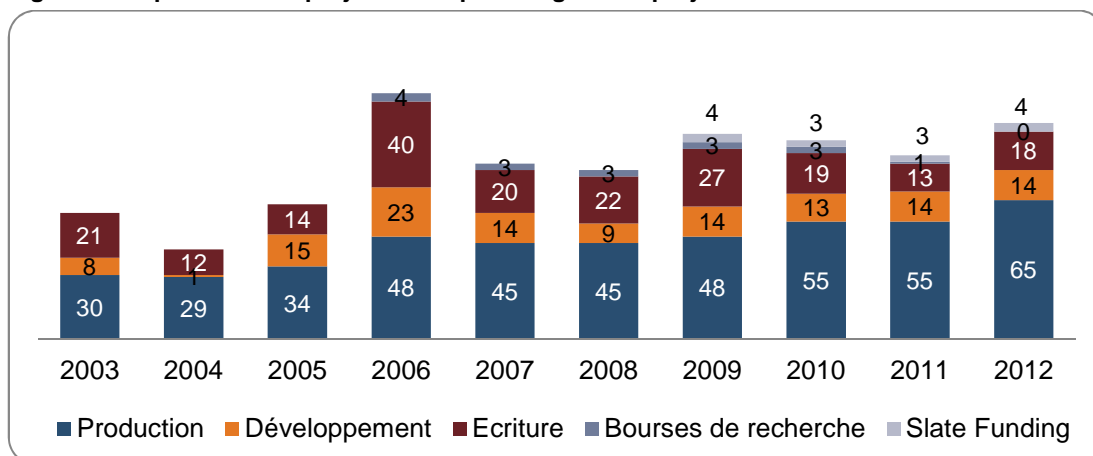
Les projets de production représentent la majorité des projets aidés par la Région PACA. Leur poids s'est même renforcé depuis 10 ans. Avec 30 projets soutenus en 2003, ils comptaient pour 50.8% du total des projets. En 2012, avec 65 projets aidés, ils en représentaient 64.4% (+13.5 points).

Les projets de création (développement, écriture, bourses de recherche, projets groupés) comptaient symétriquement pour 49.2% du total des projets en 2003, et pour 35.6% en 2012 (-13.5 points). Parmi les projets de création, les projets d'écriture ont plutôt diminué sur la période 2003-2012, passant de 35.6% à 17.8% (-17.8 points). Cela s'explique notamment par l'évolution des conditions d'attribution de ce type d'aide (cf. ci-dessus). La part des projets de recherche reste marginale depuis la mise en place des bourses de recherche : entre 3 et 4 projets aidés entre 2006 et 2010, seulement 1 en 2011 et aucun en 2012<sup>1</sup>. La part des projets de développement s'avère stable en considérant l'ensemble de la période, puisqu'elle passe de 13.6% à 13.9% (+0.3 point). Le nombre de projets de développement

<sup>1</sup> Seulement 1 projet de recherche a été déposé en 2012, mais celui-ci n'a pas été sélectionné pour recevoir une aide.

soutenus est extrêmement stable depuis 2007 : entre 13 et 14 projets aidés tous les ans (à l'exception de 2008). La part des projets groupés demeure également marginale depuis la mise en place de l'aide aux projets groupés en 2009, mais régulière : de 3 à 4 projets sont ainsi aidés tous les ans.

**Figure 2 : Répartition des projets aidés par catégorie de projet**



Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

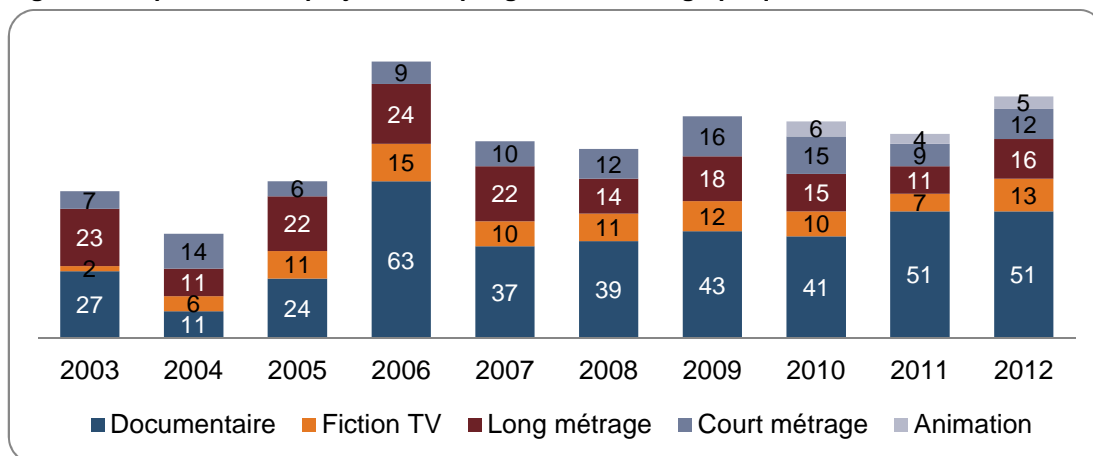
Parmi l'ensemble des projets aidés (production, développement, écriture), le poids des projets de long métrage baisse entre 2003 et 2012, passant de 39% à 16.5% (-22.5 points). Cela reflète une baisse du nombre de projets aidés : en moyenne, 20.5 projets de longs métrages par an étaient aidés par la Région PACA entre 2003 et 2007, le chiffre est tombé à 15 entre 2008 et 2012. Cette baisse concerne essentiellement les projets de développement (4.8 projets/an aidés en moyenne entre 2003 et 2007, contre 2.8 entre 2008 et 2012) et surtout d'écriture (de 7.8 projets aidés/an à 2.8 sur les mêmes périodes). Les projets de production sont quant à eux plutôt en hausse sur la décennie : 7.8 projets aidés par an entre 2003 et 2007 et 9.2 projets/an entre 2008 et 2012.

La part des projets de documentaire est passée de 45.8% en 2003 à 52.6% en 2012 (+6.8 points), pour un nombre moyen de projets aidés passant de 32 par an entre 2003 et 2007 à 45 entre 2008 et 2012. Toutes les catégories de projet profitent de cette hausse sur la période : la moyenne annuelle de projets de production passe de 16 en 2003-2007 à 23 en 2008-2012, celle des projets de développement passe de 5.6 à 8.4, tandis que les projets aidés en écriture passent de 10.8 à 13.4 sur les mêmes périodes.

La part des projets de fiction TV augmente sur 10 ans pour passer de 3.4% en 2003 à 13.4% en 2012 (+10 points). Cela traduit essentiellement une augmentation du nombre de projets produits (en moyenne 6.6 projets par an entre 2003 et 2007, 9.4 projets par an entre 2008 et 2012). A noter que l'année 2012 est une année record en nombre de projets de production de fiction TV aidés par la Région PACA, alors que 2011 figurait parmi les années les plus creuses pour ce type de projet.

Le nombre de projets de court métrage fluctue sur la période (de 6 à 16) pour un poids qui oscille entre 8% et 33% selon les années. En moyenne, le nombre de projets de production est plus important sur la deuxième moitié de la décennie : 9.6 projets aidés par an contre 6.8 sur la première moitié. Il faut noter que des projets peuvent être retenus mais pas aidés car tournés finalement dans une autre région (idem pour les longs métrages). En revanche, les projets de fiction et série TV retenus se concrétisent en général.

Le nombre de projets d'animation soutenu est régulier depuis l'introduction des aides à l'animation en 2010 : en moyenne 5 projets par an sont soutenus, dont les ¾ correspondent à des projets de production. L'animation est pour le moment le genre qui rassemble le plus faible nombre de projets aidés (en moyenne 5.5% du total des projets aidés sur les 3 dernières années).

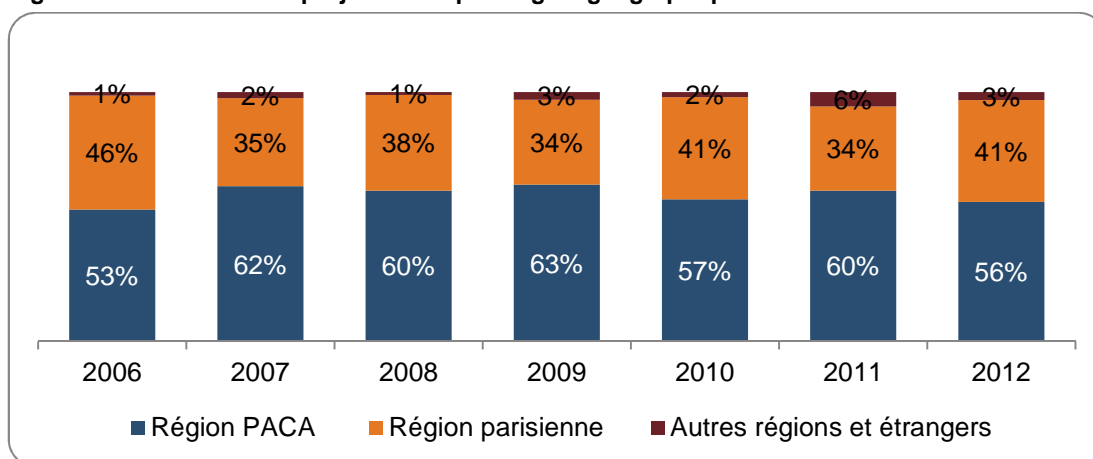
**Figure 3 : Répartition des projets aidés par genre cinématographique et audiovisuel**

Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

### Approche par origine géographique des demandes

*Les bourses de recherche, les aides aux projets groupés et les aides à l'écriture (à partir de 2006) sont réservées aux auteurs, réalisateurs ou sociétés de production résidant en région PACA.*

La ventilation des projets aidés par origine géographique des demandes reste plutôt stable sur la période 2006-2012. La part des projets aidés dont les demandes proviennent de la région PACA passe de 53% à 56%, ce chiffre est néanmoins en baisse par rapport à 2009 où 63% des projets aidés venaient de PACA. La part des projets aidés dont les demandes proviennent de la région parisienne passe quant à elle de 46% à 41% (en hausse toutefois par rapport à 2009 et 2011, où la part de la région parisienne était descendu à 34%). La part des projets aidés dont les demandes proviennent d'autres régions de France ou de l'étranger reste marginale sur la période fluctuant entre 1 et 3% (avec un plus haut historique à 6% en 2011).

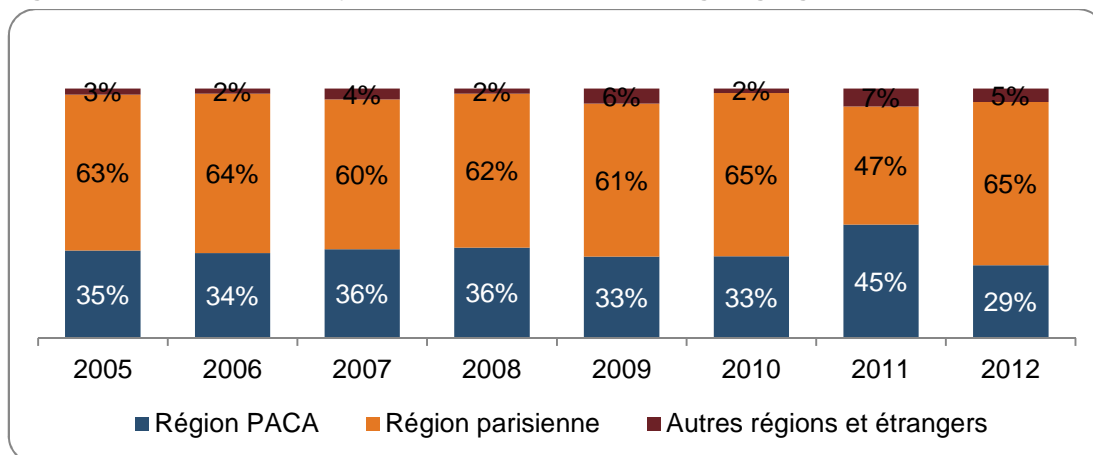
**Figure 4 : Ventilation des projets aidés par origine géographique des demandes**

Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

La part des projets régionaux est notamment gonflée par les aides à l'écriture, les aides aux projets groupés et les bourses de recherche réservées aux porteurs de projets installés en région. Si l'on ne retient que les projets de production aidés par la Région, la part des projets régionaux s'établit à 35% en moyenne contre 61% pour les projets parisiens et 4% pour les projets venant des autres régions ou de l'étranger. Il est à noter que le nombre de projets de production portés par des acteurs régionaux et aidés par la Région reste extrêmement stable d'une année sur l'autre : entre 16 et 18 projets aidés tous les ans depuis 2006 avec un pic à 25 en 2011. 2010 et 2012 se caractérisent en revanche par un nombre

exceptionnellement élevé de projets venant de la région parisienne (36 projets contre 28 projets par an en moyenne sur le reste de la période).

**Figure 5 : Ventilation des projets de production aidés par origine géographique des demandes**



Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

Il convient également de souligner qu'au sein de la région PACA, la quasi-totalité des projets aidés vient du département des Bouches-du-Rhône et en particulier de la ville de Marseille, reflétant en cela l'origine des projets déposés.

## 1.2.2. Taux de sélectivité

### Approche globale

23.8% des projets déposés en 2012 ont été sélectionnés pour recevoir une aide, contre 33.3% en 2005 (*données non disponibles pour 2003 et 2004*). En moyenne 26.6% des projets déposés entre 2005 et 2012 ont bénéficié d'une aide de la Région.

Cela correspond en moyenne à 377 projets déposés par an et à pratiquement 90 projets annuels faisant l'objet d'un soutien de la Région. Si l'on excepte l'année 2005 caractérisée par un faible nombre de projets déposés (seulement 207), la moyenne des dossiers reçus tous les ans s'élève alors à 401 entre 2006 et 2012 pour 92 projets effectivement soutenus, soit un taux de sélectivité de 23.0%.

**Tableau 1 : Taux de sélectivité des projets**

	2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Moyenne 2005-2012
<b>Nombre de projets déposés</b>	207	421	425	321	450	449	351	390	377
<b>Nombre de projets aidés</b>	69	115	82	81	97	93	86	93	89.5
<b>Taux de sélectivité</b>	33.3%	27.3%	19.3%	25.2%	21.6%	20.7%	24.5%	23.8%	26.6%

Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

### Approche par catégorie de projets

Avec des taux de sélectivité de respectivement 23% et 24.5%, les aides à la production et les aides à l'écriture apparaissent comme étant les plus sélectives. Ce sont par ailleurs les aides les plus souvent sollicitées (respectivement 228 et 92.5 projets déposés en moyenne tous les ans), mais aussi les plus souvent accordées (respectivement 50 et 21.6 dossiers aidés tous les ans).

Si le nombre de projets aidés en production augmente régulièrement entre 2005 et 2012 (40 projets aidés en 2005, 65 en 2012), le taux de sélectivité oscille selon les années entre 18% et 24% (si l'on excepte le taux exceptionnellement élevé en 2005 de 34.2%). Le nombre de

dossiers déposés est significativement plus élevé depuis 2009 (en moyenne 268 dossiers par an contre 188 entre 2005 et 2008), de même que le nombre de dossiers aidés (en moyenne 56 dossiers aidés par an depuis 2009 contre 45 entre 2005 et 2008).

Les aides à l'écriture ont connu une baisse importante du nombre de projets déposés en 2011, conséquence directe de l'arrêt des aides pour certains types de projets (courts métrages, fictions TV) : 116 projets étaient déposés tous les ans entre 2005 et 2010, contre seulement 50 en moyenne par an en 2011 et 2012. Le nombre de projets aidés baisse également mais de façon moins spectaculaire passant de 23.6 (et même 20, si l'on excepte l'année 2006 marquée par un nombre très important de projets aidés : 40) à 15.5.

Les autres aides à la création se révèlent a contrario moins sélectives, en particulier les aides groupées et les bourses de recherches. Néanmoins, dans ces deux catégories, le nombre de projets aidés reste faible (3 à 4 par an, avec même une baisse très nette en 2011 et 2012 des bourses de recherche), les projets déposés ne dépassant qu'exceptionnellement la dizaine.

Concernant les aides au développement, il est à noter la stabilité du nombre de projets aidés entre 2009 et 2012 (entre 13 et 14 projets par an), ce qui se traduit par une assez forte variabilité du taux de sélectivité (entre 24.5 et 34% sur cette dernière période).

**Tableau 2 : Taux de sélectivité des projets par type de projet**

		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Moyenne
<b>Production</b>	Projets déposés	117	201	248	185	265	266	251	288	228
	Projets aidés	40	48	45	45	48	55	55	65	50
	<b>Taux de sélectivité</b>	<b>34.2%</b>	<b>23.9%</b>	<b>18.1%</b>	<b>24.3%</b>	<b>18.1%</b>	<b>20.7%</b>	<b>21.9%</b>	<b>22.6%</b>	<b>23.0%</b>
<b>Ecriture</b>	Projets déposés	57	139	130	86	113	114	47	54	92.5
	Projets aidés	14	40	20	22	27	19	13	18	21.6
	<b>Taux de sélectivité</b>	<b>24.6%</b>	<b>28.8%</b>	<b>15.4%</b>	<b>25.6%</b>	<b>23.9%</b>	<b>16.7%</b>	<b>27.7%</b>	<b>33.3%</b>	<b>24.5%</b>
<b>Développement</b>	Projets déposés	33	73	42	41	56	53	45	41	48
	Projets aidés	15	23	14	9	14	13	14	14	14.5
	<b>Taux de sélectivité</b>	<b>45.5%</b>	<b>31.5%</b>	<b>33.3%</b>	<b>22.0%</b>	<b>25.0%</b>	<b>24.5%</b>	<b>31.1%</b>	<b>34.1%</b>	<b>30.9%</b>
<b>Slate Funding</b>	Projets déposés	-	-	-	-	11	9	4	6	7.5
	Projets aidés	-	-	-	-	4	3	3	4	3.5
	<b>Taux de sélectivité</b>	-	-	-	-	<b>36.4%</b>	<b>33.3%</b>	<b>75.0%</b>	<b>66.7%</b>	<b>52.9%</b>
<b>Bourses de recherche</b>	Projets déposés	-	8	5	9	5	7	4	1	5.6
	Projets aidés	-	4	3	3	3	3	1	0	2.4
	<b>Taux de sélectivité</b>	-	<b>50.0%</b>	<b>60.0%</b>	<b>33.3%</b>	<b>60.0%</b>	<b>42.9%</b>	<b>25.0%</b>	<b>0.0%</b>	<b>38.7%</b>

Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

Les aides au long métrage et plus encore au court métrage se révèlent particulièrement sélectives : ainsi 23.3% des projets déposés en long métrage (production, écriture et développement) sont soutenus et seulement 14% des projets de court métrage. Les projets de documentaires sont dans la moyenne avec 26.8% des projets déposés qui bénéficient d'une aide de la Région. Les projets de fiction TV et d'animation bénéficient de taux de sélectivité plus élevés avec respectivement 38.6% et 39.2% des projets déposés soutenus par la Région.

Les projets de courts métrages, bien qu'en baisse ces deux dernières années, sont en moyenne plus nombreux sur la deuxième moitié de la période : 98 projets déposés par an

depuis 2009 contre 67 projets avant. Le nombre de projets soutenus a également légèrement progressé : 13 en moyenne sont aidés tous les ans depuis 2009 contre 9 entre 2005 et 2008.

Le nombre de projets de longs métrages soutenus a en revanche légèrement diminué depuis 2009 (15 projets aidés par an contre 21.5 avant 2008), alors que le nombre de projets déposés a quant à lui légèrement progressé (passant de 76 avant 2008 à 80 après 2009). Le taux de sélectivité a donc logiquement baissé passant de 27.9% entre 2005 et 2008 à 18.8% entre 2009 et 2012.

Concernant les fictions TV, il est à souligner que le nombre de projets déposés est en moyenne inférieur entre 2009 et 2012 à celui constaté entre 2005 et 2008 (passant de 33 à 27.5 entre les deux périodes). Le nombre de fictions TV aidés est quant à lui relativement stable (passant de 11.7 à 10.5), ce qui se traduit par un taux de sélectivité en hausse (passant de 35.7% à 41.4%).

Après la fiction TV, l'animation est la catégorie qui attire le moins de projets : seulement 13 projets en moyenne déposés chaque année depuis la mise en place de l'aide à l'animation en 2010. Le nombre de projets déposés était cependant pratiquement 2 fois plus élevé en 2010 que les deux années suivantes. Le nombre de projets soutenus apparaît quant à lui plutôt stable sur les trois années (environ 5 par an). Le taux de sélectivité se dégrade donc sur la période.

**Tableau 3 : Taux de sélectivité des différents genres cinématographiques et audiovisuels des projets de production, de développement et d'écriture**

		2005	2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Moyenne
<b>Documentaire</b>	Projets déposés	72	214	210	150	199	197	162	175	172
	Projets aidés	28	61	37	39	43	41	51	51	44
	<b>Taux de sélectivité</b>	<b>38.9%</b>	<b>28.5%</b>	<b>17.6%</b>	<b>26.0%</b>	<b>21.6%</b>	<b>20.8%</b>	<b>31.5%</b>	<b>29.1%</b>	<b>26.8%</b>
<b>Court métrage</b>	Projets déposés	31	68	96	73	105	107	88	91	82
	Projets aidés	6	9	10	12	16	15	9	12	11
	<b>Taux de sélectivité</b>	<b>19.4%</b>	<b>13.2%</b>	<b>10.4%</b>	<b>16.4%</b>	<b>15.2%</b>	<b>14.0%</b>	<b>10.2%</b>	<b>13.2%</b>	<b>14.0%</b>
<b>Long métrage</b>	Projets déposés	78	90	79	58	95	74	64	86	78
	Projets aidés	24	26	22	14	18	15	11	16	18
	<b>Taux de sélectivité</b>	<b>30.8%</b>	<b>28.9%</b>	<b>27.8%</b>	<b>24.1%</b>	<b>18.9%</b>	<b>20.3%</b>	<b>17.2%</b>	<b>18.6%</b>	<b>23.3%</b>
<b>Fiction TV</b>	Projets déposés	26	41	35	31	35	36	20	19	30
	Projets aidés	11	15	10	11	12	10	7	13	11
	<b>Taux de sélectivité</b>	<b>42.3%</b>	<b>36.6%</b>	<b>28.6%</b>	<b>35.5%</b>	<b>34.3%</b>	<b>27.8%</b>	<b>35.0%</b>	<b>68.4%</b>	<b>38.6%</b>
<b>Animation</b>	Projets déposés	-	-	-	-	-	19	9	12	13
	Projets aidés	-	-	-	-	-	6	4	5	5
	<b>Taux de sélectivité</b>	-	-	-	-	-	<b>31.6%</b>	<b>44.4%</b>	<b>41.7%</b>	<b>39.2%</b>

Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

### Approche par origine géographique des demandes

Les projets portés par des acteurs de la région PACA sont les plus nombreux à la fois en nombre de dossiers déposés et en nombre de projets soutenus. Rappelons que certaines aides (à l'écriture) sont réservées aux porteurs régionaux. Pourtant, le nombre de projets déposés par des porteurs régionaux tend à diminuer sur 2011 et 2012 alors que 2012 est une année record pour le nombre de projets déposés par des porteurs parisiens.

Le nombre de projets soutenus restant plus stable d'une année sur l'autre, cela se traduit par une évolution des taux de sélectivité.

Les taux de sélectivité concernant les projets régionaux sont ainsi les plus élevés de la période étudiée en 2011 et 2012, alors qu'ils sont parmi les plus bas de la période concernant les projets parisiens.

En moyenne, les taux de sélectivité sont plus élevés pour les projets originaires de la région PACA (22.8%), légèrement plus bas pour les projets parisiens (21.4%) et significativement inférieurs pour les projets venant d'autres régions françaises ou de l'étranger (15.5%).

Il est à souligner le rôle important joué par les acteurs implantés dans le département des Bouches du Rhône. Ils sont à l'origine de plus de 80% des projets régionaux déposés et de plus de 90% des projets régionaux aidés, reflétant ainsi un taux de sélectivité pour les projets émanant des Bouches-du-Rhône supérieur à la moyenne régionale (27.1%). Il est également à noter que ce taux s'est notablement renforcé au cours des deux dernières années, avec pratiquement 1/3 des projets déposés effectivement soutenus. 2011 et 2012 se caractérisent en effet par un faible nombre de projets déposés mais par un nombre stable de projets aidés.

**Tableau 4 : Taux de sélectivité des projets déposés en fonction de l'origine géographique des demandes**

		2006	2007	2008	2009	2010	2011	2012	Moyenne 2006-2012
<b>Région PACA</b>	Projets déposés	278	261	190	255	259	177	189	230
	<i>Dont Bouches-du-Rhône</i>	219	211	159	216	202	142	158	187
	Projets aidés	37	51	49	61	53	52	52	51
	<i>Dont Bouches-du-Rhône</i>	<i>nd</i>	46	42	57	50	45	50	48
	<b>Taux de sélectivité</b>	<b>13.3%</b>	<b>19.5%</b>	<b>25.8%</b>	<b>23.9%</b>	<b>20.5%</b>	<b>29.4%</b>	<b>27.5%</b>	<b>22.8%</b>
	<i>Dont Bouches-du-Rhône</i>	<i>nd</i>	<b>21.8%</b>	<b>26.4%</b>	<b>26.4%</b>	<b>24.8%</b>	<b>31.7%</b>	<b>31.6%</b>	<b>27.1%</b>
<b>Région parisienne</b>	Projets déposés	133	153	118	175	170	156	186	156
	Projets aidés	32	29	31	33	38	29	38	33
	<b>Taux de sélectivité</b>	<b>24.1%</b>	<b>19.0%</b>	<b>26.3%</b>	<b>18.9%</b>	<b>22.4%</b>	<b>18.6%</b>	<b>20.4%</b>	<b>21.4%</b>
<b>Autres régions et étranger</b>	Projets déposés	10	11	13	20	20	18	15	15
	Projets aidés	1	2	1	3	2	5	3	2
	<b>Taux de sélectivité</b>	<b>10.0%</b>	<b>18.2%</b>	<b>7.7%</b>	<b>15.0%</b>	<b>10.0%</b>	<b>27.8%</b>	<b>20.0%</b>	<b>15.5%</b>

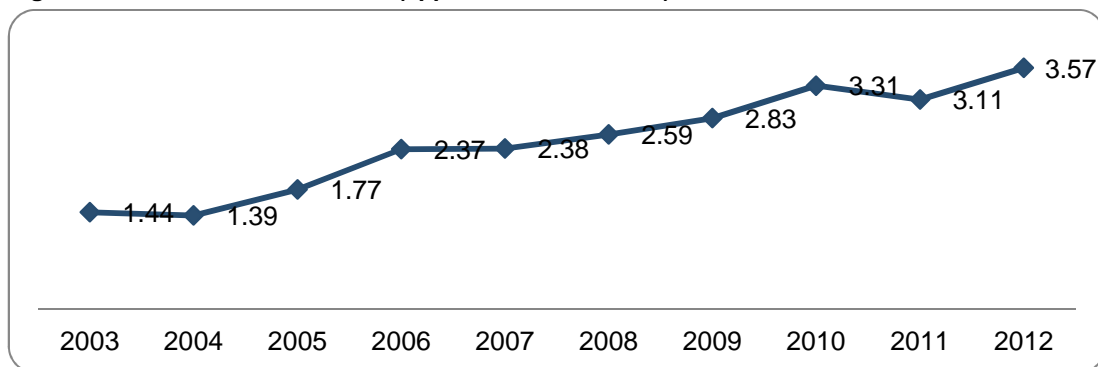
Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

### 1.2.3. Montant total des aides allouées

#### Approche globale

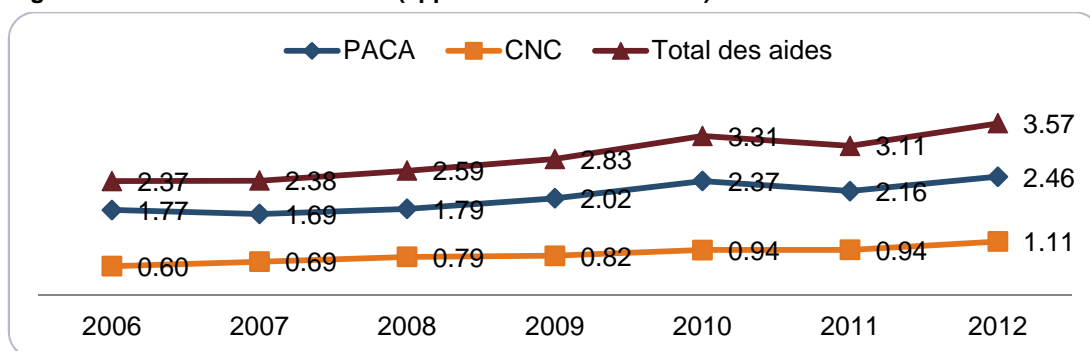
Le montant total des aides (apports du CNC inclus) passe de 1.4 million EUR en 2003 à 3.6 millions EUR en 2012 (+148.8%).



**Figure 6 : Montant total des aides (apports du CNC inclus) - En millions EUR**

Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

Sur la période 2006-2012, sans prendre en compte les apports du CNC, le montant total des aides passe de 1.8 million EUR à 2.5 millions EUR, soit une hausse de 39%. Cette hausse est de 50.7% en prenant en compte les apports du CNC.

**Figure 7 : Montant total des aides (apports du CNC dissociés) - En millions EUR**

Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

### Approche par catégorie de projets

*Les conditions d'attribution des aides à l'écriture et des aides au développement ont évolué. Avant 2011, les projets de fiction TV, d'animation et de court métrage pouvaient prétendre à ce type d'aide. Depuis 2011, ce type d'aide est uniquement réservé aux projets de long métrage et de documentaire.*

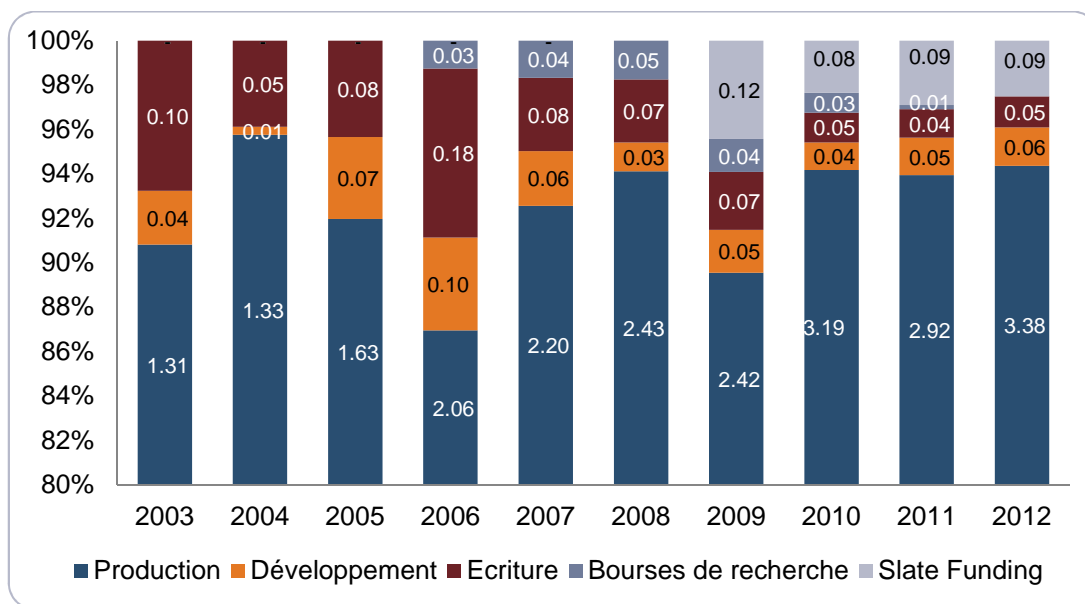
En moyenne sur la période 2003-2012, les aides à la production représentent 92.4% du total des aides. La part des aides à la production dans le total des aides est en augmentation, passant de 90.8% en 2003 à 94.4% en 2012.

De façon symétrique, la part des aides à la création (écriture, développement, recherche, projets groupés) est en baisse, passant de 9.5% à 5.6%.

Cependant, les parts relatives des aides à la production et à la création fluctuent régulièrement d'une année sur l'autre et sont comprises entre 87% et 96% pour les aides à la production et donc entre 4% et 13% pour les aides à la création.

Parmi les aides à la création, la part de l'aide à l'écriture dans le total des aides à la création diminue de manière significative sur la période 2003-2012, passant de 6.8% à 1.4% en 2012, ce qui s'explique notamment par l'arrêt de ces aides pour certaines catégories de projets. L'aide aux projets groupés représente dès sa première année de mise en place en 2009, 4.4% du total des aides. Sa part connaît une diminution sur les trois années suivantes (aux alentours de 2.5%). La part de l'aide à la recherche est quant à elle de 1.3% en 2006 (date d'apparition des bourses de recherche), mais nulle en 2012. La part de l'aide au développement est assez fluctuante, mais diminue globalement de 0.7 point sur l'ensemble de la période, passant de 2.4% à 1.7%.



**Figure 8 : Répartition des aides à la création par type de projet (apports du CNC inclus) - En millions EUR**

Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

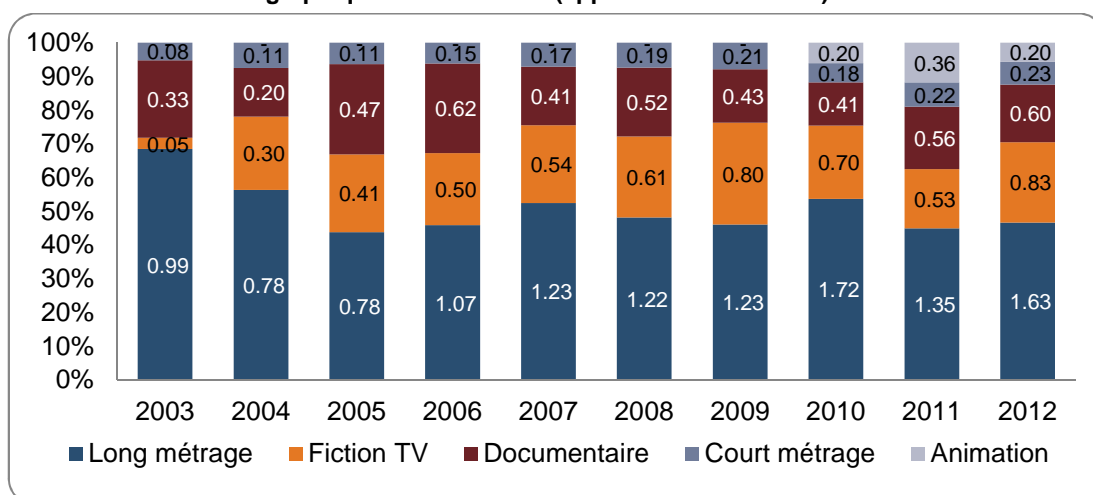
En moyenne sur la période 2003-2012, le long métrage représente pratiquement la moitié (49.7%) du total des aides attribuées par la Région PACA (en valeur). Malgré une hausse de plus de 65% des montants accordés, sa part dans les aides totales diminue néanmoins de 23 points entre 2003 et 2012, passant de 68.5% à 45.5%. La baisse est cependant moins prononcée si l'on compare à 2004, où la part du long métrage s'élevait à 56.3% (l'année 2003 étant assez atypique dans la ventilation entre long métrage et fiction TV). L'essentiel des 1.2 million EUR alloués tous les ans par la Région au long métrage correspond à des aides à la production (95.6% des aides en valeur).

La fiction TV est la 2<sup>ème</sup> catégorie bénéficiant des montants d'aides les plus importants avec une moyenne de 0.53 million EUR accordée par an depuis 2003, soit 20.5% des aides totales de la Région. Malgré une année 2011 en retrait par rapport aux années précédentes, la fiction TV voit sa part de marché se conforter au fil des ans passant de 21.7% en 2004 (l'année 2003 étant particulièrement basse) à 23.2% en 2012. 99.7% des aides attribuées à la fiction TV depuis 10 ans concernent des aides à la production.

La part du documentaire a tendance à s'effriter dans le total des aides sur la période 2003-2012, passant de 23% en 2003 à 16.7% en 2012. Sur la première moitié de la période, le documentaire rassemblait 21.5% des aides allouées, sa part tombe à 16.4% sur la période 2009-2012. La part des aides à la production est plus faible que dans le long métrage et la fiction TV, néanmoins 85% des aides attribuées au documentaire concerne des aides à la production.

La part du court métrage reste quant à elle stable sur la période oscillant entre 5% et 7.5% des aides perçues. 95% du montant des aides au court métrage concernent des aides à la production.

Sur les trois années d'existence du fonds d'aides à l'animation, cette catégorie a bénéficié en moyenne de 7.6% des montants alloués.

**Figure 9 : Répartition des aides à la production, au développement et à l'écriture par genre cinématographique et audiovisuel (apports du CNC inclus) - En millions EUR**

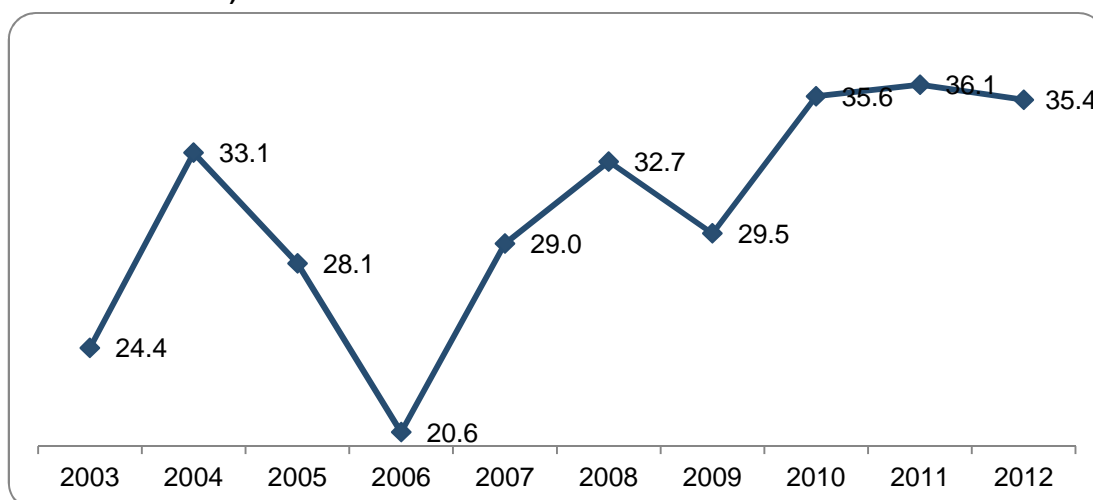
Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

#### 1.2.4. Montant de l'aide moyenne allouée par projet

##### Approche globale

Le montant de l'aide moyenne allouée par projet a progressé de 45.4% entre 2003 et 2012. Cette hausse est cependant artificielle car ne tient pas compte de la mise en place du « 1 pour 2 » en 2004 par le CNC. Si l'on compare les montants de l'aide moyenne entre 2004 et 2012, la croissance n'est plus que de 7.1%.

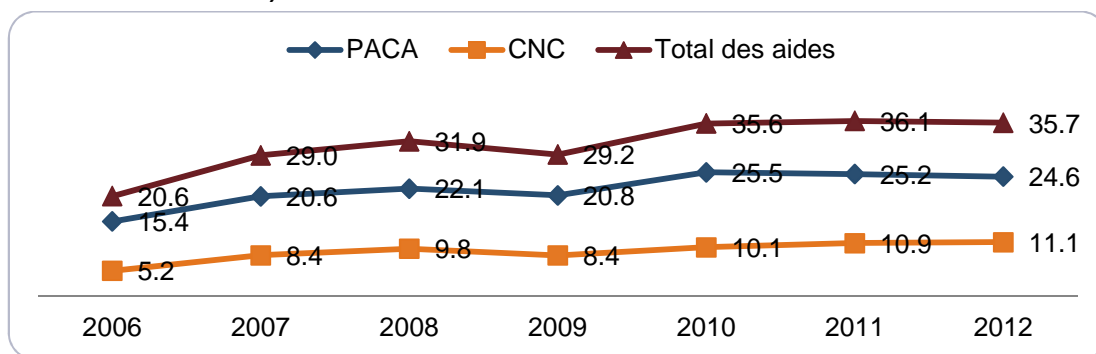
Le montant moyen s'établissait ainsi à 35 436 EUR par projet aidé en 2012 (toutes catégories confondues). Ce montant est stable sur les 3 dernières années considérées après une phase d'évolution plus heurtée entre 2004 et 2010. Le nombre important de projets documentaires soutenus en 2006 (notamment en écriture et en développement) explique en grande partie le point bas observé sur le graphique ci-dessous.

**Figure 10 : Montant de l'aide moyenne par projet sur la période 2003-2012 (apports du CNC inclus) - En milliers EUR**

Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

Si l'on ne prend en compte que la part des aides mises en œuvre directement par la Région, le montant moyen de l'aide passe de 15 400 EUR à 24 620 EUR entre 2006 et 2012 (*ventilation des aides non disponibles avant 2006*), soit une hausse de 59.9% sur la période. La baisse relative de 2009 s'explique par un nombre plus important de dossiers soutenus dans toutes les catégories couvertes.

**Figure 11 : Montant de l'aide moyenne par projet sur la période 2006-2012 (apports du CNC dissociés) - En milliers EUR**



Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

### Approche par catégorie de projet

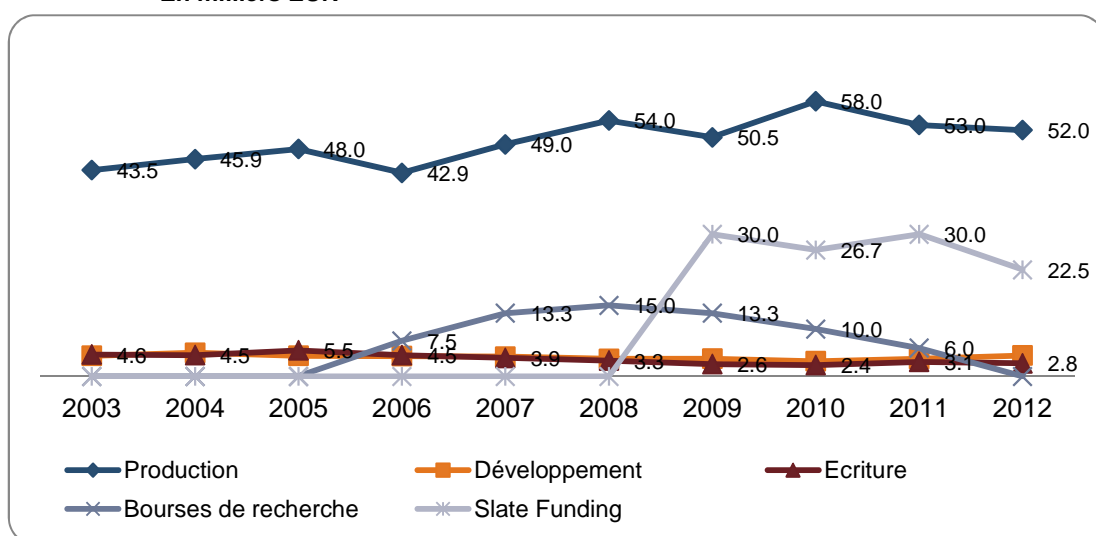
L'aide moyenne des projets de production se situe naturellement à un niveau bien plus important que l'aide moyenne de l'ensemble des projets de création : alors que la première se situe en moyenne sur la période 2003-2012 autour de 50 000 EUR, la seconde se situe autour de 5 000 EUR (hors projets groupés, 8 400 EUR en les intégrant). Néanmoins l'aide moyenne des projets de production et celle de l'ensemble des projets de création connaissent toutes deux un taux de croissance similaire sur la période 2006-2012: +21.8% pour la première et +21% pour la seconde.

L'aide moyenne des projets groupés se situe à un niveau bien plus important que l'aide moyenne des autres types de projets de création: elle s'élève à 30 000 EUR en 2009 et à 22 500 EUR en 2012 (-7.5% sur la période).

L'aide moyenne des projets de recherche passe de 7 500 EUR en 2006 à 15 000 EUR en 2008 (+77.8%) avant de connaître une baisse lente mais régulière les années suivantes, pour devenir nulle en 2012 (aucun projet de recherche n'est aidé en 2012).

L'aide moyenne des projets de développement reste stable sur l'ensemble de la période 2003-2012, passant de 4 375 EUR à 4 429 EUR, soit une croissance de 1.2%. Celle des projets d'écriture connaît une baisse de 40% sur la même période, passant de 4 630 EUR à 2 778EUR.

**Figure 12 : Aide moyenne des projets de création par type de projet (apports du CNC inclus) - En milliers EUR**



Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

Avec un montant moyen de 74 437 EUR, l'aide moyenne des projets de long métrage se situe à un niveau supérieur aux aides moyennes des autres projets. Elle s'élevait à

42 800 EUR en 2003 et à 101 800 EUR en 2012, soit une croissance de 137.7% sur l'ensemble de la période. Cette augmentation n'est cependant pas linéaire : l'aide moyenne aux projets de production de long métrage a notamment connu une baisse de 50.4% entre 2004 et 2005 et de 21.6% entre 2008 et 2009, due à un accroissement du nombre de projets en écriture et développement (caractérisés par des montants nettement inférieurs à ceux en production).

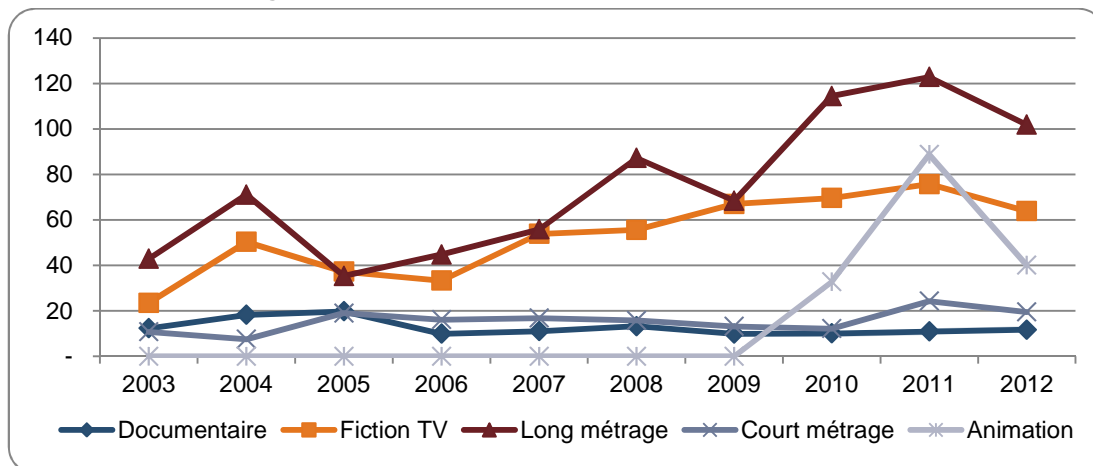
L'aide moyenne aux projets de fiction TV passe de 23 500 EUR en 2003 à 63 850 EUR en 2012, soit une hausse de 171.7% sur l'ensemble de la période. En moyenne sur la période, l'aide s'élève à 52 988 EUR par projet aidé. L'évolution de cette aide moyenne est assez régulière sur les 10 ans. Elle connaît néanmoins une baisse de 33.9% entre 2004 et 2006 (liée au développement de projets demandant des aides à l'écriture et au développement), puis une hausse de 127.8% jusqu'en 2011, et une nouvelle baisse de 15.7% entre 2011 et 2012 (liée à une augmentation importante du nombre de projets de production non suivie dans les mêmes proportions d'une augmentation du montant total alloué).

En moyenne, sur les trois années d'existence des aides à l'animation, le montant moyen des aides accordés s'élève à 53 805 EUR, soit un montant équivalent à celui proposé aux fictions TV. Ce chiffre moyen masque néanmoins d'importants écarts entre les années, avec notamment un pic en 2011 à plus de 88 000 EUR par projet et des aides entre 32 000 et 40 000 EUR en 2010 et 2012. Paradoxalement, l'année 2011 est celle qui a financé le moins de projets d'animation mais qui affiche l'enveloppe globale la plus élevée.

L'aide moyenne au court métrage augmente de 82% sur la période 2003-2012, passant de 10 700 EUR à 19 500 EUR. Cependant, les deux dernières années affichent une moyenne exceptionnellement élevée pour le court métrage : une moyenne de 21 900 EUR en 2011-2012 contre 13 900 EUR entre 2003 et 2010.

A l'inverse, l'aide moyenne au documentaire baisse de 4.7% sur la période 2003-2012, passant de 12 200 EUR à 11 600 EUR. La moyenne des aides accordés aux projets de documentaire s'élève néanmoins à 12 700 EUR sur la période.

**Figure 13 : Aide moyenne des projets de production, développement et écriture par genre cinématographique et audiovisuel (apports du CNC inclus) - En milliers EUR**



Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

## 2. Evolution des tournages accueillis sur le territoire

L'analyse faite ci-dessous repose sur les fichiers Excel dont dispose la Commission régionale du Film. Elle concerne donc les tournages ayant sollicité le soutien de la Commission régionale et/ou du réseau des Commissions locales, ou bien connus du réseau des Commissions sans avoir sollicité d'aide. Il est cependant probable que les tournages ainsi recensés ne soient pas exhaustifs.

En particulier, nous restons prudents dans l'analyse, car les méthodologies de recueil et de comparaison de données avant et après 2008 pour certaines données n'apparaissent pas homogènes. Afin de ne pas fausser l'interprétation qui pourrait être faite, il a donc été décidé de ne présenter des données que sur la période 2008-2013 quand la comparaison avec la période 2003-2007 s'avère impossible. Des séries historiques plus longues sont néanmoins produites quand elles se révèlent homogènes.

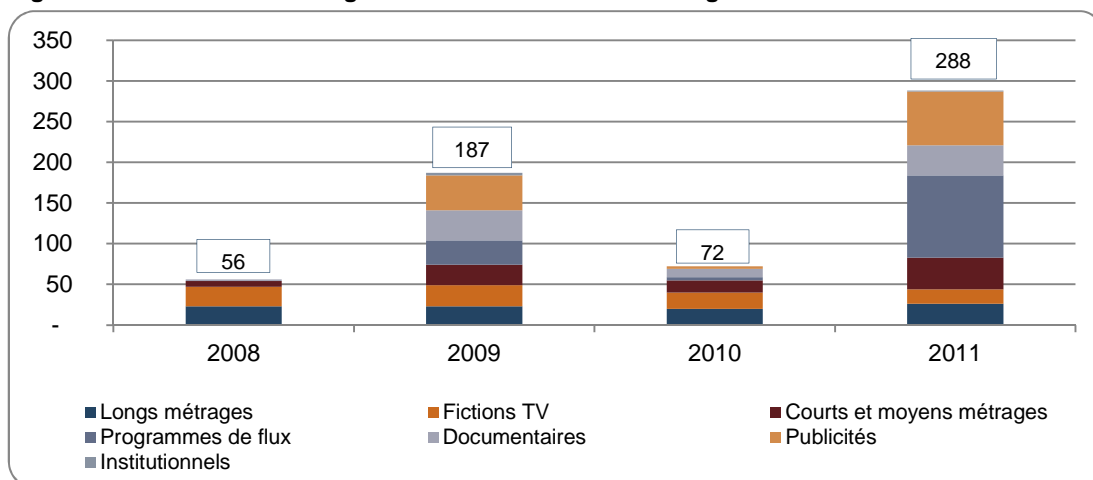
### 2.1. Nombre de tournages accueillis en PACA

Malgré une variabilité apparente du nombre de tournages accueillis d'une année sur l'autre, la région PACA est une région incontournable de tournages qu'il s'agisse de longs métrages, de fictions TV, mais aussi de publicités par exemple. Tous les genres audiovisuels sont ainsi représentés en région.

Les différences méthodologiques apparues dans la collecte et le suivi des données relatives au nombre de tournages accueillis dans la région avant et après 2008 rend impossible l'élaboration de commentaires sur la proportion des différentes catégories produites en région et sur leur évolution sur une période longue.

Il apparaît néanmoins qu'en-dehors des productions bénéficiant pour partie des aides de la Région (longs métrages, fictions TV, courts métrages), les programmes de flux et les publicités (qui ne bénéficient pas d'aides publiques) sont également régulièrement tournés en région PACA, mais dans des proportions qui se révèlent beaucoup plus aléatoires que les tournages de courts et moyens métrages, de fictions TV et de longs métrages.

Figure 14 : Nombre de tournages accueillis sur le territoire régional PACA



Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

## 2.2. Une attractivité « naturelle » de la région...

La région PACA dispose en effet d'atouts importants qui la rendent suffisamment attractive pour attirer de nombreux tournages en-dehors de toute aide financière. Ainsi, selon Film France, sur les 413 jours de tournage réalisés en 2012 en PACA sur des longs métrages, seuls 159 jours, soit 38.5%, correspondaient à des jours ayant bénéficié d'une aide de la collectivité. Autrement dit plus de 60% des jours tournés se feraient sans subvention locale. La région peut ainsi s'appuyer sur un terreau propice à la création et à la production artistique. La politique cinéma conduite par la Région agit comme un levier et un outil de renforcement de la filière. A part Ile de France dont seulement 29% des jours tournés correspondent à des jours aidés et Basse Normandie où 100% des jours tournés se sont faits sans aide (mais dans un contexte différent, s'agissant d'un total de seulement 106 jours dans une région ne disposant pas de fonds de soutien), aucune autre région ne fait preuve d'une telle attractivité. Notamment, en Rhône-Alpes, 3<sup>ème</sup> région de tournage (en nombre de jours) après Ile de France et PACA, 100% des jours tournés en 2012 avaient fait l'objet d'une aide régionale. En Aquitaine (4<sup>ème</sup> région), 73% des jours de tournage avaient fait l'objet d'une subvention de la Région.

Ces atouts « naturels » de la région existent historiquement et demeurent présents. Dans un communiqué de presse de janvier 2006 portant sur l'accueil des tournages étrangers en France et intitulé « PACA, première région de France pour les tournages étrangers », Film France présentait les atouts de la région de façon synthétique (Cf. encadré ci-dessous). Les entretiens conduits par ailleurs dans le cadre de cette mission confirment cette vision des atouts naturels de la région, même si le nombre de bureaux d'accueil a évolué depuis la publication de ce communiqué :

**Figure 15 : Les atouts de la région PACA pour attirer les tournages étrangers présentés par Film France en 2006**

**PACA, un patrimoine exceptionnel et huit commissions du film**

Avec 39% des tournages étrangers en France en 2005, répartis de manière homogène entre tous les types de productions (long-métrage, fiction, pub, doc, flux), la région Provence-Alpes-Côte d'Azur s'impose donc comme la première destination en France des producteurs étrangers. Ces résultats s'expliquent par un patrimoine culturel et géographique exceptionnel, puisque la Région réunit aussi bien le littoral méditerranéen que les Alpes, soient des décors et des lumières uniques. De plus, PACA bénéficie de la notoriété mondiale de plusieurs villes ou zones, comme Cannes et le Lubéron, qui vient d'accueillir l'intégralité du tournage de « *A Good Year* » de Ridley Scott (12 semaines). Enfin, son territoire est couvert par sept bureaux d'accueil départementaux ou municipaux, que coordonne la commission régionale du film, ce qui assure une excellente assistance aux productions. PACA est largement en tête pour les tournages de publicités avec 30 productions qui représentent 40 % de ses journées de tournage étrangers. Il s'agit notamment de films de voitures, très souvent tournés sur les hauteurs des Alpes-Maritimes.

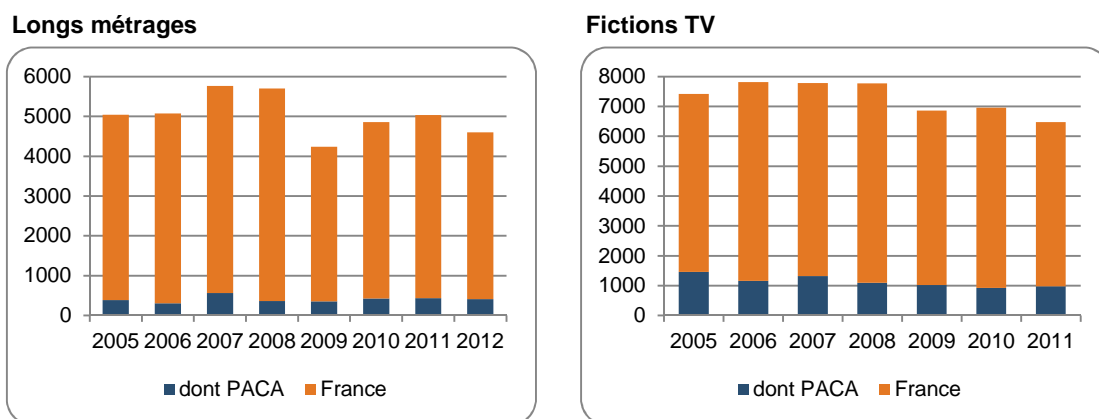
Source : Film France, Communiqué de presse « PACA, première région de France pour les tournages étrangers », janvier 2006

## 2.3. ... qui la classe en tête des régions

Que ce soit pour le tournage de longs métrages ou de fictions TV français, la région PACA se classe systématiquement en deuxième position (en nombre de jours de tournages accueillis) derrière Ile de France selon les données collectées par Film France depuis 1998.

La part de marché de la région est plus élevée sur la fiction TV que sur le long métrage : en moyenne elle s'élève à 18.5% pour la fiction TV entre 2005 et 2011 et à 8.8% pour le long métrage entre 2005 et 2012. Néanmoins, tandis que la part de la région sur le long métrage tend à se renforcer sur les dernières années (en moyenne 9.6% entre 2009 et 2012 contre 8.1% entre 2005 et 2008), elle tend à diminuer dans le secteur de la fiction (16.7% en moyenne entre 2008 et 2011 contre 20.8% avant 2008).

**Figure 16 : Comparaison de l'évolution des tournages de longs métrages et fictions TV en France et PACA (en nombre de jours)**

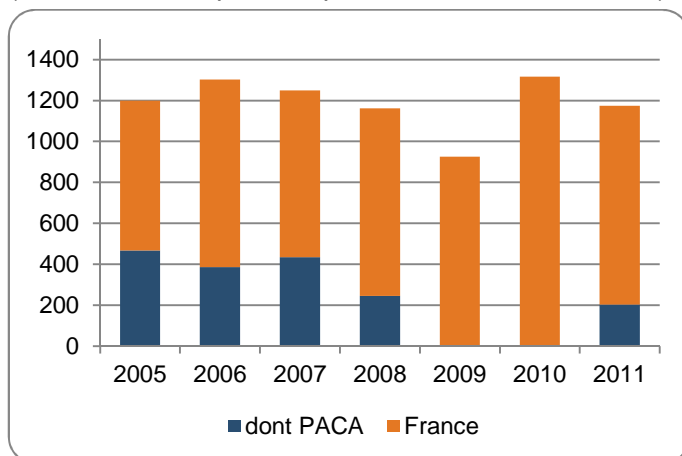


Source : Film France

En ce qui concerne l'accueil de tournages étrangers (incluant les longs et courts métrages, fictions TV, documentaires, films publicitaires, clips vidéo...), la région PACA se classe à la 1<sup>ère</sup> ou 2<sup>ème</sup> place selon les années, en concurrence avec Ile de France. Néanmoins sa part semble se tasser sur les dernières années : entre 2005 et 2007, PACA accueillait entre 30% et 39% des jours de tournages étrangers, cette part est tombée à 21% en 2008 et 17% en 2011 (données non disponibles pour 2009 et 2010).

**Figure 17 : Evolution de l'accueil de tournages étrangers en France et en PACA (en nombre de jours)**

(Données non disponibles pour PACA en 2009 et 2010)



Source : Film France

## 2.4. Evolution du nombre de jours de tournages

Le nombre de jours de tournage présenté ci-après n'est calculé que sur une partie des tournages effectués en région PACA recensés par la Commission Régionale du Film, faute d'indicateurs disponibles sur les autres productions.

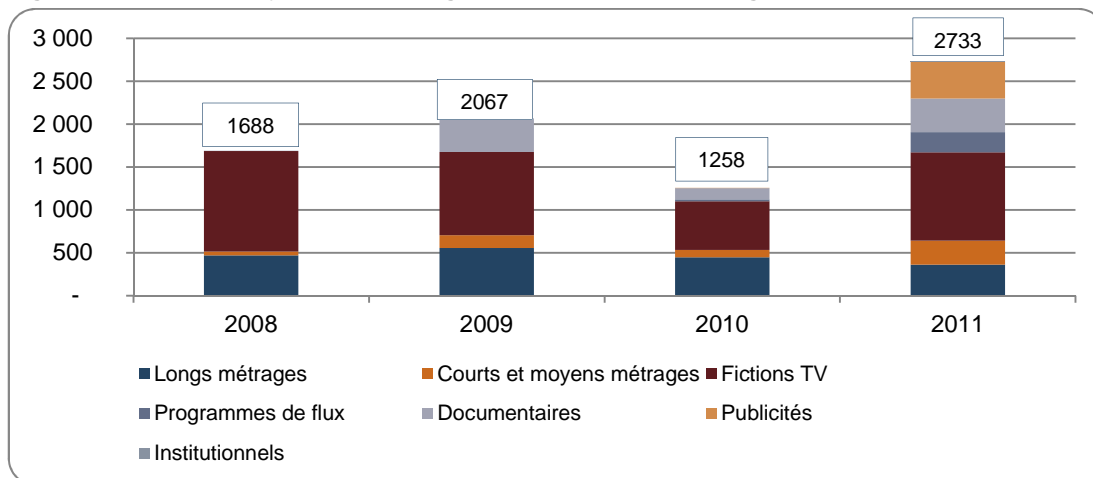
Nous émettons là les mêmes réserves que pour l'analyse du nombre de tournages du fait de la très grande hétérogénéité des chiffres constatés entre les périodes 2003-2007 et 2008-2013.

Malgré les réserves que nous pouvons émettre sur l'évolution générale du nombre de jours sur la période globale, il apparaît clairement que la fiction TV constitue un secteur majeur de l'accueil de tournage en région PACA, notamment grâce au rôle structurant de la série *Plus Belle la Vie*. L'accueil de films publicitaires se traduit le plus souvent par un nombre également important de jours de tournage chaque année, bien qu'il s'agisse là d'une



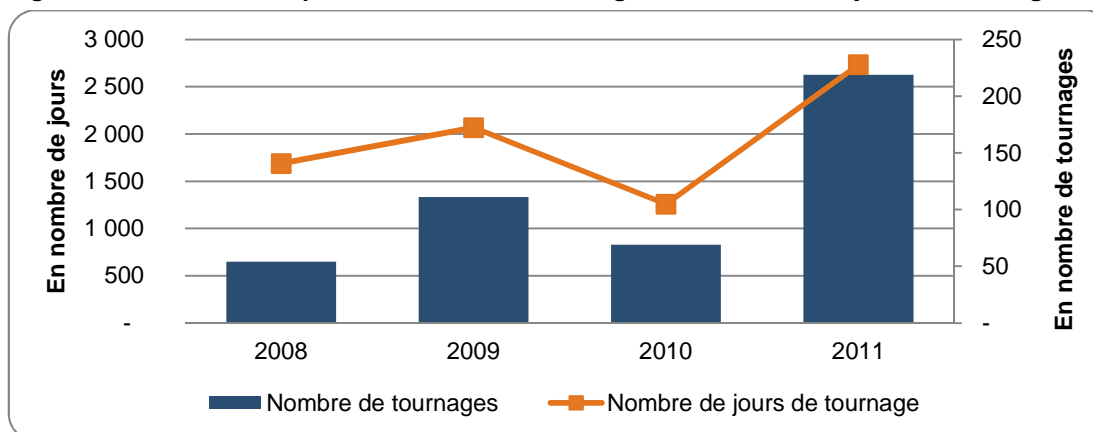
multiplication de temps de tournage très courts alors que le long et les courts métrages qui constituent souvent des temps comparables le réalisent sur un nombre de productions plus limité.

**Figure 18 : Nombre de jours de tournage sur le territoire par catégorie de production**



Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

**Figure 19 : Evolution comparée du nombre de tournages et du nombre de jours de tournages**



Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

## 2.5. Evolution du nombre de jours moyens de tournages

Sur la base des données disponibles, il est possible d'établir un nombre moyen de jours de tournage pour chaque catégorie de production.

Il apparaît que les fictions sont de loin le genre qui permet le plus grand nombre de jours de tournage par production effectuée. Ces chiffres élevés (46 jours en moyenne par fiction TV et 38 jours si l'on excepte la série *Plus Belle la Vie*) traduisent le fait que plusieurs séries sont localisées en région PACA (comptant chacune plusieurs épisodes). A titre d'exemple, pour l'année 2011, PACA a accueilli le tournage des séries suivantes :

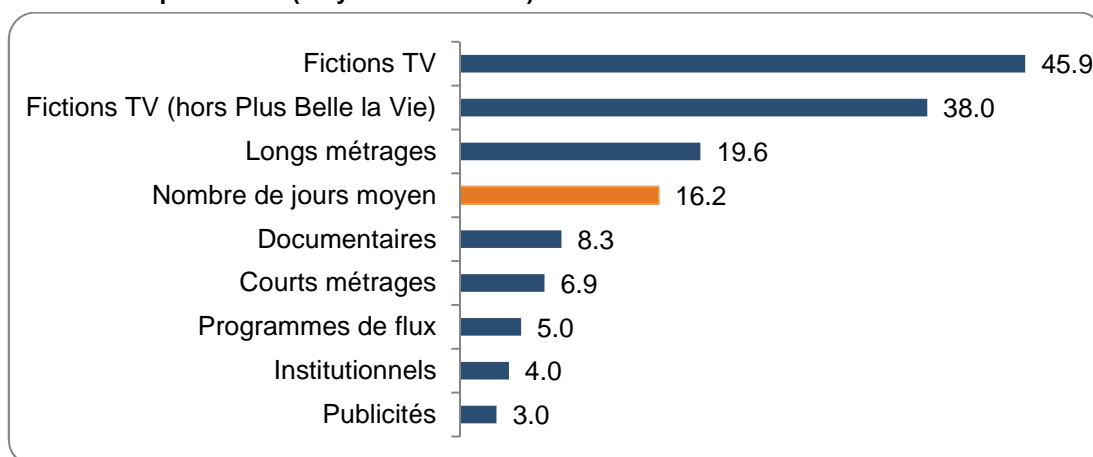
- Plus Belle la Vie : 250x20' (255 jours)
- Camping Paradis : 6x90' (118 jours)
- Week-end chez les Toqués : 4x90' (90 jours)
- Enquêtes réservées : 8x52' (86 jours)
- Caïn : 5x52' (52 jours)
- Inquisitio : 8x52' (36 jours)
- Pakita signe avec Bali : 11x52' (16 jours)



Si l'on considère l'ensemble des fictions TV, le nombre moyen de jours de tournage s'élevait en 2011 à 64.3. Si l'on distingue les séries et les unitaires, le nombre moyen s'élève à 119.3 jours pour les séries (66 jours pour les séries hors *Plus Belle la Vie*) et à 21.4 jours pour les unitaires. La présence de plusieurs séries en région PACA conduit donc à un nombre moyen élevé.

Sans surprise, les longs métrages sont ensuite le genre qui permet d'avoir le nombre de jours moyens de tournage le plus important, avec pratiquement 20 jours par film tourné dans la région. Les courts métrages et documentaires passent entre 7 et 8 jours de tournage sur place, tandis que les films publicitaires et les films institutionnels passent entre 3 et 4 jours. Néanmoins, grâce à des volumes de production qui peuvent être importants, le nombre total de jours de tournages pour les films publicitaires peut atteindre des niveaux comparables à ceux atteints par les longs métrages.

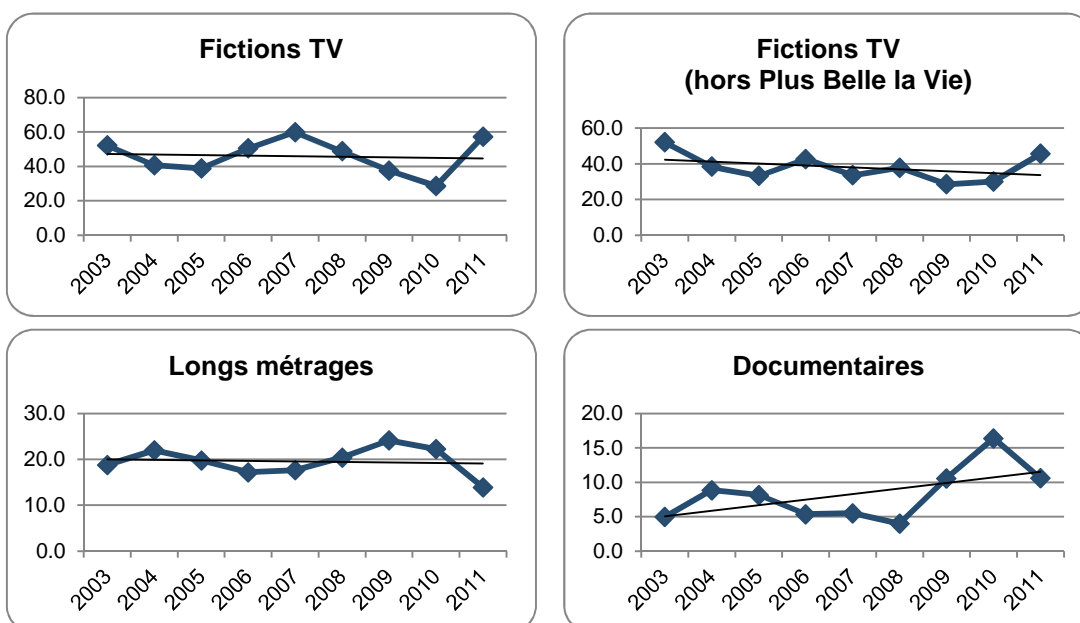
**Figure 20 : Comparaison du nombre moyen de jours de tournage selon la catégorie de production (moyenne 2003-2011)**

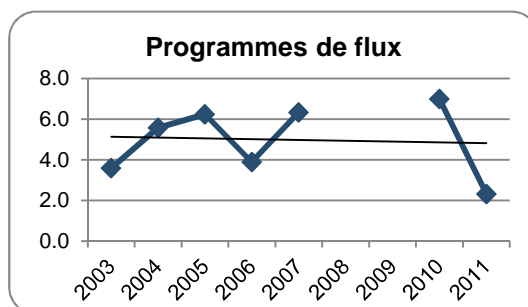
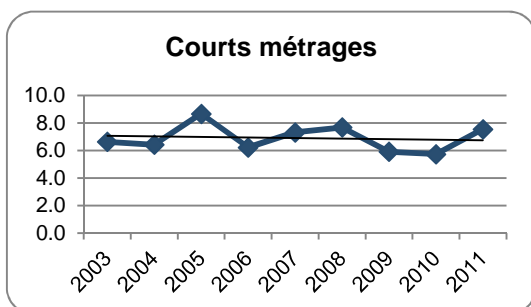


Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

Il à noter que, hormis pour les documentaires dont le nombre de jours moyens de tournage tend à augmenter les trois dernières années et pour les longs métrages plutôt stables, pour toutes les autres catégories (fictions, courts métrages, programmes de flux), le nombre moyen de jours de tournage connaît plutôt une légère décroissance sur la période.

**Figure 21 : Comparaison de l'évolution du nombre moyen de jours de tournage selon la catégorie de production**





- La baisse apparente en 2010 pour les fictions TV s'explique par l'absence de données pour la série *Plus Belle la Vie* en 2010. Si l'on comptait en 2010 un nombre de jours moyens habituel pour la série, le nombre de jours moyen de tournage serait alors de 42 et non de 29.

- Données non disponibles en 2008 et 2009 pour les programmes de flux

Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

## 3. Evolution du tissu économique du secteur du cinéma et de l'audiovisuel

### 3.1. Périmètre de l'analyse

L'analyse ci-après a été réalisée à partir des fichiers *Dénombrement des entreprises et des établissements* des années 2003, 2006, 2009 et 2012, disponibles sur le site de l'Insee. Ces fichiers rassemblent des données sur le parc d'entreprises et d'organismes ainsi que sur le parc d'établissements en activité au 1er janvier de l'année considérée en France. Pour la présente analyse, ce sont les codes APE suivants qui ont été sélectionnés.

**Tableau 5 : Codes APE sélectionnés pour l'analyse du tissu économique du secteur du cinéma et de l'audiovisuel**

Type d'activité	Code APE
<b>Production</b>	5911A Production de films et de programmes pour la télévision 5911B Production de films institutionnels et publicitaires 5911C Production de films pour le cinéma
<b>Prestation technique</b>	5912Z post-production de films cinématographiques, de vidéo et de programmes de télévision 5920Z Enregistrement sonore et édition musicale
<b>Distribution de films cinématographiques</b>	5913A : Distribution de films cinématographiques
<b>Projection de films cinématographiques</b>	5914Z : Projection de films cinématographiques
<b>Diffusion de programmes audiovisuels</b>	6020A Edition de chaînes généralistes 6020B Edition de chaînes thématiques

Source: IDATE – 2013

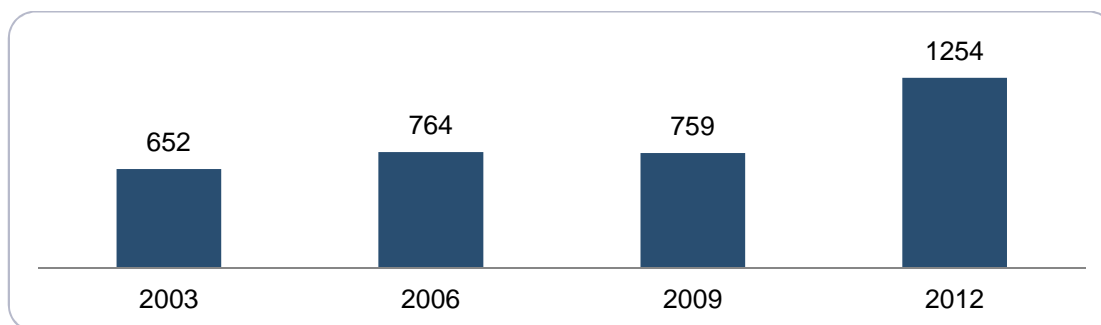
### 3.2. Analyse statistique de l'évolution du tissu économique dans le secteur du cinéma et de l'audiovisuel sur la période 2003-2012

#### 3.2.1. Evolution du volume d'établissements

Le nombre d'établissements en région PACA appartenant au secteur du cinéma et de l'audiovisuel passe de 652 en 2003 à 1 254 en 2012, (sur la base du code APE) soit un quasi doublement sur la période (+92.3%).

Ces données sont à analyser avec prudence car certaines sociétés ont pu se voir attribuer un code APE qui n'était pas nécessairement en relation avec leur activité ou dont l'activité n'est pas régulière dans le domaine du cinéma ou de l'audiovisuel

Ainsi, la Région ne recense quant à elle que 142 sociétés actives à fin 2012.

**Figure 22 : Nombre d'établissements en région PACA appartenant au secteur du cinéma et de l'audiovisuel**

Source: IDATE d'après Insee – Juillet 2013

En moyenne sur la période 2003-2012, les établissements de production comptent pour plus de la moitié (51.8%) de l'ensemble des établissements du secteur de l'audiovisuel et du cinéma en région PACA. Ils se répartissent de la façon suivante :

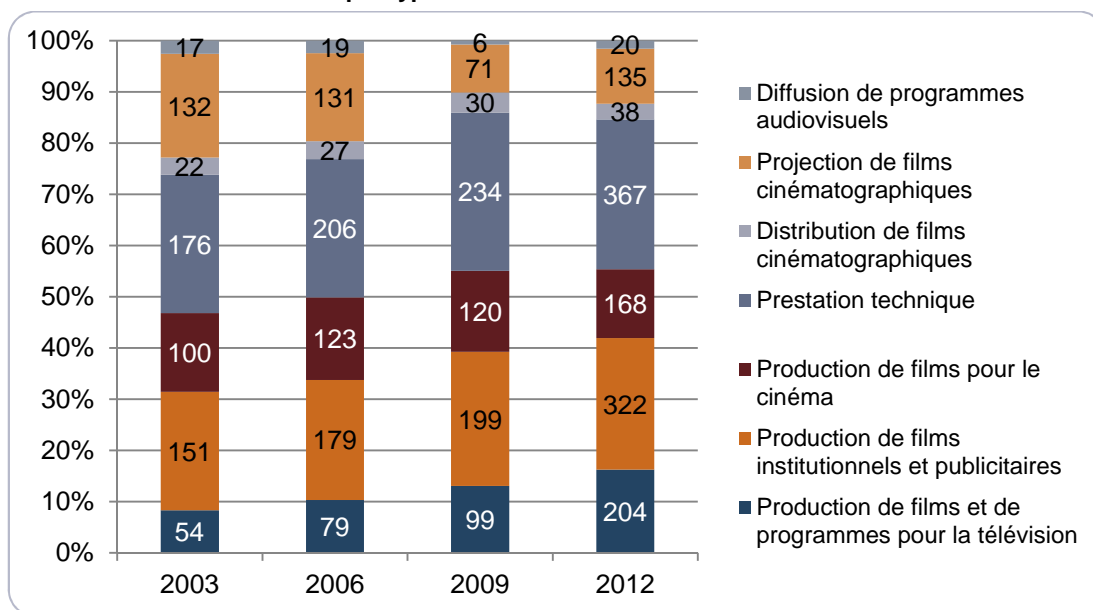
- 24.6% d'établissements en moyenne de production de films institutionnels et publicitaires,
- 15.2% d'établissements de production de films pour le cinéma,
- 12% d'établissements de production de films et de programmes pour la télévision.

La part des établissements de production dans le total des établissements du secteur du cinéma et de l'audiovisuel connaît une hausse de 8.6 points sur la période, passant de 46.8% en 2003 à 55.3% en 2012. Cette augmentation reflète surtout la croissance de la part des établissements de production de films et de programmes pour la télévision (+8 points). La part des établissements de production de films institutionnels et publicitaires augmente quant à elle de 2.5 points, et celle des établissements de production de films de cinéma diminue de 1.9 point.

Les établissements de prestation technique comptent en moyenne sur la période 2003-2012 pour 28.5% du total des établissements considérés. Cette part passe de 27% en 2003 à 29.3% en 2012, soit une hausse de 2.3 points sur la période.

Les établissements de projection de films cinématographiques représentent en moyenne sur la période 14.4% du total des établissements considérés. Cette part passe de 20.2% en 2003 à 10.8% en 2012, soit une baisse de 9.5 points sur la période.

Les établissements de distribution de films cinématographiques et les établissements de diffusion de programmes audiovisuels représentent respectivement 3.5% et 1.9% du total des établissements considérés. La part des établissements de distribution de films cinématographiques passe de 3.4% en 2003 à 3% en 2012 (-0.4 point), et celle des établissements de diffusion de programmes audiovisuels de 2.6% à 1.6% (-1 point).

**Figure 23 : Ventilation des établissements en région PACA appartenant au secteur du cinéma et de l'audiovisuel par type d'activité**

Source: IDATE d'après Insee – Juillet 2013

### 3.2.2. Evolution de l'implantation géographique

Le département des Bouches-du-Rhône concentre en moyenne sur la période 2003-2012 43.5% des établissements. La part des établissements implantés dans ce département est en augmentation de 4.2 points entre 2003 et 2012, passant de 40.5% à 44.7%.

Le département des Alpes-Maritimes concentre pour sa part en moyenne sur l'ensemble de la période 28.1% des établissements. La part des établissements implantés dans ce département est en baisse de 3 points entre 2003 et 2012, passant de 29.8% à 26.7%.

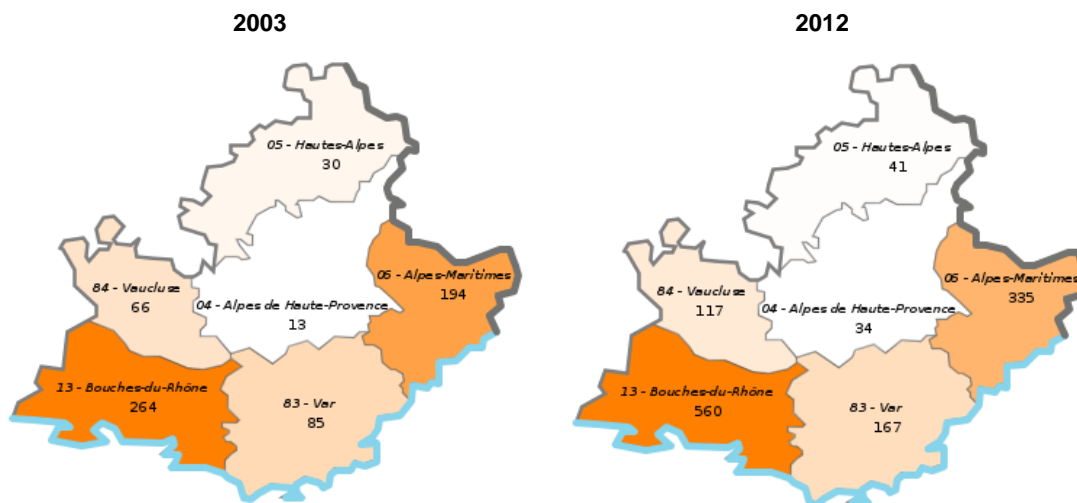
La part des établissements implantés dans le département du Var dans le total des établissements de la région est en moyenne de 12.8% sur la période 2003-2012. Elle passe de 13% en 2003 à 13.3% en 2012, soit une hausse de 0.3 point.

Celle des établissements implantés dans le département du Vaucluse est en moyenne de 9.7% sur la période 2003-2012. Elle passe de 10.1% en 2003 à 9.3% en 2012 (-0.8 point).

Celle des établissements implantés dans les Hautes Alpes est en moyenne sur la période 2003-2012 de 3.5%. Elle connaît une baisse de 1.3 point sur la période, passant de 4.6% à 3.3%.

Le département des Alpes de Haute-Provence concentre en moyenne sur la période 2.4% des établissements. La part des établissements implantés dans ce département est en baisse de 0.7 point entre 2003 et 2012, passant de 2.7% à 2%.

**Figure 24 : Evolution de la ventilation des établissements appartenant au secteur du cinéma et de l'audiovisuel en région PACA par département entre 2003 et 2012**



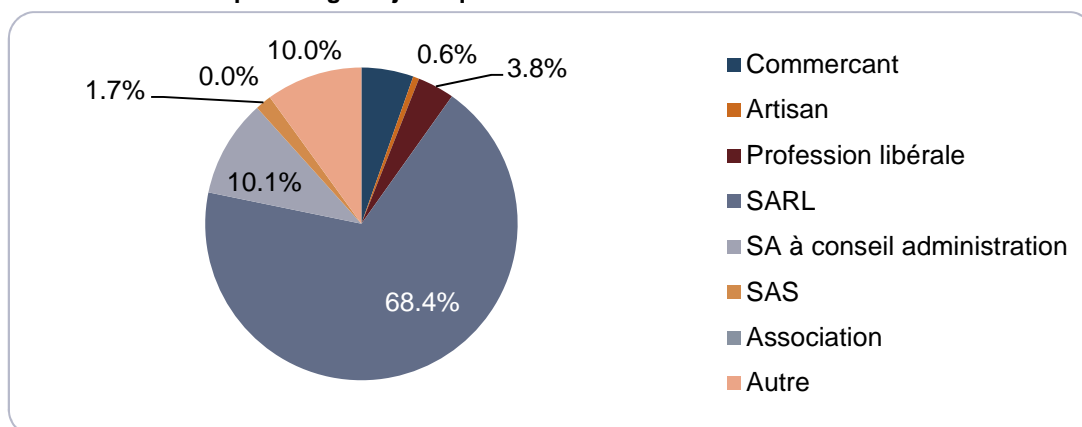
Source: IDATE d'après Insee – Juillet 2013

### 3.2.3. Evolution des catégories juridiques

Sur l'ensemble de la période 2003-2012, les sociétés à responsabilité limitée (SARL) représentent 67.1% de l'ensemble des établissements appartenant au secteur du cinéma et de l'audiovisuel en PACA. La part des commerçants est de 6.9% en moyenne sur la période, celle des professions libérales de 6.4%, celle des sociétés anonymes à conseil administration de 5.4%, celle des SAS de 4.1%, celle des associations de 2.2% et celle des artisans de 1.6%.

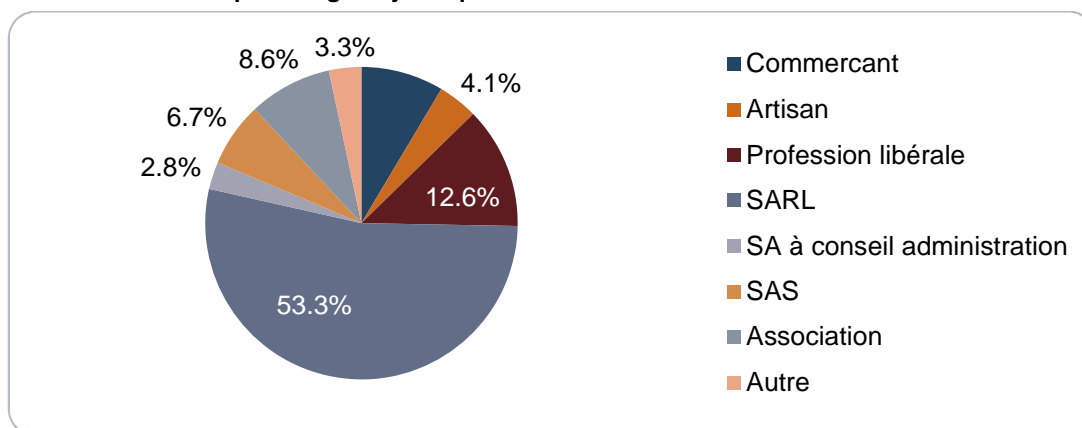
La part des SARL dans l'ensemble des établissements considérés connaît une baisse de 15.1 points sur la période, passant de 68.4% en 2003 à 53.3% en 2012. La part des sociétés anonymes (SA) passe de 10.1% en 2003 à 2.8% en 2012, soit une baisse de 7.3 points. Celle des professions libérales augmente de 8.8 points, passant de 3.8% en 2003 à 12.6% en 2012. Les associations représentent 8.6% de l'ensemble des établissements considérés en 2012, alors qu'il n'en était recensé aucune en 2003. Les sociétés par actions simplifiées (SAS) représentent 6.7% des établissements considérés en 2012, contre 1.7% en 2003 (+5 points). La part des artisans est de 4.1% en 2012 contre 0.6% en 2003 (+3.5 points), et celle des commerçants de 8.5% en 2012 contre 5.4% en 2003 (+3.2 points). La part des autres catégories juridiques est de 10% en 2003 et de 3.3% en 2012 (-6.7 points).

**Figure 25 : Ventilation des établissements au secteur du cinéma et de l'audiovisuel en région PACA par catégorie juridique en 2003**



Source: IDATE d'après Insee – Juillet 2013

**Figure 26 : Ventilation des établissements au secteur du cinéma et de l'audiovisuel en région PACA par catégorie juridique en 2012**



Source: IDATE d'après Insee – Juillet 2013

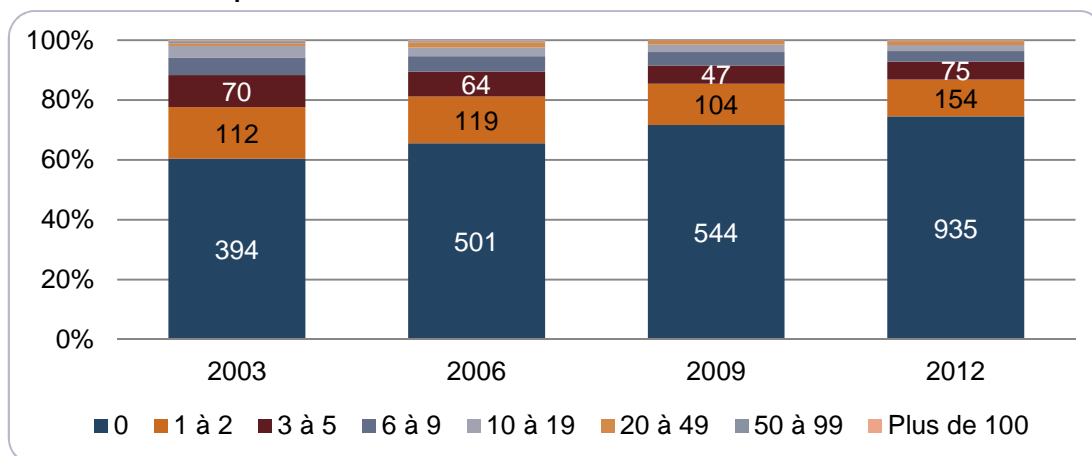
### 3.2.4. Evolution des effectifs

La part des établissements ne disposant d'aucun salarié<sup>2</sup> est en moyenne sur la période 2003-2012 de 68.1%. Celle des établissements de 1 à 2 salariés est en moyenne de 14.7% et celle des établissements de 3 à 5 salariés de 7.8%. Les établissements de 6 salariés et plus représentent en moyenne sur la période 9.4% de l'ensemble des établissements considérés.

La part des établissements ne disposant d'aucun salarié est en augmentation de 14.1 points sur la période, passant de 60.4% à 74.6%. Celle des établissements disposant d'au moins 1 salarié stagne ou diminue sur l'ensemble de la période:

- -4.9 points pour les établissements de 1 à 2 salariés,
- -4.8 points pour les établissements de 3 à 5 salariés,
- -2.3 points pour ceux de 6 à 9 salariés,
- -1.8 point pour ceux de 10 à 19 salariés,
- +0.4 point pour ceux de 20 à 49 salariés,
- -0.6 point pour ceux de 50 à 99 salariés et
- -0.1 point pour ceux de plus de 100 salariés.

**Figure 27 : Ventilation des établissements au secteur du cinéma et de l'audiovisuel en région PACA par effectif**



Source: IDATE d'après Insee – Juillet 2013

<sup>2</sup> L'emploi est mesuré au sens de « postes de travail » pourvus au 31 décembre de l'année concernée, par établissement employeur, les postes pouvant être à temps plein ou à temps partiel. L'information sur les effectifs salariés est issue de l'application Clap (Connaissance locale de l'appareil productif).

### 3.2.5. Evolution de la ventilation des sociétés selon les effectifs

Dans leur ensemble, tous les types d'activité étudiés ont vu la part de leurs établissements ne disposant d'aucun salarié se renforcer entre 2003 et 2012 à l'exception des activités de projection de films cinématographiques et de diffusion de programmes audiovisuels qui se distinguent par une baisse de la proportion d'établissements sans salarié. Ces activités se caractérisaient déjà en 2003 par une part importante voire majoritaire d'établissements avec salariés.

Les activités de prestations techniques et de distribution de films cinématographiques se caractérisent à l'inverse par une proportion largement majoritaire d'établissements ne comptant aucun salarié (environ les 2/3 en 2003 et plus de 4/5 en 2012).

Les activités de production dans leur ensemble se caractérisent également par le poids dominant des établissements ne comptant aucun salarié (plus des ¾ en 2012).

**Tableau 6 : Part des établissements ne possédant aucun salarié, par type d'activité**

	2003	2012
<b>Production</b>	64.6%	77.5%
<i>Dont production de films et de programmes pour la télévision</i>	53.7%	77.0%
<i>Dont production de films institutionnels et publicitaires</i>	58.3%	77.0%
<i>Dont production de films pour le cinéma</i>	80.0%	79.2%
<b>Prestation technique</b>	67.6%	84.5%
<b>Distribution de films cinématographiques</b>	63.6%	81.6%
<b>Projection de films cinématographiques</b>	41.7%	34.1%
<b>Diffusion de programmes audiovisuels</b>	52.9%	50.0%
<b>Total</b>	60.4%	74.6%

Source: IDATE d'après Insee – Juillet 2013



## 4. Evolution de l'emploi

### 4.1. Evolution des effectifs régionaux

Selon les données produites par le Groupe Audiens à fin 2010 (les données 2011 et 2012 n'étant pas encore disponibles), les entreprises de la branche audiovisuelle installées en région PACA auraient employé 4 061 intermittents au cours de l'année 2010 et 1 653 permanents, soit respectivement 2.2% des intermittents et 3.5% des permanents nationaux.

**Tableau 7 : Répartition des effectifs intermittents et permanents par code NAF en PACA**

	2000		2007		2008		2009		2010	
	Inter.	Perm	Inter.	Perm	Inter.	Perm	Inter.	Perm	Inter.	Perm
5911A-Production de films et de programmes pour la télévision	569	91	626	84	1105	130	516	194	628	171
6020A-Edition de chaînes généralistes			-	-	-	-	-	-	-	-
6020B-Edition de chaînes thématiques			58	129	3	53	5	52	3	53
5911B-Production de films institutionnels et publicitaires	1583	126	2295	216	1145	237	720	231	960	160
5911C-Production de films pour le cinéma	879	109	610	103	1895	154	1490	193	2068	189
5912Z-Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes TV	349	38	894	124	459	101	445	69	391	67
5913A-Distribution de films cinématographiques	2	29	4	21	7	18	6	24	3	24
5913B-Edition et distribution vidéo	13	5	30	12	1	5		4	3	3
5914Z-Projection de films cinématographiques	11	733	9	705	1	739	9	752	5	986
<b>Total intermittents et permanents</b>	<b>3406</b>	<b>1131</b>	<b>4526</b>	<b>1394</b>	<b>4616</b>	<b>1437</b>	<b>3191</b>	<b>1519</b>	<b>4061</b>	<b>1653</b>

Inter.= Intermittents

Perm. = Permanents

Source : Groupe Audiens

La période comprise entre 2000 et 2010 s'est traduite par une augmentation globale de 19.2% du nombre d'intermittents employés par les entreprises de la branche audiovisuelle en région PACA et de 46.2% du nombre de permanents.

Mais l'on observe de profondes disparités entre les différentes catégories d'activités avec notamment une croissance extrêmement significative des emplois liés à la production de films pour le cinéma (+135.3% pour les emplois intermittents et +73.4% pour les emplois permanents) et dans une moindre mesure des emplois liés à la production de films et de programmes pour la télévision en particulier pour les postes de permanents (+87.9% de permanents et +10.4% pour les intermittents) ainsi que des emplois liés à la post-production là aussi essentiellement pour les postes de permanents (+76.3% de permanents vs +12% d'intermittents).

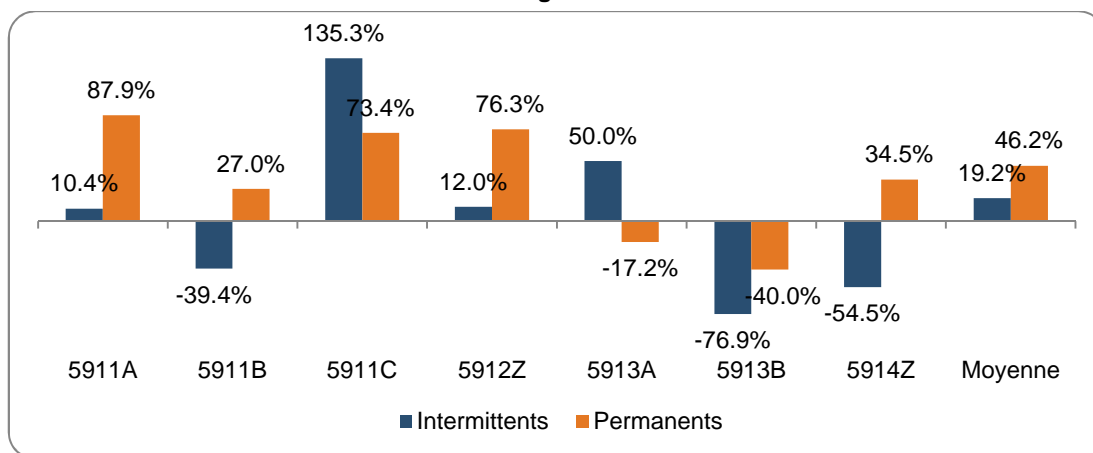
Deux secteurs connaissent une évolution contrastée entre l'emploi de permanents et d'intermittents, avec dans les deux cas une croissance des postes de permanents et une

baisse marquée des postes d'intermittents. C'est ainsi le cas de la production de films institutionnels et publicitaires qui a vu le nombre de permanents progresser de 27% tandis que celui d'intermittents chutaient de 39.4%. Dans le même temps, la projection de films cinématographiques a connu une observation similaire avec +34.5% de permanents et -54.5% d'intermittents.

Inversement, la distribution de films cinématographiques se caractérise par la baisse du nombre de postes permanents (-17.2%) et par une augmentation soutenue de l'emploi d'intermittents (+50%).

Enfin, un seul secteur a vu le nombre de postes tant de permanents que d'intermittents chuter sur les 10 ans, celui de l'édition et distribution vidéo (respectivement -40% et -76.9%).

**Figure 28 : Evolution du nombre d'intermittents et de permanents employés par les entreprises de la branche audiovisuelle en région PACA entre 2000 et 2010**



5911A-Production de films et de programmes pour la télévision

5911B-Production de films institutionnels et publicitaires

5911C-Production de films pour le cinéma

5912Z-Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes TV

5913A-Distribution de films cinématographiques

5913B-Edition et distribution vidéo

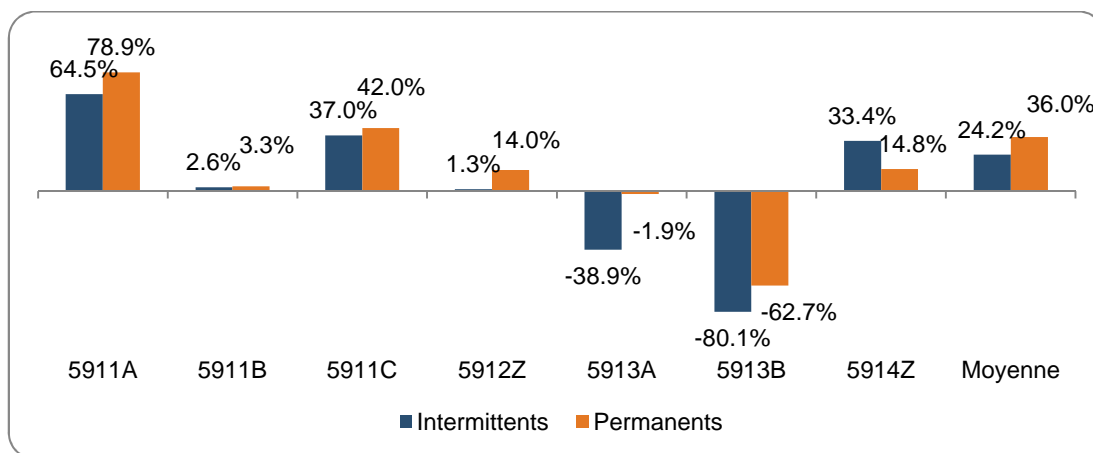
5914Z-Projection de films cinématographiques

Source : Groupe Audiens

En comparaison avec les évolutions observées au niveau national, les tendances régionales apparaissent relativement similaires. Mais il faut toutefois souligner une différence majeure, c'est la croissance beaucoup plus marquée en PACA que dans le reste de la France des postes liés à la production de films cinématographiques et à la post-production, tant sur les postes de permanents que d'intermittents (+135.3% vs +37% pour les postes d'intermittents et +73.4% vs +42% pour les postes de permanents en production cinématographiques, +12% vs +1.3% pour les postes d'intermittents et +76.3% vs +14% pour les postes de permanents en post-production).

On peut légitimement estimer que la mise en place de l'action régionale pendant cette période a très largement contribué à la croissance extrêmement significative des postes dans ces deux catégories professionnelles.

L'impact s'est cependant révélé peu significatif en matière de production pour la télévision, avec cependant une augmentation un peu plus soutenue des postes de permanents (+87.9% en PACA contre +78.9% en France), mais une hausse beaucoup moins marquée pour les postes d'intermittents (+10.4% en PACA vs 64.5% en France).

**Figure 29 : Evolution du nombre d'intermittents et de permanents employés par les entreprises de la branche audiovisuelle en France entre 2000 et 2010**

5911A-Production de films et de programmes pour la télévision

5911B-Production de films institutionnels et publicitaires

5911C-Production de films pour le cinéma

5912Z-Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes TV

5913A-Distribution de films cinématographiques

5913B-Edition et distribution vidéo

5914Z-Projection de films cinématographiques

Source : Groupe Audiens

Au sein du secteur audiovisuel, la région PACA se démarque tout particulièrement -en termes d'emplois- dans les secteurs de la projection de films cinématographiques (7.1% des permanents au niveau national), de la production de films institutionnels et publicitaires (3.7% des intermittents au niveau national), ainsi que dans la production de films pour le cinéma (respectivement 3.4% et 4.6% des emplois intermittents et permanents nationaux).

On peut ainsi noter que le poids de la région en matière d'emplois dans le secteur de la production de films pour le cinéma s'est considérablement renforcé entre 2000 et 2010 (les intermittents sont ainsi passés de 2.0% à 3.4% dans la période et les permanents de 3.8% à 4.6% dans le même temps), ce qui est cohérent avec l'augmentation soutenue en valeur absolue du nombre de postes liés à ce secteur.

Si le poids de la région s'est également renforcé dans le domaine de la post-production (les intermittents passant de 1.9% à 2.1% et les permanents de 0.6% à 1.0% entre 2000 et 2010), le poids de PACA dans ce domaine reste néanmoins en retrait par rapport au poids global de la région dans les secteurs audiovisuels et cinéma.

**Tableau 8 : Poids de la région PACA dans le paysage national en matière d'emplois d'intermittents et de permanents dans le secteur audiovisuel par code NAF**

	2000		2007		2008		2009		2010	
	Inter.	Perm.	Inter.	Perm.	Inter.	Perm.	Inter.	Perm.	Inter.	Perm.
5911A-Production de films et de programmes pour la télévision	1.6%	2.3%	1.0%	1.3%	1.8%	2.0%	0.8%	2.7%	1.0%	2.4%
6020A-Edition de chaînes généralistes	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%	0.0%
6020B-Edition de chaînes thématiques	0.0%	0.0%	2.0%	3.8%	0.1%	1.5%	0.2%	1.6%	0.1%	1.5%
5911B-Production de films institutionnels et publicitaires	6.2%	2.7%	7.7%	5.0%	4.1%	4.6%	3.0%	5.0%	3.7%	3.4%
5911C-Production de films pour le cinéma	2.0%	3.8%	1.0%	2.5%	3.1%	3.4%	2.6%	4.8%	3.4%	4.6%
5912Z-Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes TV	1.9%	0.6%	3.7%	2.2%	2.4%	1.6%	2.5%	1.1%	2.1%	1.0%
5913A-Distribution de films cinématographiques	0.3%	1.8%	0.4%	1.8%	11.3%	1.4%	0.4%	1.5%	0.7%	1.5%
5913B-Edition et distribution vidéo	0.8%	0.6%	2.4%	1.2%	0.1%	0.9%	0.0%	0.8%	1.0%	1.0%
5914Z-Projection de films cinématographiques	3.8%	6.1%	3.6%	5.8%	0.4%	5.7%	2.6%	5.7%	1.3%	7.1%
<b>Total intermittents et permanents</b>	<b>2.3%</b>	<b>3.3%</b>	<b>2.3%</b>	<b>3.4%</b>	<b>2.4%</b>	<b>3.2%</b>	<b>1.8%</b>	<b>3.4%</b>	<b>2.2%</b>	<b>3.5%</b>

Inter. = Intermittents

Perm. = Permanents

Source : Groupe Audiens

Quand on analyse l'évolution de l'emploi intermittent selon le statut (artiste ou technicien) on s'aperçoit que si le nombre d'emplois a évolué favorablement tant pour les artistes que pour les techniciens entre 2000 et 2010, la progression a été nettement plus importante pour les artistes que pour les techniciens (+198% pour les premiers vs +67% pour les seconds). Alors que ces derniers étaient légèrement majoritaires en 2000 (52.6% de techniciens vs 47.4% d'artistes), le rapport s'est très significativement inversé dix ans après, et les artistes représentent désormais 61.7% des intermittents en région PACA.

Si la croissance a également été plus soutenue au niveau national pour les artistes que pour les techniciens (+31.8% vs +17.2%), les différences n'apparaissent pas aussi prononcées. Si les artistes sont également majoritaires en 2010 au niveau national (53.7% vs 46.3% de techniciens), l'écart est moindre avec les techniciens. De plus, ils étaient déjà en nombre un peu plus important que les techniciens en 2000 (50.7% d'artistes vs 49.3%), contrairement à ce qu'on observe en région PACA.

Au sein de chaque segment d'activités, les évolutions apparaissent très contrastées. Chez les artistes, seuls les intermittents travaillant pour les secteurs de la production de films et programmes pour la télévision et pour le cinéma progressent (+422.2% pour la télévision, +289.3% pour le cinéma). Dans tous les autres secteurs, l'emploi d'artistes est en baisse.

Chez les techniciens, l'emploi est en augmentation dans pratiquement tous les secteurs. Seuls les secteurs de la distribution de films cinématographiques et l'édition et la distribution vidéo affichent des performances négatives.

**Tableau 9 : Evolution des emplois intermittents dans le secteur audiovisuel entre 2000 et 2010 en région PACA selon le statut**

	2000		2010		Evolution 2010/2000	
	Artistes	Techniciens	Artistes	Techniciens	Artistes	Techniciens
5911A-Production de films et de programmes pour la télévision	657	834	3431	1402	422.2%	68.1%
6020A-Edition de chaînes généralistes	260	338	250	483	-3.8%	42.9%
6020B-Edition de chaînes thématiques	6	37	1	64	-83.3%	73.0%
5911B-Production de films institutionnels et publicitaires	568	349	403	838	-29.0%	140.1%
5911C-Production de films pour le cinéma	800	690	3114	1150	289.3%	66.7%
5912Z-Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes TV	139	444	75	579	-46.0%	30.4%
5913A-Distribution de films cinématographiques		6	9	2	-	-66.7%
5913B-Edition et distribution vidéo	10	9	2		-80.0%	-100.0%
5914Z-Projection de films cinématographiques	6	2	5	5	-16.7%	150.0%
<b>Total</b>	<b>2446</b>	<b>2709</b>	<b>7290</b>	<b>4523</b>	<b>198.0%</b>	<b>67.0%</b>

Source : Groupe Audiens

## 4.2. Evolution de la masse salariale

En 2010, la masse salariale<sup>3</sup> en région PACA s'élevait à 31.4 millions EUR, dont 70.9% correspondant à la masse salariale des permanents. Ce montant total est en augmentation de 61.3% par rapport à 2000.

Tandis que les permanents ont bénéficié d'une croissance majeure de la masse salariale versée (+84.5%), les intermittents ont observé une augmentation plus faible (+23.5%). Le poids des permanents dans la masse salariale totale s'est ainsi renforcé pendant la période, passant de 61.9% à 70.9% en dix ans.

Ces évolutions apparaissent néanmoins cohérentes avec les évolutions observées au niveau des effectifs régionaux.

Le secteur de la projection de films cinématographiques est de loin le premier poste et pèse pour près de 54% de la masse salariale des permanents. Le secteur de la production en général (TV, cinéma et publicités) est ensuite celui qui pèse le plus lourd (intermittents et permanents confondus).

Parmi les secteurs, il est à noter la progression forte de la masse salariale chez les permanents dans le domaine de la production TV (+235% en 10 ans) et dans le domaine de la post-production (+155.1%). L'évolution de la masse salariale chez les intermittents est plus soutenue dans le domaine de la production pour le cinéma (+68.7%) ainsi que dans la post-production (+59.8%).

<sup>3</sup> Les masses salariales représentent les salaires bruts après abattement pour frais professionnels déclarés par l'entreprise. Les salaires déclarés par la Caisse des Congés Spectacle ne sont pas comptabilisés.

**Tableau 10 : Répartition de la masse salariale par code NAF en PACA (en KEUR)**

	2000		2007		2008		2009		2010	
	Inter.	Perm	Inter.	Perm	Inter.	Perm	Inter.	Perm	Inter.	Perm
5911A-Production de films et de programmes pour la télévision	2515	1005	2643	1435	3849	1974	2354	3164	2698	3367
6020A-Edition de chaînes généralistes	-	-	-	-	-	-	-	-	-	-
6020B-Edition de chaînes thématiques	-	-	467	3321	17	1038	30	821	15	649
5911B-Production de films institutionnels et publicitaires	2363	1494	5344	2996	1678	2571	2099	2581	2305	2219
5911C-Production de films pour le cinéma	1704	1330	1655	1016	4323	1904	2933	2202	2875	2297
5912Z-Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes TV	783	432	2217	1956	1234	1137	1234	1079	1251	1102
5913A-Distribution de films cinématographiques	1	617	19	471	5	507	11	592	4	632
5913B-Edition et distribution vidéo	36	62	61	240	-	100	-	70	1	48
5914Z-Projection de films cinématographiques	8	7121	37	9023	1	9585	14	10694	-	11939
<b>Total intermittents et permanents</b>	<b>7410</b>	<b>12061</b>	<b>12443</b>	<b>20458</b>	<b>11107</b>	<b>18816</b>	<b>8675</b>	<b>21203</b>	<b>9149</b>	<b>22253</b>

Inter.= Intermittents

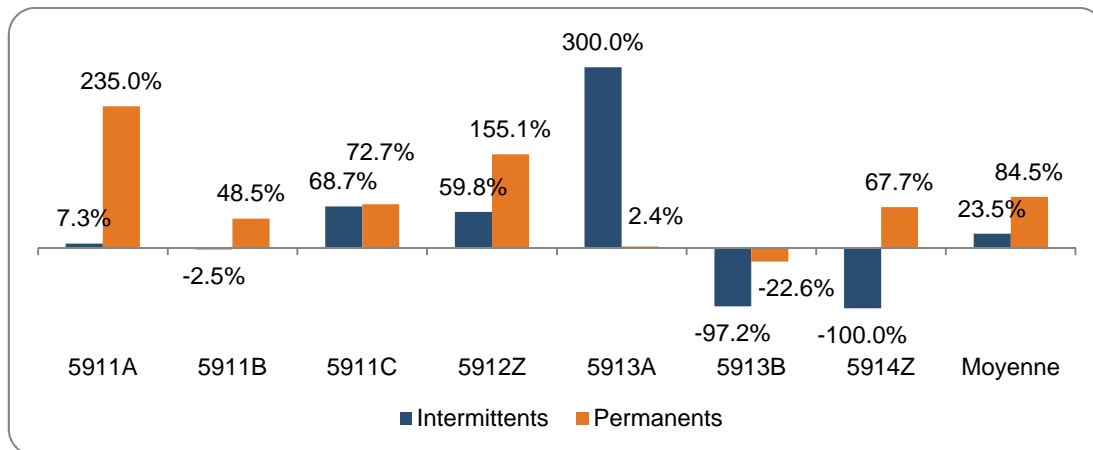
Perm. = Permanents

Source : Groupe Audiens

Si l'on compare les évolutions de la masse salariale entre la région PACA et la France, il apparaît que la croissance a été plus soutenue aussi bien pour les permanents que pour les intermittents au niveau national qu'au niveau régional (+108.4% vs +84.5% pour les permanents, 55.3% vs 23.5% pour les intermittents).

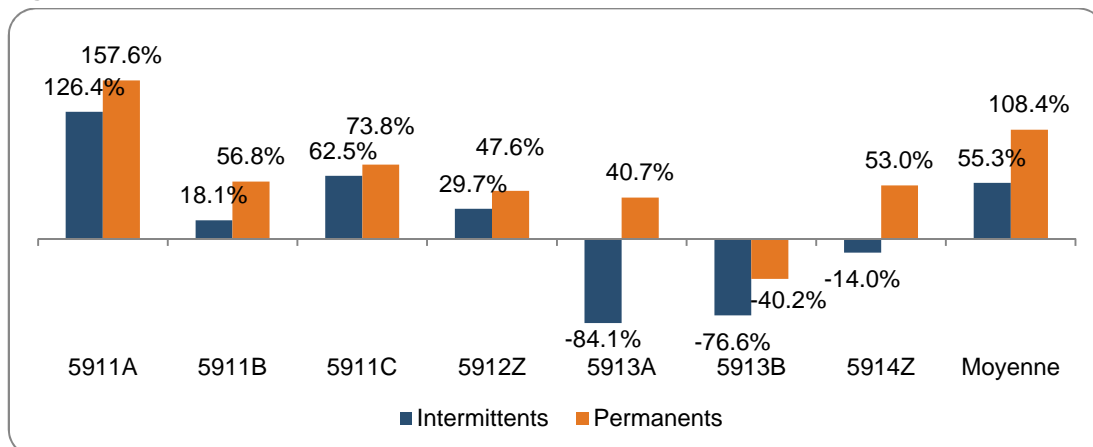
La situation apparaît cependant plus favorable pour les permanents régionaux que pour les nationaux dans les domaines suivants : la production de films et de programmes pour la télévision (+235% vs +157.6%) et la post-production (+155.1% vs +47.6%). Chez les intermittents, la situation est plus favorable aux régionaux dans le domaine la post-production (+59.8% vs +29.7%). Il est à noter que l'augmentation de 300% pour la masse salariale des intermittents de la distribution de films cinéma correspond en fait à une progression de 1 million EUR en 2000 à 4 millions EUR en 2010. La situation régionale est en revanche nettement plus négative chez les intermittents dans le domaine de la production de films et programmes pour la télévision, la masse salariale régionale n'évoluant que de 7.3% en dix ans quand l'augmentation nationale atteint 126.4%

**Figure 30 : Evolution de la masse salariale par code NAF en région PACA entre 2000 et 2010**



5911A-Production de films et de programmes pour la télévision  
 5911B-Production de films institutionnels et publicitaires  
 5911C-Production de films pour le cinéma  
 5912Z-Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes TV  
 5913A-Distribution de films cinématographiques  
 5913B-Edition et distribution vidéo  
 5914Z-Projection de films cinématographiques  
 Source : Groupe Audiens

**Figure 31 : Evolution de la masse salariale par code NAF en France entre 2000 et 2010**



5911A-Production de films et de programmes pour la télévision  
 5911B-Production de films institutionnels et publicitaires  
 5911C-Production de films pour le cinéma  
 5912Z-Post-production de films cinéma, de vidéo et de programmes TV  
 5913A-Distribution de films cinématographiques  
 5913B-Edition et distribution vidéo  
 5914Z-Projection de films cinématographiques  
 Source : Groupe Audiens

## 5. Evolution de la formation

La région PACA dispose d'un grand nombre de formations initiales et/ou continues sur son territoire. 60 propositions de formation concernant les métiers artistiques et techniques de l'audiovisuel, du cinéma et de l'image numérique sont ainsi recensées sur le territoire régional en 2013 visant aussi bien des formations de niveau I, II, III, IV ou V.

Si la présence des entreprises du secteur apparaît très fortement concentrée autour de Marseille, en matière de formation, les instituts semblent couvrir plus harmonieusement le territoire. Ainsi, on observe une offre importante de formations autour de :

- Nice, avec l'ESRA, l'Université Nice Sophia Antipolis, l'Institut Supérieur des Techniques du Son et le GRETA de Nice et de la Côte d'Azur ;
- Cannes-Mandelieu, avec l'École régionale d'acteurs de Cannes, le Lycée Carnot ;
- Toulon, avec l'Université sud Toulon ;
- Arles, avec l'Université Aix-Marseille I - Université de Provence, l'IUT d'Arles et Supinfocom ;
- Avignon, avec l'Institut supérieur des techniques du spectacle et l'Institut des Métiers de la Communication Audiovisuelle ;
- Marseille, avec le Centre Européen de Formation aux Métiers du Cinéma, Centre de Formation Professionnelle des Métiers du Son, Axe Sud Marseille, M2i formation Marseille, Actor's Sud, Euromed, le GRETA Marseille Ville ;
- Aix-en-Provence, avec l'Université Paul Cézanne Aix-Marseille III et l'ARIES Aix en Provence.

S'il n'a pas été possible de comparer avec l'état du secteur de la formation au début des années 2000, il ressort néanmoins que l'offre de formation plus traditionnelle à destination des métiers de l'audiovisuel et du cinéma est antérieure à la mise en place de la politique régionale. Alors que les formations plus spécifiquement liées aux métiers de l'image numérique, du jeu vidéo et d'Internet sont beaucoup plus récentes et sont apparues au cours des années 2000.



**Tableau 11 : Formations initiales et continues relatives aux domaines de l'audiovisuel, du cinéma et du numérique en région PACA**

Organisme	Nom de la formation	Type de validation	Durée	Localisation	Date de création		
<b>Centre Européen de Formation aux Métiers du Cinéma</b>	Acteur cinéma	Continue	Certificat de formation	500 h	Marseille		
<b>Université Aix-Marseille I</b>	Activités et techniques de communication option métiers du multimédia	Initiale ou continue	Licence, professionnelle Master 1	licence ou	1 année	Arles	
<b>Université sud Toulon</b>	Activités et techniques de communication option production et diffusion télévisuelles	Initiale ou continue	Licence, professionnelle Master 1	licence ou	1 année	Toulon	
<b>IUT d'Arles</b>	Activités et techniques de communication option création pour le web	Initiale, continue, VAE	Licence, professionnelle Master 1	licence ou	1 année	Arles	1999
<b>IUT d'Arles</b>	Activités et techniques de communication option conception et administration de sites web	Initiale, continue, VAE	Licence, professionnelle Master 1	licence ou	1 année	Arles	1999
<b>ESRA Nice</b>	Assistant son	Continue	Certificat de formation	810 h	Nice		
<b>Institut supérieur des techniques du spectacle</b>	Chef machiniste	Continue, Contrat de professionnalisation	Titre RNCP – Niveau III	525 h	Avignon	1996	
<b>École régionale d'acteurs de Cannes</b>	Comédien	Initiale	Certificat de formation	3 années	Cannes	1989	
<b>Axe Sud Marseille</b>	Concepteur designer graphique	Initiale, VAE	Titre RNCP – Niveau II	4 années	Marseille	2006	
<b>ESRA Nice</b>	Concepteur réalisateur vidéo	Continue	nd	1000 h	Nice		
<b>Lycée Les Coteaux</b>	Costumier-réalisateur	Initiale, continue, VAE, contrat de professionnalisation, contrat d'apprentissage,	Diplôme des métiers de l'art – Niveau III	2 années	Cannes	1991	
<b>Académie des Arts</b>	Décor de théâtre et de cinéma	initiale	Certificat de formation	2 années	La Colle sur Loup		
<b>Axe Sud Marseille</b>	Design graphique	Contrat de professionnalisation	nd	1 année	Marseille		
<b>FORMASOFT</b>	Développeur multimédia	Initiale, continue, VAE	Titre RNCP – Niveau III	9 mois	Mandelieu	2007	

Organisme	Nom de la formation	Type de validation	Durée	Localisation	Date de création	
<b>École Nationale Supérieure de la Photographie</b>	Diplôme de l'école nationale supérieure de la photographie d'Arles	Initiale, VAE	Diplôme d'école niveau I (bac +5/6)	3 années	Arles	2005
<b>Université Paul Cézanne Aix-Marseille III</b>	Droit et métiers de l'audiovisuel	Initiale	Master Professionnel	2 années	Aix en Provence	
<b>Euromed Marseille</b>	Entertainment et médias management, management entreprises de Médias	Initiale, continue	Master spécialisé Niveau I (Bac +5/6)	2 années	Marseille	
<b>Université Nice Sophia Antipolis</b>	Etudes cinématographiques	Initiale	Diplôme universitaire niveau III	2 années	Nice	
<b>M2i formation Marseille</b>	Expert vidéo	Continue	Certificat de formation	67 jours	Marseille	
<b>Actor's Sud</b>	Formation professionnelle d'acteur	Initiale, continue	Certificat de formation	1600 h	Marseille	2001
<b>ARIES Aix en Provence</b>	FX effets spéciaux et intégrateur 3D	Initiale	Certificat de formation	1198 h	Aix en Provence	
<b>GRETA de Nice et de la Côte d'Azur</b>	Graphiste multimédia	Continue	Certificat de formation	400 h	Nice	
<b>ESRA Nice</b>	Image	Initiale	Certificat de formation	3 années	Nice	
<b>Sup'Infograph Nice</b>	Images 3D	Initiale	Certificat de formation	3 années	Nice	
<b>ARIES Aix en Provence</b>	Infographie multimédia 3D	Initiale	Certificat de formation	5 années	Aix en Provence	
<b>Université sud Toulon</b>	Information communication ingénierie des médias	Initiale, VAE	Master Professionnel	1 année	La Garde	
<b>Université Nice Sophia Antipolis</b>	Information, communication et culture spécialité ingénierie de la création multimédia et direction artistique de projets	Initiale, continue, VAE	Master Professionnel	1 année	Nice	
<b>Université Nice Sophia Antipolis</b>	Jeux vidéo et applications	Initiale	Diplôme universitaire niveau I	1 année	Nice	
<b>Université Nice Sophia Antipolis</b>	Langues étrangères appliquées traduction sous-titrage doublage	Continue, VAE	Master Professionnel	1 année	Nice	
<b>Lycée Carnot</b>	Métiers de l'audiovisuel option gestion de production	Initiale, VAE	BTS	2 années	Cannes	2002
<b>Lycée Carnot</b>	Métiers de l'audiovisuel option métiers de	Initiale, VAE	BTS	2 années	Cannes	2002

Organisme	Nom de la formation	Type de validation	Durée	Localisation	Date de création	
	l'image					
<b>Lycée Carnot</b>	Métiers de l'audiovisuel option métiers du son	Initiale, VAE	BTS	2 années	Cannes	2002
<b>Lycée Carnot</b>	Métiers de l'audiovisuel option montage et postproduction	Initiale, VAE	BTS	2 années	Cannes	2002
<b>Lycée Carnot</b>	Métiers de l'audiovisuel option techniques d'ingénierie et exploitation des équipements	Initiale, VAE	BTS	2 années	Cannes	2002
<b>ESRA Nice</b>	Montage et effets spéciaux	Initiale	Certificat de formation	3 années	Nice	1988
<b>Ecole de journalisme et de communication</b>	Multimédia et internet développement de sites web	Initiale, VAE	Diplôme universitaire niveau I	6 mois	Marseille	
<b>Institut des Métiers de la Communication Audiovisuelle</b>	Opérateur des métiers de l'image et du son	Continue	Titre RNCP niveau IV	nd	Avignon	
<b>GRETA Marseille Ville</b>	Opérateur projectionniste de cinéma	Continue, VAE, contrat de professionnalisation	Niveau V – CAP, BEP, CFPA	10 mois	Marseille	2005
<b>FORMATS 6</b>	Opérateur projectionniste de cinéma	Continue, VAE, contrat de professionnalisation	Niveau V – CAP, BEP, CFPA	160 h	Forcalquier	2005
<b>Performance 13 Alpilles Etang de Berre</b>	Photographie	Continue, VAE	Niveau V – CAP, BEP, CFPA	1 année	Vitrolles	
<b>Performance 13 Alpilles Etang de Berre</b>	Photographie	Continue, VAE	Niveau IV – Bac Pro	1 année	Vitrolles	1995
<b>Centre de formation d'apprentis d'Istres</b>	Photographie	Initiale, VAE, contrat d'apprentissage	Niveau V – CAP	2 années	Istres	
<b>ESRA Nice</b>	Production	Initiale	Certificat de formation	3 années	Nice	1998
<b>ESRA Nice</b>	Réalisation cinéma	Initiale	Certificat de formation	3 années	Nice	1988
<b>ESRA Nice</b>	Réalisation vidéo	Initiale	Certificat de formation	3 années	Nice	1988
<b>Centre de Formation Professionnelle des Métiers du Son</b>	Responsable technique d'exploitations sonores	Continue	Titre RNCP niveau III	9 mois	Marseille	2008
<b>ESRA Nice</b>	Scénario et production	Continue	Certificat de formation	525 h	Nice	
<b>Institut des Métiers de la Communication Audiovisuelle</b>	Scénariste	Continue	Certificat de formation	550 h	Avignon	

Organisme	Nom de la formation	Type de validation	Durée	Localisation	Date de création	
<b>Université Aix-Marseille Université de Provence</b>	I - Sciences arts et techniques de l'image et du son spécialité montage	Initiale, VAE	Master Professionnel	2 années	Arles	
<b>Université Aix-Marseille Université de Provence</b>	I - Sciences arts et techniques de l'image et du son spécialité prise de vues	Initiale, VAE	Master Professionnel	2 années	Arles	
<b>Université Aix-Marseille Université de Provence</b>	I - Sciences arts et techniques de l'image et du son spécialité son à l'image	Initiale, VAE	Master Professionnel	2 années	Arles	
<b>Université Aix-Marseille Université de Provence</b>	I - Sciences arts et techniques de l'image et du son spécialité écriture et réalisation	Initiale, VAE	Master Professionnel	2 années	Arles	
<b>Institut Supérieur des Techniques du Son Nice</b>	des Son audiovisuel	Initiale	Certificat de formation	3 années	Nice	
<b>Institut Supérieur des Techniques du Son Nice</b>	des Son musical	Initiale	Certificat de formation	3 années	Nice	
<b>Institut Supérieur des Techniques du Son Nice</b>	des Sonorisation d'événements	Initiale	Certificat de formation	3 années	Nice	
<b>Institut des Métiers de la Communication Audiovisuelle</b>	Technicien du son options musiques actuelles, vidéo	Continue	Titre RNCP niveau IV	1015 h	Avignon	
<b>Institut des Métiers de la Communication Audiovisuelle</b>	Technicien polyvalent des métiers de l'image et du son	Continue	Certificat de formation	1183 h	Avignon	
<b>Centre Audiovisuel Départemental pour l'Animation socio-éducative</b>	Technicien supérieur en communication audiovisuelle	Initiale, continue, VAE	Titre RNCP niveau III	1197 h	Toulon	
<b>Université sud Toulon</b>	Techniques et activités de l'image et du son spécialité convergence Internet audiovisuel numérique	Initiale, continue, VAE	Licence Professionnelle	1 année	La Garde	1999
<b>Université sud Toulon</b>	Techniques et activités de l'image et du son spécialité nouvelles technologies du son	Initiale, continue, VAE	Licence Professionnelle	1 année	La Garde	

VAE : validation des acquis de l'expérience

Source : IDATE d'après CPNEF

## 6. Evolution du rayonnement culturel

### 6.1. Les festivals en région PACA

On dénombre 33 festivals en région PACA sur le seul champ du cinéma et de l'audiovisuel. L'activité « festival » en région existe de façon historique puisque sur ces 33 festivals, 19 ont été créés avant la mise en place par la Région d'une politique audiovisuelle et cinéma structurée en 2003, 14 depuis.

Tableau 12 : Liste des festivals cinéma et audiovisuel en région PACA en 2012 par date de création

Création	Edition	Lieu	Objet	Organisation
1946	65e	Cannes	Festival international du film de Cannes	Ass. Française du Festival de Cannes
1962	51e	Cannes	Semaine internationale de la critique	Syndicat français de la critique de cinéma et des films de télévision
1968	45e	Cannes	Quinzaine des réalisateurs	Société des Réalisateurs de Films
1973	40e	Digne-les-Bains	Rencontres Cinématographiques de Digne-les-Bains	Ass. Rencontres Cinématographiques de Digne-les-Bains
1982	30e	Aix en Provence	Festival Tous Courts	Rencontres cinématographiques d'Aix-en-Provence
1987	25e	Manosque	Rencontres Cinéma de Manosque	Œil Zélé
1988	25e	Cannes	Rencontres Cinématographiques de Cannes	Cannes Cinéma
1990	23e	Marseille	Festival International de Cinéma de Marseille / FIDMarseille	Vue sur les docs
1990	22e	Salon-de-Provence	Rencontres cinématographiques de Salon-de-Provence	Ass des Rencontres cinématographiques de Salon-de-Provence
1992	20e	Cannes	L'ACID à Cannes	Ass. du cinéma indépendant pour sa diffusion
1992	18e	Vence	Rencontres culture et cinéma	Culture et Cinéma
1995	18e	Cabrières d'Avignon	Rencontres Court c'est Court	Cinambule
1996	17e	Marseille	Ciné plein air	Tilt
1997	10e	Rousset	Nouv.o.monde, le Festival cinéma de Rousset	Les films du Delta
1998	14e	Grasse	Festival de court métrage	Cinéma au parfum de Grasse
1999	14e	Marseille	Rencontres du Cinéma sud-américain	Solidarité Provence Amérique Latine

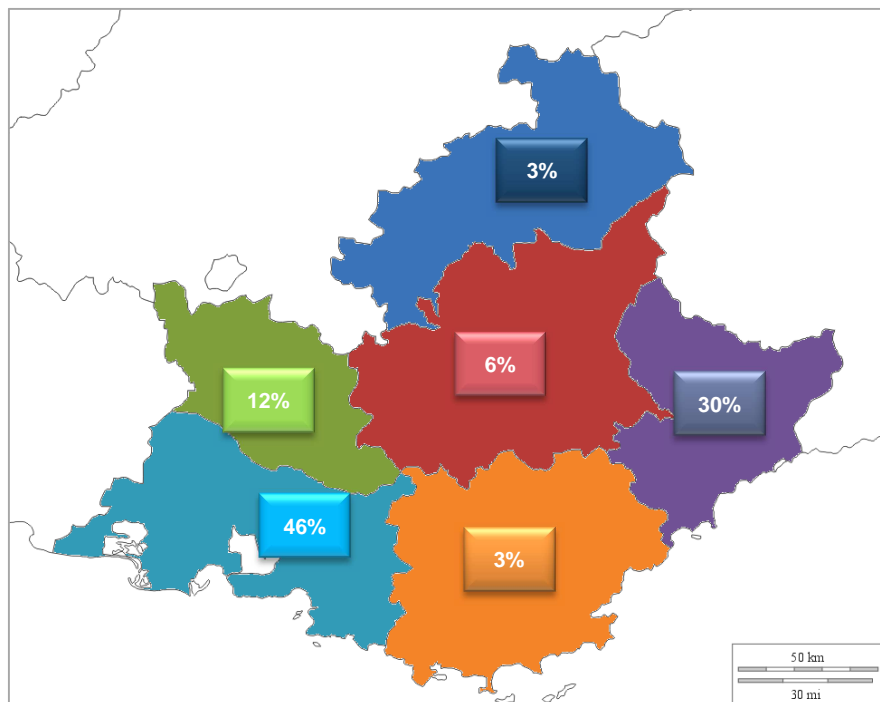
Création	Edition	Lieu	Objet	Organisation
2001	12e	Nice	Un festival c'est trop court de Nice	Héliotrope
2001	12e	Marseille	Festival Images contre nature	P'silo
2002	11e	La Seyne s/ Mer	Festival Portraits de femmes	Les chantiers du cinéma
2003	10e	Marseille	Ciné Horizontes / Festival de cinéma espagnol	Horizontes del Sur
2003	10e	Aubagne	Festival international du Film d'Aubagne	Alcimé
2003	10e	Aix en Provence	Festival Image de ville	Image de ville
2003	10e	Apt	Festival des Cinémas d'Afrique du Pays d'Apt	Festival des Cinémas d'Afrique du Pays d'Apt
2004	9e	Marseille	Laterna Magica (jeune public)	Fotokino
2005	8e	Château Ville Vieille	Festival de cinéma et arts visuels	Grandeur Nature
2005	8e	Arles	Festival d'arts visuels	Festival d'arts visuels
2005	8e	Carpentras	Festival International de Cinéma de la Jeunesse	Imagine Venaissin
2006	7e	Carros	Festival cinéalma	Cinéactions
2006	7e	Marseille	Rencontres films femmes Méditerranée	Films Femmes Méditerranée
2006	6e	Marseille	Rencontres internationales sciences et cinéma	Polly Maggoo
2008	5e	Nice	Ze Festival	Polychromes
2011	2e	Avignon	2èmes rencontres cinématographiques du Sud	Bureau des rencontres cinématographiques du Sud
n.r	n.r	Marseille	Diffusion des cinémas arabes	Aflam

Source : d'après le Service Cinéma de la Région PACA

Deux départements concentrent la majorité des festivals régionaux : Bouches-du-Rhône et Alpes-Maritimes (respectivement 15 et 10 festivals dans chaque département). A l'inverse les Hautes-Alpes et le Var n'en comptent que 1 chacun. Les Alpes-de Haute-Provence et le Vaucluse en comptent respectivement 2 et 4.

Cette répartition des festivals sur le territoire régional apparaît ainsi en cohérence avec la répartition des professionnels en région et les principaux lieux de tournage. Elle accentue ainsi la bipolarisation de l'activité cinéma et audiovisuel autour des deux pôles de Marseille-Aix-en-Provence d'une part (Marseille accueillant à elle seule 9 festivals et Aix-en-Provence 2) et Nice-Cannes d'autre part (Cannes accueillant 5 festivals et Nice 2). 15 autres villes accueillent également 1 festival chacune :

- Bouches-du-Rhône : Arles, Aubagne, Rousset, Salon-de-Provence ;
- Alpes-Maritimes : Grasse, Vence, Carros ;
- Vaucluse : Cabrières d'Avignon, Apt, Carpentras, Avignon ;
- Alpes-de-Haute-Provence : Digne-les-Bains, Manosque ;
- Hautes-Alpes : Château Ville Vieille ;
- Var : La Seyne-sur-Mer.

**Figure 32 : Répartition des festivals en région PACA par département**

Source : d'après le Service Cinéma de la Région PACA

Il est à noter qu'entre 2003 et 2013, 3 festivals ont quitté la région pour se relocaliser sur d'autres territoires :

- Le Sunny Side of the Doc a quitté Marseille pour La Rochelle en 2006 (les conditions d'accueil proposées à La Rochelle étant plus avantageuses qu'à Marseille) ;
- Le Festival de la Fiction TV a quitté St Tropez pour La Rochelle en 2007 (les infrastructures de St Tropez n'étant plus adaptées à la taille de l'événement) ;
- Le Festival des Scénaristes de La Ciotat a quitté La Ciotat pour Bourges puis Valence depuis 2012.

Les trois départs ne sont cependant pas imputables à la politique conduite par la Région à destination des festivals.

La Région subventionne 31 de ces festivals, pour des montants allant de 3 000 EUR à 234 000 EUR en 2012, ce qui se traduit par une intervention de la Région qui pèse entre 1.2% et 56.6% du budget total des festivals concernés. Le montant total des subventions versées aux festivals par la Région s'élève à 1 087 000 million EUR en 2012.

**Tableau 13 : Classement des festivals cinéma et audiovisuels de la région PACA selon le montant de la subvention régionale perçue en 2012**

Ville	Festival	Budget total	Montant de la subvention de la Région	% de la subvention régionale dans le budget total
<b>Marseille</b>	Festival International de Cinema de Marseille / FIDMarseille	917 650 €	<b>234 500 €</b>	25.6%
<b>Cannes</b>	Festival international du film de Cannes	<b>17 281 000 €</b>	212 000 €	1.2%
<b>Aubagne</b>	Festival international du Film d'Aubagne	502 000 €	72 500 €	14.4%
<b>Aix-en-Provence</b>	Festival Tous Courts (Aix)	435 462 €	70 000 €	16.1%
<b>Marseille</b>	Diffusion des cinémas arabes	365 000 €	53 000 €	14.5%

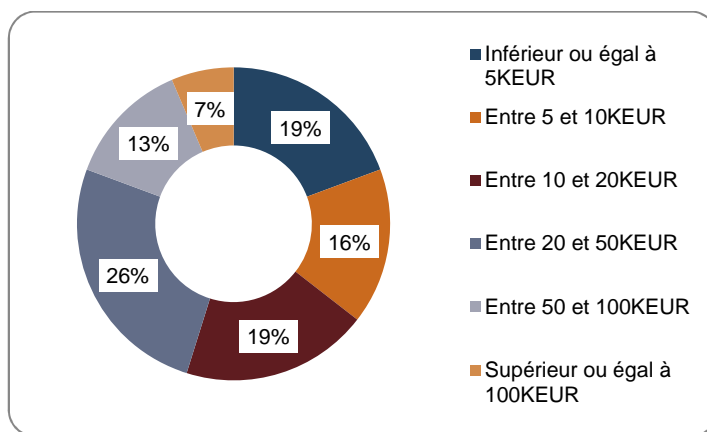
Ville	Festival	Budget total	Montant de la subvention de la Région	% de la subvention régionale dans le budget total
	(Marseille)			
<b>Cannes</b>	Quinzaine des réalisateurs (Cannes)	1 314 124 €	52 500 €	4.0%
<b>Nice</b>	Un festival c'est trop court / Festival du court métrage de Nice	286 030 €	41 000 €	14.3%
<b>Cannes</b>	Semaine internationale de la critique (Cannes)	66 209 €	37 500 €	<b>56.6%</b>
<b>Digne-les-Bains</b>	Rencontres Cinématographiques de Digne-les-Bains	129 750 €	30 000 €	23.1%
<b>Marseille</b>	Ciné plein air (Marseille)	200 000 €	25 000 €	12.5%
<b>Marseille</b>	Ciné Horizontes / Festival de cinéma espagnol (Marseille)	74 000 €	25 000 €	33.8%
<b>Cannes</b>	Rencontres Cinématographiques de Cannes	323 650 €	23 000 €	7.1%
<b>Manosque</b>	Rencontres Cinéma de Manosque	126 600 €	23 000 €	18.2%
<b>Marseille</b>	Rencontres du Cinéma sud-américain (Marseille)	62 740 €	23 000 €	36.7%
<b>Rousset</b>	Nouv.o.monde, le Festival cinéma de Rousset	124 800 €	20 000 €	16.0%
<b>Apt</b>	Festival des Cinémas d'Afrique du Pays d'Apt	115 000 €	20 000 €	17.4%
<b>Aix-en-Provence</b>	Festival Image de ville (Aix)	221 390 €	19 000 €	8.6%
<b>Arles</b>	Festival Art Court Vidéo	59 300 €	18 000 €	30.4%
<b>Marseille</b>	Rencontres internationales sciences et cinéma (Marseille)	86 000 €	13 000 €	15.1%
<b>Nice</b>	Ze Festival	40 500 €	12 000 €	29.6%
<b>Marseille</b>	Rencontres films femmes Méditerranée (Marseille)	83 500 €	9 000 €	10.8%
<b>Cabrières d'Avignon</b>	Rencontres Court c'est Court	109 460 €	8 500 €	7.8%
<b>La Seyne sur Mer</b>	Festival Portraits de femmes	88 700 €	8 000 €	9.0%
<b>Carpentras</b>	Festival International de Cinéma de la Jeunesse	50 500 €	7 500 €	14.9%
<b>Carros</b>	Festival Cinéalma	77 050 €	7 000 €	9.1%
<b>Cannes</b>	L'ACID à Cannes	150 126 €	5 000 €	3.3%
<b>Marseille</b>	Festival Images contre nature (Marseille)	52 825 €	5 000 €	9.5%
<b>Avignon</b>	rencontres cinématographiques du Sud à Avignon	224 007 €	4 000 €	1.8%
<b>Salon-de-Provence</b>	Rencontres cinématographiques de Salon-de-Provence	53 850 €	3 000 €	5.6%
<b>Vence</b>	Rencontres culture et cinéma	36 490 €	3 000 €	8.2%
<b>Grasse</b>	Festival Les toutes premières fois de Grasse	15 870 €	3 000 €	18.9%

Source : d'après le Service Cinéma de la Région PACA



Un peu plus de la moitié des festivals (55%) se voit accordée une aide inférieure ou égale à 20 000 EUR. Seuls 2 festivals se voient attribués une subvention supérieure à 100 000 EUR. Ainsi, le Festival International de Cinéma de Marseille / FID Marseille bénéficie de la subvention la plus élevée (234 500 EUR) représentant ¼ de son budget. Si le Festival International du Film de Cannes est le 2<sup>ème</sup> bénéficiaire en valeur absolue des subventions régionales (avec une subvention de 212 000 EUR en 2012), ce montant ne correspond qu'à 1.2% de son budget total. Rappelons que le budget total du Festival International du Film de Cannes représente un budget de l'ordre de 17.3 millions EUR, soit plus de 10 fois plus que le budget du 2<sup>ème</sup> festival régional (La Quinzaine des Réalistes) et 1 000 fois plus que le festival régional subventionné par la Région disposant du plus petit budget (Le Festival Les Toutes Premières Fois de Grasse). Avec un budget total de 917 650 EUR en 2012, le FID se classe en 3<sup>ème</sup> position.

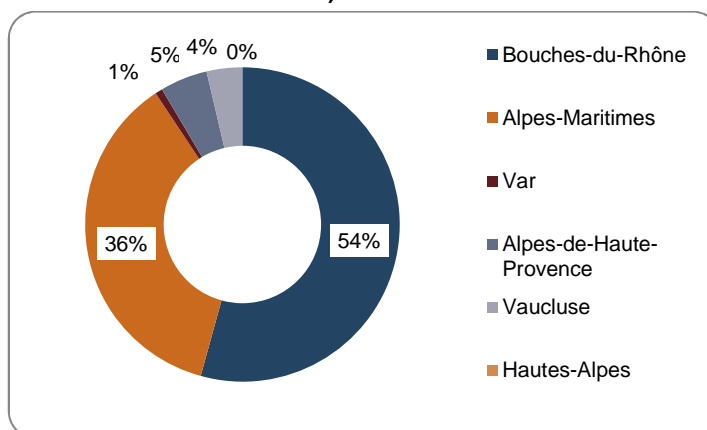
**Figure 33 : Ventilation des festivals aidés par la Région selon le montant de la subvention accordée en 2012**



Source : d'après le Service Cinéma de la Région PACA

En lien avec le nombre de festivals présents dans chaque département, Bouches-du-Rhône et Alpes-Maritimes concentrent l'essentiel des subventions régionales accordées aux festivals (90%). La présence dans chacun de ces départements d'un festival majeur (FID Marseille et Festival International du Film de Cannes) bénéficiant d'une subvention de plus de 200KEUR chacun, renforce de plus le poids de ces deux départements par rapport aux autres territoires.

**Figure 34 : Ventilation des subventions accordées par la Région par département en 2012 (en valeur absolue)**



Source : d'après le Service Cinéma de la Région PACA

Le Festival International du film de Cannes, créé en 1946, est à la fois le plus ancien des festivals de la région, celui disposant du budget total le plus élevé et celui disposant du

rayonnement international le plus important. En 2013, 4 589 accréditations presse avaient été délivrées pour le Festival (dont 3 907 accréditations journalistes), dont 56.5% à des journalistes étrangers venant de 86 pays différents.

Le nombre d'accréditations aux professionnels (Festival et Marché) s'élevait quant à lui à 29 626, dont 39.7% de Français, 28.7% venant des autres pays européens, 11.5% des Etats-Unis et 5.8% d'Asie de l'Est et d'Océanie. Des représentants de tous les continents sont présents sur le Festival (124 pays étaient ainsi représentés au cours de l'édition 2013).

La population de Cannes triple quasiment pendant la durée du festival, passant d'environ 74 000 personnes hors Festival à environ 200 000 pendant le Festival.

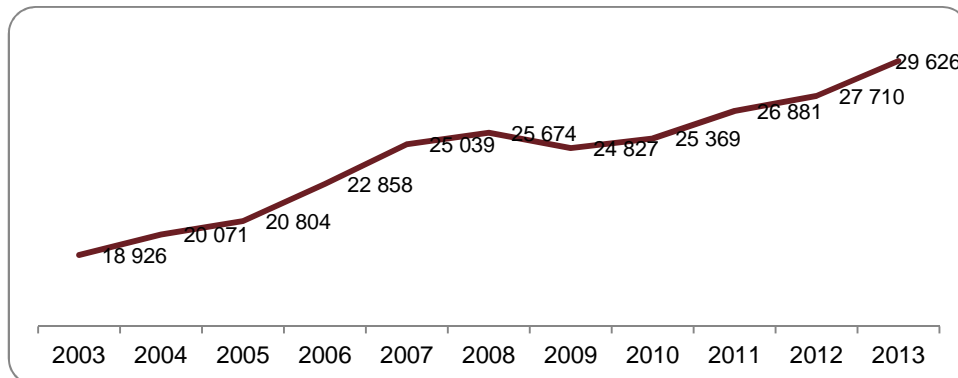
De par la couverture médiatique mise en place, le Festival de Cannes donne de la visibilité à la Côte d'Azur et plus largement à la région et contribue ainsi à l'attractivité touristique du territoire.

Le nombre de professionnels présents sur place (en particulier auteurs-réalisateurs, producteurs et distributeurs) permet de plus à la Région comme aux autres collectivités locales impliquées dans l'accueil de tournages en PACA d'organiser des rendez-vous avec des professionnels français et étrangers afin de faire la promotion au niveau national et international des atouts de la région, des outils d'aides, des infrastructures et équipements facilitant l'accueil de tournages.

Enfin, le Festival de Cannes est aussi un vecteur de cohésion sociale et de diffusion de la culture en accueillant tous les ans 500 lycéens et apprentis dans le cadre du dispositif Lycéens et Apprentis au Cinéma.

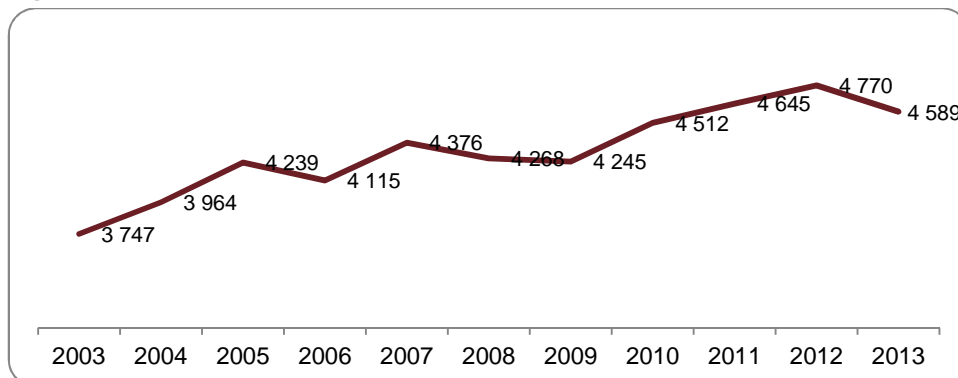
Malgré son ancienneté, le succès du Festival ne se dément pas et le nombre d'accréditations à la presse comme aux professionnels a continué de progresser sur les 10 dernières années. Le nombre de professionnels accrédités a ainsi été multiplié par 1.6 entre 2003 et 2013 tandis que le nombre d'accréditations presse a été multiplié par 1.2 sur la même période.

**Figure 35 : Evolution du nombre d'accréditations aux professionnels (Festival et Marché) à Cannes entre 2003 et 2013**



Source : Festival International du Film de Cannes

**Figure 36 : Evolution du nombre d'accréditations presse à Cannes entre 2003 et 2013**



Source : Festival International du Film de Cannes

Si les retombées des autres festivals de la région sont difficilement comparables à celles de Cannes, chacun contribue à son échelle à la promotion du territoire, à la diffusion de la culture et à la cohésion sociale au niveau local ou régional (notamment en accueillant tous les scolaires), à la mise en relation des professionnels, voire à l'exposition de talents régionaux (dans le cas des festivals disposant d'une fenêtre d'exposition spécifique des œuvres régionales).

*Etant donné, d'une part, le nombre important de festivals présents en région, d'autre part, le manque d'informations historiques, agrégées, disponibles sur ces festivals, et enfin le nombre de champs couverts par l'action régionale à étudier également dans le cadre de cette étude, il n'a pas été possible de développer davantage l'analyse autour des festivals en région.*

## 6.2. Présence des productions aidées par la Région dans les festivals

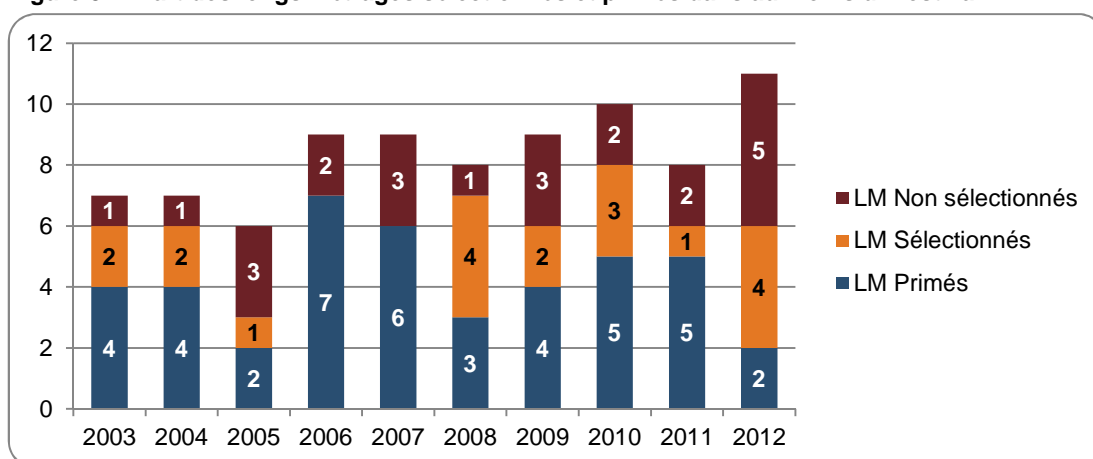
Les longs métrages ayant bénéficié d'une aide de la Région pour leur production se caractérisent par un taux élevé de sélection dans au moins un festival et par une proportion également élevée de films primés.

Ainsi, en moyenne sur les 10 dernières années, pratiquement les  $\frac{3}{4}$  (73%) des longs métrages soutenus par la Région ont fait l'objet d'au moins une sélection dans un festival (en France ou à l'étranger). De plus, la moitié des films aidés a reçu au moins un prix dans un festival français ou étranger.

Si 2006 et 2007 apparaissent comme exceptionnelles de par le fort taux de films primés (respectivement 78% et 67%) et 2005 en demi-teinte avec « seulement » une moitié de films sélectionnés ou primés, les autres années montrent une certaine régularité.

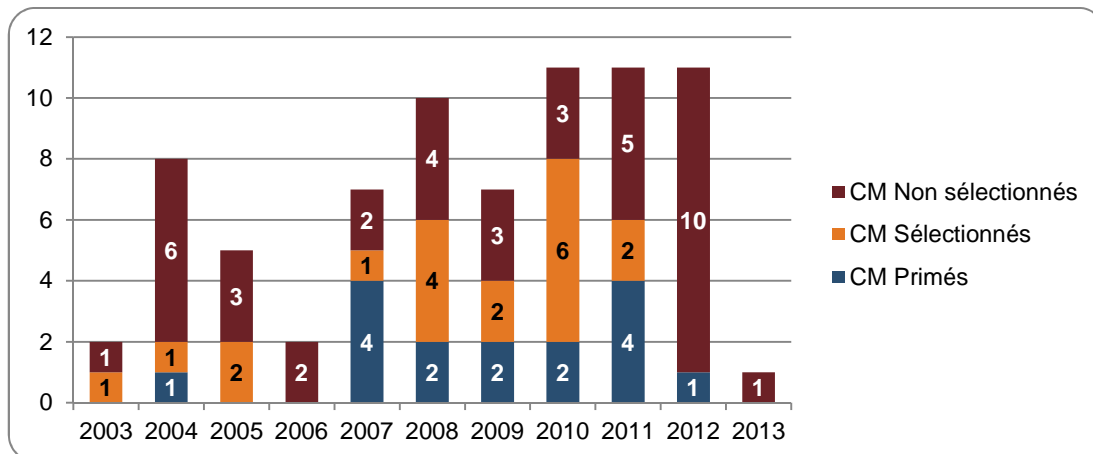
L'année 2012 peut sembler également un peu en retrait avec 45% de films n'ayant fait l'objet d'aucune sélection, mais il est également possible que certains films fassent l'objet d'une sélection future.

**Figure 37 : Part des longs métrages sélectionnés et primés dans au moins un festival**



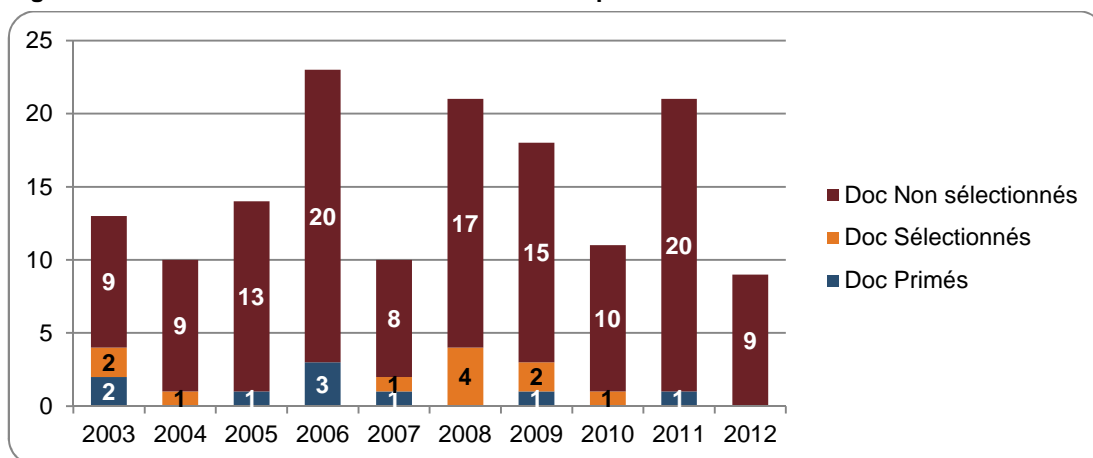
Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

Les courts métrages soutenus par la Région PACA font également l'objet de nombreuses sélections et récompenses dans des festivals français et étrangers. Ainsi, en moyenne sur les 10 dernières années, 44% de ces courts métrages ont fait l'objet d'au moins une sélection et 18% ont reçu au moins un prix. En moyenne, les courts métrages soutenus ces 5 dernières années sont plus souvent sélectionnés que ceux produits entre 2003 et 2007. En effet, seulement 37% des courts métrages aidés avant 2008 ont été sélectionnés dans au moins un festival, alors que 51% des courts métrages aidés après 2008 l'ont été (hors 2013). Il est également possible que ce pourcentage évolue dans les prochains mois, les courts métrages soutenus en 2012 n'ayant probablement pas encore terminé leur carrière dans les festivals.

**Figure 38 : Part des courts métrages sélectionnés et primés dans au moins un festival**

Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

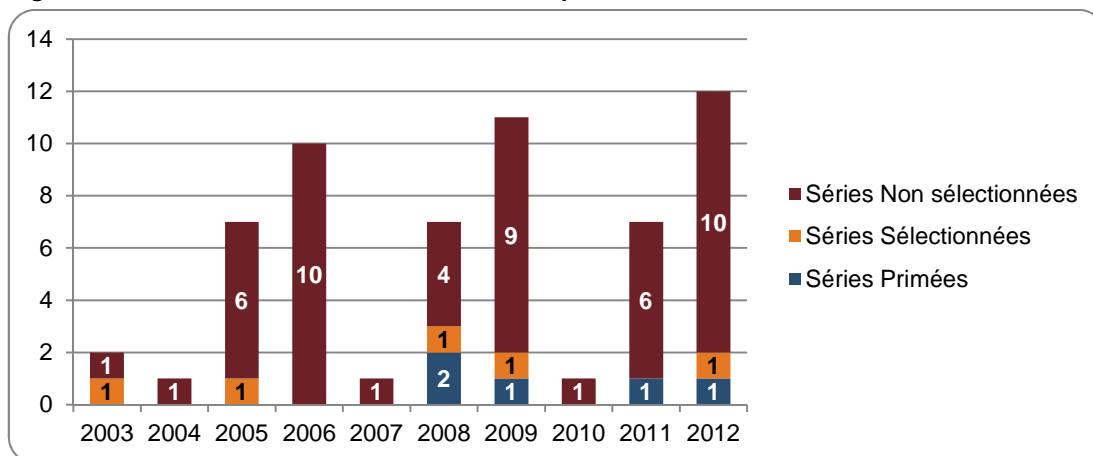
Les documentaires soutenus par la Région PACA sont beaucoup moins visibles que les courts et longs métrages dans des festivals, mais l'enjeu en terme de rayonnement est également moins important. En moyenne sur les 10 dernières années, seuls 13% d'entre eux ont fait l'objet d'au moins une sélection et 6% ont reçu au moins un prix. La proportion s'est plutôt dégradée ces dernières années puisque seulement 10% des documentaires soutenus depuis 2008 ont été sélectionnés dans au moins un festival (contre 16% des documentaires aidés avant 2008). Ils sont également moins primés puisque 2% seulement ont reçu au moins un prix parmi les documentaires soutenus après 2008 contre 9% pour ceux soutenus entre 2003 et 2007.

**Figure 39 : Part des documentaires sélectionnés et primés dans au moins un festival**

Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

Les fictions TV aidées par la Région PACA sont également peu présentes dans les festivals puisque 16% seulement d'entre eux ont fait l'objet d'au moins une sélection dans un festival et 6% ont reçu au moins un prix. Il est à souligner que les fictions primées ont toutes été produites entre 2008 et 2012. Avant 2008, seules 2 fictions avaient fait l'objet d'au moins une sélection (sur 21 fictions aidées) et aucune n'avait reçu de prix.

**Figure 40 : Part des fictions TV sélectionnées et primées dans au moins un festival**



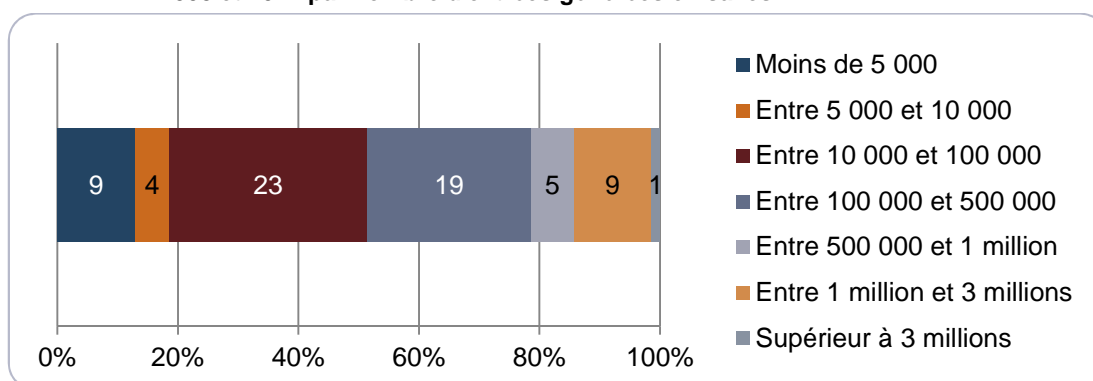
Source: IDATE d'après Commission Régionale du Film PACA – Juillet 2013

### 6.3. La sortie en salles des films de long métrage aidés par la région PACA

Pour l'analyse suivante, 70 films sont considérés: il s'agit des films de long métrage ayant reçu une aide de la région PACA et étant déjà sortis en salle en juillet 2013. Il est à noter qu'un certain nombre de longs métrages aidés semblent ne jamais avoir été sortis en salle.

Les films de long métrage financés par la région PACA réalisent en moyenne 334 594 entrées au cinéma. La grande majorité d'entre eux réalisent entre 10 000 et 500 000 entrées au cinéma: 32.9% entre 10 000 et 100 000 entrées et 27.1% entre 100 000 et 500 000 entrées. 18.6% réalisent moins de 10 000 entrées, dont 12.9% moins de 5 000. 21.4% génèrent plus de 500 000 entrées, dont 12.9% entre 1 et 3 millions et 1.4% plus de 3 millions.

**Figure 41 : Ventilation des films de long métrage de cinéma aidés par la région PACA entre 2003 et 2012 par nombre d'entrées générées en salles**



Source: IDATE d'après Unifrance

En moyenne, 1,3 an s'écoule entre l'année où un film reçoit l'aide de la région PACA et l'année de sortie salles. Le délai est de 1 an pour 45.6% des films considérés, de 2 ans et plus pour 21.7% des films et de 3 ans et plus pour 7.2% des films.

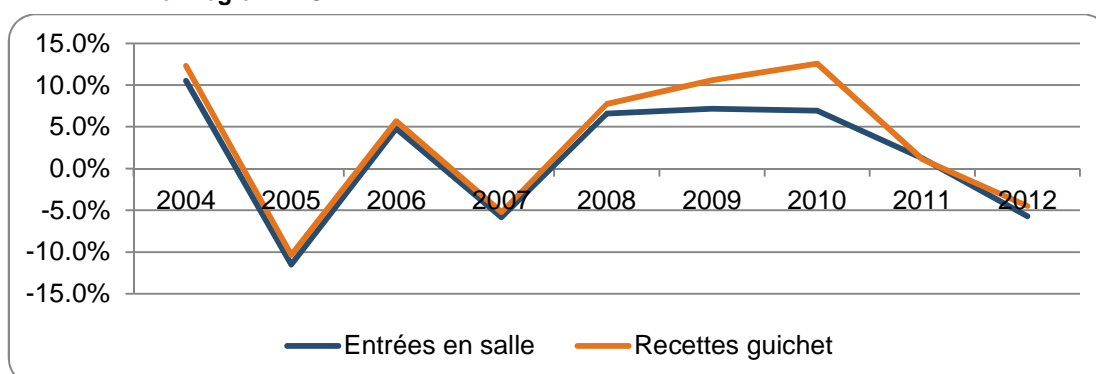
## 7. Evolution de la diversité culturelle, artistique, sociale, éducative

### 7.1. La fréquentation en salles

En 2012, 16.6 millions de billets ont été vendus en région PACA, contre 14.8 millions en 2003, soit une progression de 12.2% sur la période. Il est cependant à signaler que l'année 2012 est en retrait par rapport à 2011 (-5.7%), de même que dans l'ensemble de la France. Les recettes guichets augmentent par contre de 30.5% sur la période, passant de 88.4 millions EUR à 115.4 millions EUR, ce qui traduit une recette moyenne par entrée en progression. Il est également à noter que les recettes guichets avaient atteint en 2011 un point haut à 120.9 millions EUR. La baisse de ces recettes (-4.5% entre 2011 et 2012) est proportionnellement plus faible que celle des entrées en salle.

Entre 2003 et 2008, les recettes guichets progressent au rythme des entrées en salle. A partir de 2008, la croissance des recettes est supérieure à celle des entrées en salle, conséquence du développement des films en 3D, dont le prix du billet est majoré de 1 à 3 EUR. Depuis 2011, la croissance des recettes se stabilise à nouveau au niveau de la croissance des entrées en salle.

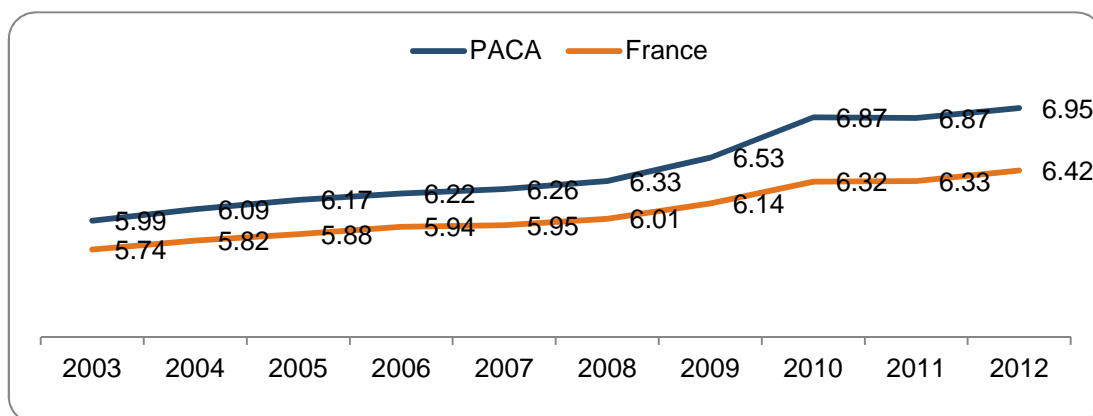
**Figure 42 : Comparaison des taux de croissance des entrées en salles et des recettes guichets en région PACA**



Source: Hexacom – IDATE, d'après CNC

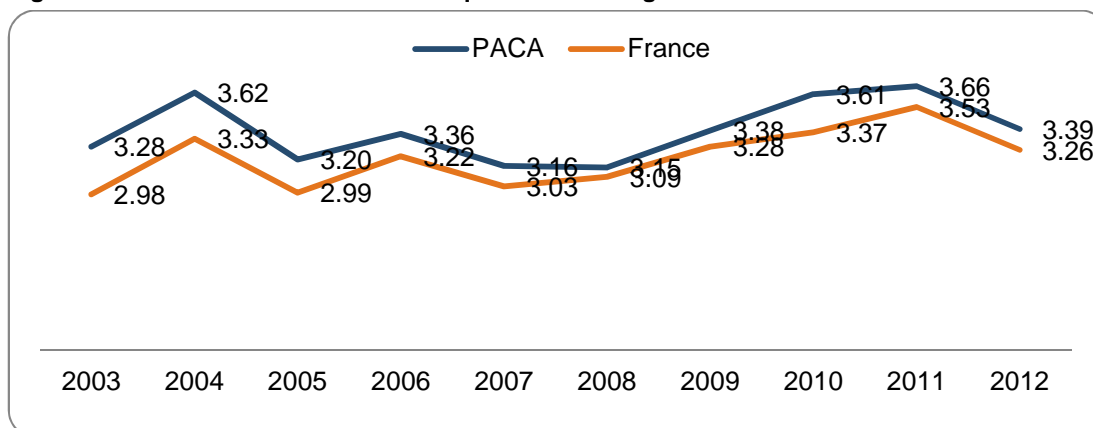
Cette tendance s'observe également au niveau de la France entière: de manière globale entre 2003 et 2012, le nombre d'entrées en salle progresse de 17,3% et les recettes guichets de 31,1%. Il peut être néanmoins remarqué que la croissance de ces deux indicateurs est plus importante au niveau de la France entière qu'au niveau de la région PACA.

Par ailleurs, l'écart entre le taux de croissance des entrées en salle et celui des recettes guichets est de 17.4 points en région PACA et de 13,8 points en France, ce qui traduit un prix moyen du billet en plus forte augmentation en région PACA que dans l'ensemble de la France sur la période 2003-2012. Il passe de 6.00 EUR à 6.95 EUR en région PACA, et de 5.74 EUR à 6.42 EUR dans l'ensemble de la France.

**Figure 43 : Evolution du prix moyen du billet en région PACA et en France**

Source: Hexacom – IDATE, d'après CNC

L'indice de fréquentation (rapport entre le nombre d'entrées et la population d'une zone géographique) en région PACA passe de 3.28 entrées par habitant en 2003 à 3.39 entrées par habitant en 2012, soit une hausse de 3.4% sur la période. En comparaison, il s'élève à 2.98 entrées par habitants pour l'ensemble du territoire national en 2003 et à 3.26 en 2012, soit une hausse de 9.4% sur la période. L'indice de fréquentation est donc plus haut en région PACA que dans l'ensemble de la France sur la période 2003-2012, mais il connaît néanmoins une croissance moins forte en région PACA que dans l'ensemble de la France.

**Figure 44 : Evolution des indices de fréquentation en région PACA et en France**

Source: Hexacom – IDATE, d'après CNC

Sur la période 2003-2013, la fréquentation cinématographique régionale progresse moins vite que la fréquentation nationale, bien qu'elle soit plutôt performante (l'indice de fréquentation est un peu plus élevé que la moyenne nationale). A l'inverse, la recette moyenne par entrée (ou prix moyen) apparaît plus élevé en PACA et connaît une croissance supérieure à celle du prix moyen national.

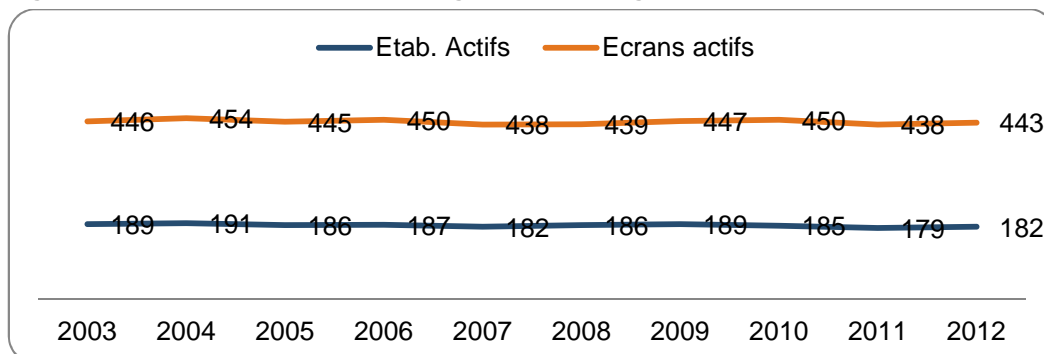
## 7.2. Le parc de salles de cinéma

### 7.2.1. Vue d'ensemble

Le nombre d'établissements actifs en région PACA passe de 189 en 2003 à 182 en 2012, soit une baisse de 3.7% sur l'ensemble de la période. La baisse est surtout concentrée sur la période 2010-2011, sur laquelle le nombre d'établissements actifs passe de 185 à 179. Le nombre d'écrans actifs en région PACA passe de 446 en 2003 à 443 en 2012, soit une baisse peu significative de 0.7% sur la période (en 2011, le nombre d'écrans ne s'établissait cependant qu'à 438).

Cette contraction du nombre d'établissements moins importante que la contraction du nombre d'écrans en région PACA reflète le développement des multiplexes (établissements d'au moins 8 écrans). Ainsi la région dispose de 11 multiplexes en 2012 contre 6 en 2003 (+83.3%). La part des multiplexes dans l'ensemble des établissements passe de 3.2% en 2003 à 6.0% en 2012 (+2.8 points).

**Figure 45 : Evolution du parc cinématographique en région PACA**



Source: Hexacom – IDATE, d'après CNC

Ce phénomène s'observe également au niveau du territoire national, pour lequel le nombre d'établissements actifs passe de 2 130 en 2003 à 2 035 en 2012 (-4.5%) et le nombre d'écrans actifs de 5 289 à 5 508 (+4.1%). Le nombre de multiplexes passe ainsi de 117 en 2003 à 181 en 2012 (+54.7%). La part des multiplexes dans l'ensemble des établissements passe de 5.5% en 2003 à 8.9% en 2012 (+3.4 points).

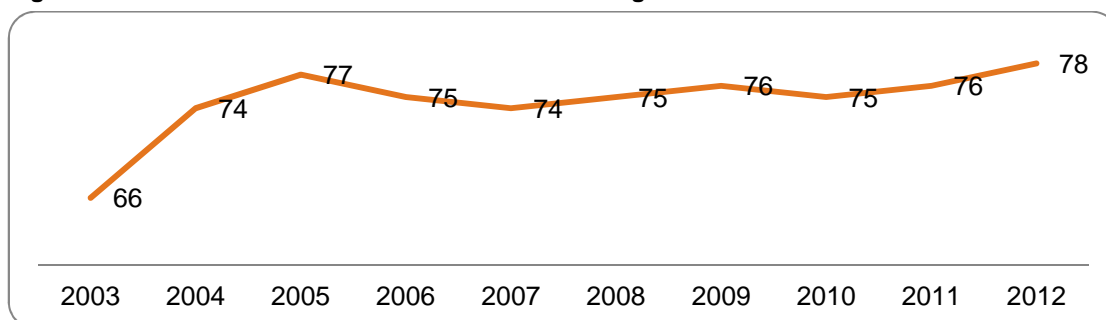
La part des multiplexes dans l'ensemble des établissements est de 6.0% en 2012 en région PACA, et de 8.9% dans l'ensemble de la France. La région PACA est donc sous équipée par rapport à la moyenne nationale en multiplexes.

Le développement des multiplexes en PACA s'est accompagné, comme en France, d'une baisse du nombre global d'établissements, de sorte qu'en termes d'écrans, la fermeture d'établissements traditionnels qui a accompagné la modernisation du parc est en grande partie compensée par l'ouverture de multiplexes. Toutefois, en 2012, la région PACA apparaît sous-équipée en multiplexes, ce qui explique en partie la faible progression de la fréquentation dans la dernière période, comparée à la moyenne nationale ou celle d'autres régions. Ce retard devrait être comblé avec l'ouverture des projets de Nice, Cagnes-sur-Mer, Cannes, Draguignan, Vitrolles et Marseille dans les deux ou trois années qui viennent.

### 7.2.2. Les établissements classés Art et Essai

La région possède 78 établissements Art et Essai en 2012 contre 66 en 2003, soit une hausse de 18.2% sur la période (contre 9.5% pour l'ensemble de la France). La part des établissements Art et Essai dans l'ensemble des établissements passe de 34.9% en 2003 à 42.9% en 2012 (+8.0 points) en région PACA.

**Figure 46 : Nombre d'établissements Art et Essai en région PACA**



Source: Hexacom – IDATE, d'après CNC



La part des établissements Art et Essai dans l'ensemble des établissements est en moyenne de 39.9% sur la période 2003-2011 en région PACA, et de 49.9% dans l'ensemble de la France. La région PACA est donc sous équipée par rapport à la moyenne nationale en établissements Art et Essai.

Le nombre d'établissements Art et Essai labellisés "Recherche et Découverte"<sup>4</sup> passe de 10 en 2003 à 20 en 2011 (23 en 2011), soit une hausse de 100% sur la période 2003-2012. En 2003, ce type d'établissements représente 15.2% de l'ensemble des établissements Art et Essai, et en 2012 30.3%, soit une hausse de 15.1 points. Une grande part de ce type d'établissements (en moyenne 44.3% d'entre eux sur la période) est par ailleurs concentrée dans le département des Bouches-du-Rhône.

En dépit d'une croissance relativement forte du parc d'établissements Art & Essai entre 2003 et 2012 (=15,2% contre +10,8% en France), la région est l'une des moins équipées. La diffusion du segment le plus culturel du cinéma présente un réel handicap, en dépit d'une part croissante des établissements labellisés "Recherche et découverte", le label le plus exigeant dans ce domaine, en particulier dans les Bouches-du-Rhône.

### 7.2.3. Les ciné-clubs associatifs

Les séances de ciné-club sont des séances de cinéma organisées par des associations qui sont suivies d'un débat entre les spectateurs. 9 ciné-clubs associatifs sont dénombrés en région PACA en 2013. 4 d'entre eux sont issus du département des Bouches-du-Rhône et 3 des Alpes Maritimes.

Tableau 14 : Ciné-clubs associatifs en région PACA

Nom de la structure	Département
Cinéma Sans Frontières	06
Le Cinéma d'À-Côté	13
Reva Production	13
Les Rencontres Cinématographiques de Digne-les-Bains et des Alpes-de-Haute-Provence	04
Association ALMA	06
Etablissement pénitencier pour mineurs	13
Lycée Henri Matisse de Vence	06
Lycée Dominique Villars à Gap	05
L'Atelier du Regard	13

Source: Hexacom

## 7.3. Dispositif Lycéens et Apprentis au cinéma

Entre les années scolaires 2003-2004 et 2011-2012, le dispositif *Lycéens et Apprentis au cinéma* aura bénéficié en région PACA d'une croissance très significative en termes de nombre d'établissements, de classes et d'élèves couverts par ce dispositif.

Tandis que le nombre d'établissements et de classes concernés en PACA par le dispositif a pratiquement doublé pendant la période (respectivement +93.6% et +104.8% de progression entre les deux dates), ce sont pratiquement deux-tiers d'élèves supplémentaires (+64.4%) qui ont pu bénéficier de ce dispositif pendant ce temps-là.

Mis à part quelques « ralentissements » observés pendant la période, la tendance globale reste orientée à la hausse.

<sup>4</sup> Trois labels peuvent être attribués aux établissements Art et Essai selon leur spécificité. Pour bénéficier du label « Recherche et Découverte », il est nécessaire de programmer un nombre suffisant de films qualifiés de « Recherche et Découverte » par le sous-groupe du Collège de recommandation des films. L'attribution du label « Jeune Public » repose sur la programmation d'au moins 15 films qualifiés comme tels par le groupe « Jeune Public » de l'Association française des Cinémas d'Art et d'Essai (AFCAE), hors temps scolaire ou opérations financées par ailleurs telles que Collège au Cinéma. Le label « Patrimoine et Répertoire » est octroyé aux établissements diffusant des films recommandés Art et Essai sortis pour la première fois en salles il y a au moins 20 ans.

**Tableau 15 : Evolution du nombre d'établissements, de classes et d'élèves concernés par le dispositif *Lycéens et Apprentis au cinéma* entre 2003-2004 et 2011-2012**

Année	Nombre d'établissements	Nombre de classes	Nombre d'élèves
2003-2004	78	393	12009
2004-2005	88	468	13715
2005-2006	101	596	15763
2006-2007	111	631	16253
2007-2008	131	602	14805
2008-2009	139	717	17394
2009-2010	137	693	16536
2010-2011	143	764	19156
2011-2012	151	805	19740

Source : Région PACA – Service Audiovisuel et Cinéma

Entre temps, le budget total du dispositif est passé de 130 000 EUR à 182 950 EUR, soit une hausse de 40.7%, en grande partie portée par la croissance de la subvention de la Région (+55.7%). Cette dernière contribue ainsi très largement au financement du dispositif et sa participation s'est même accentuée au fil des années passant de pratiquement 2/3 du budget total (67.7%) à 3/4 (74.9%).

Il est cependant à noter que l'essentiel de la croissance s'est faite sur l'année scolaire 2004-2005 (+24.1% d'augmentation par rapport à l'année précédente), ce qui signifie que les missions menées ont continué de se développer malgré un budget qui augmente à un rythme beaucoup moins soutenu (+13.4% de croissance budgétaire entre 2004-2005 et 2011-2012).

**Tableau 16 : Evolution du budget du dispositif *Lycéens et Apprentis au cinéma* entre 2003-2004 et 2011-2012**

Année	Budget global	Subvention Région	Subvention Poste ADAC	Subvention DRAC	CNC Rencontres Nationales
2003-2004	130 000 €	88 000 €	0	42 000 €	
2004-2005	161 384 €	110 000 €	8 384 €	43 000 €	
2005-2006	159 098 €	110 000 €	6 098 €	43 000 €	
2006-2007	168 147 €	120 000 €	5 147 €	43 000 €	
2007-2008	168 000 €	125 000 €	0	43 000 €	
2008-2009	168 000 €	125 000 €	0	43 000 €	
2009-2010	168 950 €	125 000 €	0	43 950 €	
2010-2011	182 950 €	137 000 €	0	43 950 €	2 000 €
2011-2012	182 950 €	137 000 €	0	43 950 €	2 000 €

Source : Région PACA – Service Audiovisuel et Cinéma

## 7.4. Dispositif *Passeurs d'images*

Depuis sa création en 1991, ce dispositif a connu une évolution importante. D'un dispositif de soutien à l'exploitation et d'animation des banlieues pendant l'été, il est devenu au fil du temps, un support important au développement de projet global en impliquant les collectivités locales avec la mise en place autour des séances en plein air, d'ateliers de pratique artistique et de séances spéciales.

Aujourd'hui, le dispositif *Passeurs d'images* (dénommé *Un été au Ciné / Cinéville* avant 2007), mis en place par le CNC en collaboration avec le Ministère de la Jeunesse et des Sports dans le cadre de la Politique de la Ville, est destiné prioritairement au secteur de la jeunesse et en particulier aux enfants et adolescents des quartiers sensibles. Centré sur la démocratisation de l'accès au cinéma et la sensibilisation du jeune public durant la période estivale, *Passeurs d'images* s'appuie sur des partenariats avec des Villes et comprend en général quatre volets :

- la diffusion d'œuvres cinématographiques, notamment en **plein air** de films tout public sur grand écran, conviviales et familiales (avec cependant un effort notable ces dernières années vers une programmation plus "culturelle"). Ces séances se déroulent majoritairement durant l'été ;
- la mise en œuvre d'une **politique tarifaire** attractive avec un tarif réduit à 1,50 € (non obligatoire), accessible sous la forme de contremarques utilisables dans les salles participantes ;
- l'organisation **d'ateliers de pratique artistique**, plutôt en automne et durant les vacances scolaires, qui permettent à tous de mettre en pratique technique, leur imaginaire et leur créativité autour du cinéma, sous l'encadrement de professionnels ;
- l'organisation de "**projections exceptionnelles**", appelées aussi "séances spéciales" ou "séances de rencontres", associées à des rencontres avec des professionnels, en général durant les vacances scolaires. Il s'agit en général d'une journée ou d'une soirée autour d'un film ou d'une thématique, en salle, animée par le réalisateur ou un intervenant spécialisé.

La structure coordinatrice met également en œuvre des actions de **formation** et de **sensibilisation** des animateurs et partenaires du dispositif qui dynamisent les réseaux et aident à fédérer les acteurs, les projets, et les actions à s'ancrer dans les territoires.

En PACA, *Un été au Ciné / Cinéville* s'est installé en 1993 dans l'ensemble de la région sous l'impulsion de la DRAC et de la Région qui avaient confié à l'Alhambra, la mission de coordination régionale, fonction que l'association a assuré jusqu'en 2005.

En 2007, après une phase transitoire en partenariat avec le Cinéma 3 Casino (Gardanne), la mission est confiée à l'Institut de l'Image.

La baisse des financements de ce dispositif a pu faire croire un temps à sa disparition dans un contexte national difficile. En effet, en 2007-2008, 9 villes participaient au dispositif contre 31 en 2003, mais le dispositif enregistrait **27 villes partenaires en 2012**.

**11 établissements cinématographiques** étaient partenaires en 2012, autant qu'en 2007 : L'Institut de l'Image (Aix-en-Provence), Cinéma Les Variétés (Marseille), Cinéma Le Méliès (Port-de-Bouc), Cinéma Le Renoir (Martigues), Casino Cinéma (Trets), Cinéma Gérard Philippe (Port-Saint-Louis-du-Rhône), L'Odyssée (Fos-sur-Mer), Eden Studio (Briançon), Salle de cinéma Hôpital Valvert (Marseille), Espace Robert Hossein (Grans), Le Vox (Fréjus).

Il est certain que *Passeurs d'images* a perdu de son ampleur mais il reste un levier essentiel pour le développement de projets favorisant l'accès et l'accompagnement au cinéma pour tous.

**Tableau 17 : Les Villes participantes au dispositif Passeurs d'images en PACA en 2007 et 2012**

Départements	2007	2012
<b>Alpes-de-Haute-Provence</b>	—	—
<b>Alpes-Maritimes</b>	—	Grasse
<b>Bouches-du-Rhône</b>	Aubagne Marseille Martigues Port-de-Bouc	Aix-en-Provence Entressens Fos-sur-Mer Grans Istres Marseille Martigues Port-de-Bouc Port-Saint-Louis-du-Rhône Salon-de-Provence Trets
<b>Hautes-Alpes</b>	Embrun	Banon Briançon Limans Saint-Etienne-les-Orgues
<b>Var</b>	Hyères La Seyne-sur-Mer La Valette-du-Var	Fréjus La Seyne-sur-Mer Toulon
<b>Vaucluse</b>	Entraigues-sur-la-Sorgue	Apt Cabrières-d'Avignon Lacoste Lagnes Les Taillades Maubec Roussillon Saignon
<b>Total</b>	<b>9 villes</b>	<b>27 villes</b>

## 8. Antenne MEDIA

### 8.1. Présentation du programme MEDIA

L'Antenne MEDIA Grand Sud a été créée en avril 2008. Elle appartient au réseau de bureaux et antennes d'information du programme européen MEDIA 2007-2013.

Le programme regroupe 33 pays<sup>5</sup> et dispose d'un budget de 755 millions EUR pour ses 7 années d'exercice. Ses objectifs sont de :

- préserver et mettre en valeur la diversité culturelle et le patrimoine cinématographique et audiovisuel européen,
- accroître la circulation et l'audience des œuvres audiovisuelles européennes,
- renforcer la compétitivité du secteur audiovisuel européen.

Pour atteindre ces objectifs, MEDIA vise la mise en œuvre d'une série d'actions incitatives portant sur :

- la **formation continue et initiale** : soutien d'actions de formation européennes à vocation transnationale afin de favoriser les échanges transeuropéens de compétences et la mise en place de réseaux ;
- le **développement, l'accès aux financements et la diffusion TV des projets audiovisuels** (films, téléfilms, documentaires, animations et œuvres interactives) : accompagnement des producteurs européens indépendants dans le développement (financement d'une partie des coûts de développement de projets, isolés ou en catalogue) et la production de leurs projets (subventionnement de la production d'œuvres télévisuelles qui bénéficient d'engagements de diffuseurs européens) ,
- la **distribution des œuvres cinématographiques** : des mesures de soutien (automatique, sélectif et aux agents de vente) sont mises en place afin de faciliter la circulation des œuvres européennes hors de leurs frontières ;
- la **promotion des œuvres cinématographiques et des programmes audiovisuels** : améliorer la circulation des œuvres audiovisuelles européennes en facilitant l'accès aux marchés professionnels européens et internationaux au secteur audiovisuel européen et encourager des actions communes entre organismes nationaux de films et de programmes audiovisuels ;
- l'**exploitation** : aides à la mise en réseau de salles de cinéma programmant des films européens et aides à la numérisation des salles ;
- le **soutien aux festivals** audiovisuels européens novateurs, proposant une part significative d'œuvres européennes, travaillant sur le développement des publics et en partenariat avec d'autres festivals européens ;
- les **nouvelles technologies** : soutien à la vidéo à la demande, à la distribution cinéma numérique et aux Projets Pilotes qui expérimentent l'utilisation des nouvelles technologies de l'information et de la communication dans le secteur audiovisuel ;
- le **renforcement sur le plan international de la coopération** entre les industries audiovisuelles des pays tiers et celles des pays associés au programme depuis 2008.

---

<sup>5</sup> Allemagne, Autriche, Belgique, Bulgarie, Bosnie Herzégovine, Chypre, Croatie, Danemark, Espagne, Estonie, Finlande, France, Grèce, Hongrie, Irlande, Islande, Italie, Liechtenstein, Lettonie, Lituanie, Luxembourg, Malte, Norvège, Pays-Bas, Pologne, Portugal, République tchèque, Roumanie, Royaume-Uni, Slovaquie, Slovénie, Suède et Suisse.

L'Unité MEDIA de la Direction Générale de l'Education et de la Culture de la Commission européenne est responsable des aspects politiques, institutionnels et budgétaires du programme MEDIA ainsi que de la communication et de l'évaluation stratégique<sup>6</sup>.

L'Agence Exécutive Education Audiovisuel et Culture (EACEA) en assure la gestion opérationnelle. L'unité MEDIA de l'Agence exécutive est chargée plus particulièrement :

- de la préparation et du lancement des appels à proposition et des appels d'offre,
- de l'évaluation et de la pré-sélection des projets et des soumissionnaires,
- de la préparation et de la signature des contrats et accords avec les bénéficiaires,
- du suivi des projets (rapports intermédiaires et finaux),
- des contrôles sur place.

Les Bureaux (Desks) et Antennes ont pour principale mission d'informer, dans chacun des pays membres, les professionnels sur les possibilités offertes par le programme et de les assister dans le montage des dossiers de demande.

Comme prévu, le programme MEDIA a pris fin au 31 décembre 2013. Il n'a pas été reconduit sous la même forme, mais a été intégré dans le nouveau programme Europe Créative 2014-2020 regroupant les précédents programmes Culture et MEDIA.

## 8.2. Rôle de l'Antenne MEDIA Grand Sud

L'Antenne MEDIA située à Marseille est le bureau d'information en région Sud sur les aides du Programme européen de soutien au secteur audiovisuel. Sa création, intervenue après celles des antennes de Strasbourg et Paris, répond à un besoin de couvrir le sud de la France, à la fois terre d'accueil de nombreux tournages, territoire abritant de nombreux festivals et salons professionnels, en particulier à dimension internationale, et disposant d'équipements techniques et technologiques ainsi que d'une filière professionnelle active et nombreuse. Elle résulte d'un partenariat entre la Commission européenne et la Région PACA. Néanmoins son champ d'action déborde largement la seule région PACA et concerne le Grand Sud de la France.

En cohérence avec le rôle des Antennes et Bureaux du réseau MEDIA et en lien étroit avec le MEDIA Desk France, l'Antenne MEDIA a vocation à assurer les missions suivantes au service des professionnels du Sud de la France :

- informer et conseiller les professionnels sur les opportunités du Programme MEDIA et des autres soutiens européens à l'audiovisuel ;
- offrir une assistance technique pour le montage des dossiers de candidatures ;
- diffuser de la documentation ;
- assurer la publication de brochures d'information et de promotion concernant le programme MEDIA ;
- organiser des réunions d'information, des ateliers et des sessions de formation ;
- assurer une présence sur les marchés et festivals ;
- travailler en réseau avec l'ensemble des bureaux d'information MEDIA présents en Europe et avec les responsables du programme ;
- contribuer à la mise en réseau des professionnels du Sud de la France et de l'espace euroméditerranéen pour favoriser les conditions d'une dynamique régionale.

L'implantation de l'Antenne sur le Pôle Média de la Friche Belle de Mai à partir d'avril 2009 visait à offrir un service de proximité aux professionnels du cinéma et de l'audiovisuel largement présents sur le site.

---

<sup>6</sup> A titre d'information, il est à noter qu'une évaluation intermédiaire du Programme MEDIA 2007-2013 a été réalisée. Cette étude rappelle la mise en place du programme (ses objectifs, ses priorités, ses nouveautés et ses moyens), annonce les premiers résultats et tire plusieurs conclusions et recommandations sur l'exécution du programme.

### 8.3. Bilan de l'Antenne MEDIA Grand Sud

Il n'est pas possible de quantifier l'ensemble des missions conduites par l'Antenne MEDIA Grand Sud (il n'existe naturellement pas de données quantitatives sur le nombre de porteurs de projets ayant bénéficié d'un accueil de la part de l'Antenne, que cela ait débouché ou pas sur le dépôt effectif d'un dossier).

Cependant, il ressort que l'Antenne est notamment particulièrement investie dans sa mission d'information et de conseil aux professionnels. Elle semble ainsi recevoir systématiquement les porteurs de projets, y compris ceux qui ne sont pas éligibles, pour leur présenter les aides et discuter de leurs projets. L'Antenne entend ainsi agir sur du plus long terme. Elle contribue à la structuration et à la professionnalisation de la filière en donnant à ces producteurs non éligibles les moyens de prétendre se présenter à MEDIA quelques mois ou années après, en insérant MEDIA dans la stratégie de développement de leur entreprise.

De plus, l'Antenne a également un rôle de conseil et de mise en réseaux qui dépasse le programme MEDIA en lui-même. Dans le cadre de l'accueil aux porteurs de projets, l'Antenne conseille plus largement les professionnels sur d'autres sujets tels que l'obtention d'aides du CNC, le choix de coproducteurs français ou étrangers, ou des informations sur d'autres systèmes d'aide (Eurimages notamment).

Les actions de l'Antenne MEDIA Grand Sud en matière d'assistance technique et d'accompagnement de dossiers se sont traduites par le dépôt de nombreux dossiers par les professionnels du Grand Sud (PACA mais aussi Languedoc-Roussillon ou Corse), dont une partie a effectivement bénéficié d'un financement du programme MEDIA : 60 dossiers (toutes catégories d'aides confondues) ont été déposés entre 2008 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2013, dont 22 ont fait l'objet d'un financement par le programme MEDIA<sup>7</sup>. Les dossiers déposés au titre de MEDIA Développement sont de loin les plus nombreux (37 dossiers au total dont 13 financés et 3 en attente de réponse). Avec 13 dossiers déposés (5 financés et 1 en attente de réponse), MEDIA Festival est la deuxième catégorie la plus recherchée, reflétant également l'intensité de l'activité « festival », principalement en région PACA.

**Tableau 18 : Liste des dossiers déposés et financés dans le cadre de l'Antenne MEDIA Grand Sud entre 2008 et le 1<sup>er</sup> trimestre 2013**

Catégorie	Année	Description du projet	Résultat
<b>MEDIA Développement</b>	2008	• Les Films de l'Espigoule (Reillane) – projet individuel de fiction « Vive la France »	-
		• Les Films du Soleil (Marseille) – projet individuel de documentaire « La mal a dit, parcours de vie »	-
		• Monkey Bay (Marseille) – projet individuel de documentaire « Mug Shot »	-
		• Les Films du Présent (Arles) – slate funding	105 000 EUR
		• Les Films du Tambour de Soie (Marseille) – slate funding 2nd stage	-
		• Kanzaman (Monaco) – slate funding partie française du dossier déposé par Kanzaman Espagne	-
		• Cinedoc (Annecy) – projet individuel de documentaire « Le sacrifice de K'iid K'iyas »	45 000 EUR
		• BIP Média (Toulon) – œuvre interactive « Family Circus »	75 000 EUR
	2009	• 13Production (Marseille/Paris) – slate funding	190 000 EUR
		• Mouvement Production (Ajaccio) – projet individuel de documentaire « Je suis un homme médiocre »	25 000 EUR

<sup>7</sup> Les résultats pour les projets déposés au 1<sup>er</sup> trimestre 2013 n'étaient cependant pas connus au moment de la rédaction de ce document. Il est donc possible que le taux de réussite soit légèrement supérieur.



Catégorie	Année	Description du projet	Résultat
		<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tita Production (Marseille) – projet individuel de documentaire « Dans les yeux de la sainte »</li> <li>• Cocottes Minutes (Lyon) – projet individuel de documentaire « Mine de rien »</li> <li>• Les Films du Tambour de Soie (Marseille) – Slate funding 2nd stade Documentaire/fiction</li> <li>• Les Productions du Lagon (La Ciotat) – Slate funding</li> <li>• 13 au Sud (Marseille) – Slate funding documentaire</li> <li>• Tita Production (Marseille) – Projet individuel de documentaire (re-soumission)</li> <li>• Shellac Sud (Marseille/Paris) – Projet individuel de fiction cinéma « Les crapauds »</li> <li>• Itsiqua (Toulon) - Projet individuel de fiction « Amin »</li> <li>• Les Productions du Golem (Paris – auteur marseillaise) - Projet individuel de documentaire « Habiba, l'aimée de tous ».</li> </ul>	- - 110 000 EUR 95 000 EUR - - - -
	2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Lexis Numérique (Marseille/Paris) – Œuvre Interactive « Eskoba »</li> <li>• Les Films du Présent (Arles) – Slate Funding 2</li> <li>• Monkey Bay (Marseille) – Slate Funding</li> <li>• Dynamo Production (Lyon) – Projet individuel documentaire « Les tortues et l'homme de la jungle »</li> </ul>	150 000 EUR 110 000 EUR - 20 000 EUR
	2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>• La Fabrique Animation (Saint Laurent de Minier) – Projet individuel d'Animation « Le Royaume des dauphins »</li> <li>• Artefacts Studio (Lyon) – Projet d'œuvres interactives « Le Donjon de Nalmeuk »</li> <li>• Les Films du Triton (Corse) – Projet « Horus »</li> </ul>	- 120 000 EUR -
	2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Tita productions (Marseille) - Projet individuel de documentaire « Due Donne di Calabria »</li> <li>• Néon Productions (Marseille) - Projet individuel de documentaire « La Lucie »</li> <li>• Films du Présent (Arles) – Slate Funding 2</li> <li>• Shellac productions (Marseille) - projet individuel de fiction « La Liberté » (ancien titre : «Les Crapauds »)</li> <li>• Studioedfrog (Lille) – Œuvre interactive « Tuktulik »</li> <li>• Les films du sud (Toulouse) – projet individuel documentaire « Tiroirs caisses, tontines et solidarité »</li> <li>• CP Productions – projet individuel documentaire « Bourdieu, le retour »</li> <li>• Paris Brest Productions – projet individuel de documentaire « Entre la Joie »</li> </ul>	- - - - - 22 500 EUR 42 000 EUR -



Catégorie	Année	Description du projet	Résultat
	1 <sup>er</sup> trim. 2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>Films de Force Majeur (Marseille) – projet documentaire individuel « Game Girls »</li> <li>Pages et Images (Montpellier) – projet documentaire individuel « Under Gronde »</li> <li>Narrativa (Paris) - projet documentaire individuel « A wonderful War »</li> </ul>	<i>Résultats non connus</i> <i>Résultats non connus</i> <i>Résultats non connus</i>
<b>MEDIA Diffusion TV et i2i</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>13 Productions (Marseille/Paris) – diffusion du documentaire « Nelson Mandela »</li> <li>Les Films du Présent (Arles) – frais bancaire du documentaire « Kurdish Lover »</li> <li>Les Films du Tambour de Soie (Marseille) – diffusion du documentaire « Wrestling in Dakar » (présenté par le coproducteur)</li> <li>Les Films du Tambour de Soie (projet en coproduction avec la Pologne) – Projet « Wrestling in Dakar »</li> </ul>	- 20 000 EUR - 48 616 EUR
<b>Nouvelles Technologies et VOD</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>VODNet (Montpellier)</li> </ul>	
<b>MEDIA Festival</b>	2008	<ul style="list-style-type: none"> <li>FID Marseille</li> <li>Best of Short Film Festival, Festival du court métrage de la Ciotat</li> <li>Tous courts, Festival du court-métrage d'Aix-en-Provence</li> </ul>	52 000 EUR - -
	2009	<ul style="list-style-type: none"> <li>Festival Tous Courts d'Aix-en-Provence</li> <li>FID Marseille</li> </ul>	- 45 000 EUR
	2010	<ul style="list-style-type: none"> <li>Festival International du Film d'Aubagne</li> <li>Festival du Court Métrage d'Aix-en-Provence</li> <li>Festival CorsicaDoc d'Ajaccio</li> <li>Festival ArtCourt d'Arles</li> <li>Un Festival, c'est trop court Nice</li> </ul>	25 000 EUR - - -
	2011	<ul style="list-style-type: none"> <li>Festival International du Film d'Aubagne</li> </ul>	25 000 EUR
	2012	<ul style="list-style-type: none"> <li>Festival International du Film d'Aubagne</li> </ul>	45 000 EUR
	1 <sup>er</sup> trim. 2013	<ul style="list-style-type: none"> <li>Festival International du Film d'Aubagne</li> </ul>	<i>Résultats non connus</i>
<b>MEDIA Formation continue</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet « EYES » (Education for Young European Screen) porté par le GREC</li> </ul>	-
<b>MEDIA Mundus</b>		<ul style="list-style-type: none"> <li>Projet de promotion des cinématographies brésiliennes (Ecran Voyageurs) porté par TILT en partenariat avec le cinéma Alhambra et l'Institut de l'Image.</li> <li>Projet du FID Lab en partenariat avec le FICUNAM de Mexico et le Festival d'Agadir</li> </ul>	- -
<b>MEDIA Distribution</b>	2010	Shellac « Mardi, après Noël »	25 000 EUR
	2011	Shellac « Aurora »	25 000 EUR

Source : selon Antenne MEDIA Grand Sud

En-dehors de l'accueil réalisé dans les locaux de Marseille, des permanences sont organisés dans le Grand Sud (Toulouse, Nice, Lyon...) et l'Antenne est présente dans les festivals et formations du Grand Sud (Festival d'Aubagne, EUrodoc à Ajaccio par exemple<sup>8</sup>...). L'objectif est ainsi de permettre d'identifier les nouveaux producteurs et d'effectuer de l'information et de l'assistance technique sur place.

<sup>8</sup> La liste complète des festivals auxquels l'Antenne a participé n'est cependant pas disponible

Conformément à ses missions, plusieurs ateliers et journées d'information ont été organisés par l'Antenne, seule ou en partenariat (avec des partenaires français ou étrangers). Le tableau ci-après recense les actions conduites en la matière depuis 2008. L'activité se révèle constante d'une année sur l'autre.

**Tableau 19 : Liste des ateliers et journées d'information organisés par l'Antenne Grand Sud entre 2008 et 2012**

Année	Descriptif des actions menées
<b>2008</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier d'information à Cannes sur les outils mis en œuvre par la Région à destination des producteurs</li> <li>• Atelier d'information à Nice sur les opportunités du Programme MEDIA en partenariat avec la Mairie de Nice</li> <li>• Après-midi d'information sur le développement des œuvres interactive en partenariat avec Game Sud à Marseille</li> <li>• Atelier sur l'animation dans le cadre des Journées Européennes de l'audiovisuel et du cinéma de Turin en partenariat avec l'Antenne Turin, et le Cluster Torino Piemonte Animazione, logistique et accompagnement de la Délégation PACA</li> <li>• Présentation du programme MEDIA à la Faculté de Droit Paul Cézanne à Aix-en-Provence</li> <li>• Journée d'information sur les soutiens aux producteurs et de rendez-vous individuels dans le cadre de la formation EuroDoc à Nîmes (Languedoc-Roussillon)</li> </ul>
<b>2009</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Journée d'information sur les programmes européens en direction des producteurs et opérateurs multimédia en partenariat avec Imaginée à Lyon.</li> <li>• Journée d'information sur le programme auprès des étudiants en Master EuroMed Management de Luminy</li> <li>• Participation à la table ronde de l'ANPE sur les guichets de soutien à l'audiovisuel en Région à Marseille</li> <li>• Journée d'information, en partenariat avec l'ADCEI, sur le programme auprès des professionnels du Languedoc Roussillon dans le cadre du Festival du Film d'Als</li> <li>• Atelier de l'Antenne Marseille sur les Financements MEDIA à la Pré-Production</li> <li>• Session de Rencontres avec les Formations à l'occasion du Marché du Film de Cannes sur le stand PACA</li> <li>• Étude de cas sur les financements innovants aux documentaires dans le cadre du Sunny Side of the Doc avec le MEDIA Desk France</li> <li>• Participation aux assises régionales du cinéma et de l'audiovisuel à Marseille</li> </ul>
<b>2010</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Euro Connection – 2er forum de coproduction de courts métrages en partenariat avec "Sauve Qui peut le court métrage" et le MEDIA Desk</li> <li>• Journée de permanence d'aide au montage de dossier MEDIA et Journée d'information sur l'appel à propositions MEDIA Développement d'œuvres interactives avec le MEDIA Desk France</li> <li>• Co organisation, avec les Desks allemands et les bureaux français, de l'évènement « Spooting the right training » au Festival de Cannes</li> <li>• Lancement de la 3eme session de formation EURODOC en Provence-Alpes-Côte d'Azur.</li> <li>• Participation au Forum Emploi organisé par l'ANPE à Marseille</li> <li>• Animation du Forum sur les financements publics au Cinémed de Montpellier</li> <li>• Atelier sur la production de long métrage a petit budget à Marseille en partenariat avec le PRIDES et JBA Production</li> <li>• Atelier sur le cross média et le web doc à Marseille en partenariat avec le PRIDES</li> </ul>
<b>2011</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Euro Connection – 3eme forum de coproduction de courts métrages en partenariat avec "Sauve Qui peut le court métrage" et le MEDIA Desk</li> <li>• Programmation de « L'Etrangère » au Variété Marseille (Prix Lux du Parlement européen) en partenariat avec la Délégation du PE</li> <li>• Organisation d'un quizz sur le cinéma à l'occasion de la Fête de l'Europe en partenariat avec Eurocircle et la représentation de la Commission européenne</li> <li>• Atelier sur le marché du documentaire à moyen terme en partenariat avec le MEDIA Desk France à l'occasion du Sunny Side of the Docs</li> <li>• Atelier sur les financements bancaires à la production en partenariat avec le PRIDES et</li> </ul>

Année	Descriptif des actions menées
	PeacefullFish à Marseille
	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Atelier sur la coproduction à l'international à Marseille en partenariat avec le PRIDES et JBA Production à Marseille</li> <li>• Atelier financements publics au Cinemed Montpellier et soirée Prix Lux</li> </ul>
<b>2012</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Euro Connection – 4ème forum de coproduction de courts métrages</li> <li>• Atelier Connaître et maîtriser les fonds d'aide CNC Nouveaux médias et MEDIA Œuvres interactives</li> <li>• Atelier Arte et Once upon Rencontre avec un diffuseur</li> <li>• Atelier Alt Minds, fiction totale européenne</li> <li>• Atelier Pitch</li> <li>• Permanence MEDIA au « Nice Short Meetings » Festival du Court Métrage de Nice</li> <li>• Permanence MEDIA à Marseille</li> <li>• Atelier Quel marketing pour les producteurs à l'ère du 2.0 ?</li> </ul>

Les experts animant les ateliers sont reconnus en tant que tel par le Programme.

L'Antenne a également établi une liste de réserve d'experts pour l'Agence Exécutive EAC. Elle comprend les personnalités régionales suivantes (informations non exhaustives) :

- Patrice Nezan, Les Films du Présent (Arles)
- Alexandre Cornu, Les Films du Tambour de Soie (Marseille)
- Valérie Dupin, Les Productions du Lagon (La Ciotat)
- Delphine Busnuel, Monkey Bay (Marseille)
- Pierre Meynedier, Image Images (Marseille)
- Isabelle Sylvestre, Auteur/réalisateur (Marseille)
- Thierry Platon, BIPMedia (Toulon)

L'Antenne Grand Sud a par ailleurs contribué à la formation des professionnels notamment de la région PACA en leur permettant d'accéder à des sessions en particulier organisées par Eurodoc.

L'Antenne contribue par ailleurs à la rédaction de documents (seule ou en partenariat), notamment des guides. Citons pour 2012, les publications suivantes :

- Le guide des aides publiques aux œuvres transmédia et interactives en Europe, recense de façon détaillée (œuvres concernées, critères de sélection, montant de l'aide, bilan des appels...) plus de 30 aides locales, nationales et transnationales à ce type d'œuvre en Europe. D'une quarantaine de pages, ce guide a notamment été visionné plus de 5400 fois en ligne sur mediafrance.eu en 6 mois ;
- Le guide des financements alternatifs à l'audiovisuel et au cinéma propose un portrait détaillé (définition, caractéristique, cadre législatif, exemple, zoom sur un cas en Europe) de cinq modes de financements alternatifs : mécénat, parrainage, placement de produit, business angels et crowdfunding. Egalement d'une quarantaine de pages, le guide a été visionné environ 250 fois en ligne sur mediafrance.eu en 3 mois ;
- Le guide des financements complémentaires au documentaire en Europe, au Canada et aux Etats Unis : l'Antenne a participé à la rédaction (pour la partie concernant l'Europe), à la publication et à la diffusion de ce guide en coopération avec l'Observatoire du documentaire de Montréal. Non exhaustif, il recense les acteurs majeurs de chaque type de financement (plus de 400 entrées). Le guide a été visionné environ 1500 fois en ligne sur mediafrance.eu en 5 mois.

Enfin, l'Antenne a affiché depuis 2008 sa volonté de travailler en partenariat avec les différents acteurs institutionnels et professionnels, notamment en région PACA, prenant la forme d'échanges d'information et de bonnes pratiques ou de partenariats ad hoc dans le cadre d'actions plus ciblées. En contribuant à révéler les talents de la région dans le

domaine du cinéma et de l'audiovisuel, l'Antenne MEDIA s'est inscrite dans la logique de développer l'attractivité du territoire - en particulier au niveau européen.

Si, depuis sa création, l'Antenne MEDIA Grand Sud a effectivement rempli les missions variées qui lui ont été conférées et a pleinement joué son rôle d'information et de conseil notamment auprès des professionnels de la région PACA, l'arrêt du Programme MEDIA à fin 2013 et son insertion sous la bannière Europe Creative, aux côtés du programme Culture Europe, s'est traduit par la suppression de l'Antenne Grand Sud.